

Macron, Napoléon des temps modernes ?

2019 : Quel avenir pour Jupiter,
après le Grand débat ?



Essai - Actualité - Tome 2

Michel CANAL

Préambule

Dans le Tome 1 « **2018 : Une année noire pour Jupiter** », après l'appel commun de "la gauche de la gauche" à manifester le samedi 26 mai dans toute la France, dont Jean-Luc Mélenchon avait chiffré la participation à deux millions de personnes, laquelle devait aboutir au blocage du pays... mais qui a échoué, Emmanuel Macron a été confronté à une crise sociale inédite émaillée de manifestations des "Gilets jaunes" tous les samedis depuis le 17 novembre.

Le mouvement a débouché sur une crise majeure d'un niveau rarement atteint, rappelant la situation à la veille de la Révolution française de 1789.

La capacité de mobilisation et de nuisances des "Gilets jaunes", auxquelles se sont mêlés des "casseurs" décidés à en découdre avec les forces de l'ordre, a occasionné des actes de vandalisme très importants y compris sur des symboles de la République.

Après le quatrième samedi de manifestations et de violences partout en France, Emmanuel Macron est sorti de son silence le lundi 10 décembre. L'allocution télévisée a été suivie par 23 millions de téléspectateurs (un record d'audience). Il a décrété un « *état d'urgence économique et social pour que chacun puisse vivre*

mieux de son travail », et fait plusieurs annonces en faveur du pouvoir d'achat, pour un coût est estimé à 10 milliards... qui n'ont cependant pas mis fin au mouvement.

Après le samedi 12 janvier qui marquait l'acte IX (neuvième samedi depuis le 17 novembre), Emmanuel Macron a cherché à renouer le lien avec les Français, a tenté de regagner leur confiance pour pouvoir continuer à réformer. La grande idée pour en sortir était l'organisation d'un "Grand débat national" permettant de débattre des questions essentielles pour les Français.

Ce débat au caractère inédit (entre le mardi 15 janvier et le 15 mars 2019), ni une élection, ni un référendum, appelait le plus grand nombre de Français à participer à cette large consultation sur quatre grands thèmes couvrant des grands enjeux de la Nation : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Emmanuel Macron l'avait ouvert brillamment le mardi 15 janvier, devant un parterre de quelque 600 maires normands, promis de tirer toutes les conclusions de cette consultation inédite, et exposé ses réponses par le truchement d'une conférence de presse le 25 avril au palais de l'Elysée.

63% des Français ne l'avaient pas trouvé convaincant... et il était prévisible que les annonces ne satisferaient pas une partie des "Gilets jaunes" (les mêmes qui n'ont pas participé à la consultation).

A l'approche d'élections européennes à valeur de test, l'interrogation était la suivante : les mesures décidées pour répondre à la crise des "Gilets jaunes" (coût estimé à 17 milliards d'euros) que le Gouvernement est chargé de mettre en oeuvre, permettront-elles d'éteindre la contestation populaire et de relancer le quinquennat ?

*

Dans ces conditions, renouer le lien avec les Français, tenter de regagner leur confiance pour pouvoir continuer à réformer, est-ce encore possible ?

L'Histoire retiendra-t-elle qu'Emmanuel Macron, le plus jeune Président de la Ve République élu en 2017, s'il réussit, dans un pays réputé irréformable, à faire passer les réformes structurelles nécessaires ou importantes contribuant à moderniser le pays pour les décennies à venir... fut pour la France le « *Napoléon des temps modernes ?* »

Sommaire

Chapitre 1	1
L'état de l'opinion	1
L'état de l'opinion à la veille du "Grand débat national" .	1
L'état de l'opinion pendant le "Grand débat national"	4
La restitution du grand débat a déçu les Français.....	7
Chapitre 2	11
Le mouvement des "Gilets jaunes" et le "Grand débat national"	11
Chapitre 3	17
Le "Grand débat national"	17
Première synthèse, par les Français eux-mêmes	18
Restitution de la synthèse du Premier ministre	24
Chapitre 4	27
Annonces du Président de la République	27
Chapitre 5	33
Que retenir du grand débat et des annonces du Président ?	33
Après le grand débat, comment répondre à la crise de la représentation des citoyens ?	39
Chapitre 6	43
Les réactions de l'opposition	43

Chapitre 7	53
Les réponses du Gouvernement à la crise des « Gilets jaunes »	53
L'agenda des mesures jusqu'à l'automne	53
L'agenda 2025	56
Estimation du coût des mesures annoncées par Emmanuel Macron	58
Chapitre 8	61
Elections européennes de 2019	61
Listes en présence, sondages, participation	62
Résultats définitifs, analyse	64
Chapitre 9	67
Le mouvement des "Gilets jaunes" et les élections européennes	67
Implication des "Gilets jaunes" aux élections européennes	68
Quel avenir pour le mouvement ?	73
Chapitre 10	75
Quelles conclusions tirer du résultat des élections européennes pour l'exécutif ?	75
L'Europe et Emmanuel Macron, les deux vrais vainqueurs des élections européennes	75
Chapitre 11	79
Acte II du quinquennat	79

Annexe 1	87
Conférence de presse du 25 avril 2019.....	87
Annexe 2.....	133
Déclaration du Premier ministre.....	133
Annexe 3	145
Résultats définitifs officiels	145
Annexe 4.....	149
Déclaration de politique générale d'Edouard Philippe, Premier ministre	149

Chapitre 1

L'état de l'opinion

L'état de l'opinion à la veille du "Grand débat national"

- **10ème vague d'enquête SciencesPo Cevipof réalisée par OpinionWay** : (publiée par **Le Figaro** le 11 janvier 2019)
 - La défiance des Français à l'égard de la classe politique atteint un niveau historique.
 - Tous les indicateurs sont au rouge.
 - Cette dixième vague confirme le phénomène de colère exprimé par la crise des "Gilets jaunes", lesquels restent majoritairement soutenus.
 - Seuls **9%** des sondés disent avoir confiance dans la classe politique.
 - La méfiance (**37%**) et le **dégoût (32%)** sont les deux premiers sentiments qu'éprouvent les Français à l'égard de leurs élus.
 - **2%** seulement expriment leur respect.

— Ils sont **70%** à juger qu'en France, la démocratie ne fonctionne pas très bien.

Les sondés ont confiance dans : les hôpitaux (**78%**), les **PME** (**78%**), l'armée (**74%**) et la police (**74%**) arrivent en tête.

- **Baromètre Ifop pour le Journal du Dimanche** (Interview de **Frédéric Dabi**, directeur général adjoint de l'**Ifop** publiée par le Figaro - Albert Zennou - le 20/01/2019) :

Le directeur général adjoint de l'Ifop estime que la remontée de la cote de popularité d'Emmanuel Macron est « fragile ». Le Président est à la fois approuvé par certains qui valident sa politique, et détesté par d'autres qui n'apprécient pas sa façon d'incarner la fonction.

Q : *Comment expliquez-vous le bond de 4 points qu'Emmanuel Macron vient d'enregistrer dans le baromètre Ifop pour le Journal du Dimanche ?*

Frédéric DABI : C'est un sondage d'autant plus important qu'il a été réalisé en deux semaines et qu'il prend en compte l'envoi de la "Lettre aux Français", sa performance devant les maires dans l'Eure et dans le Lot.

Une enquête d'opinion n'est jamais prédictive. Emmanuel Macron a retrouvé des marges de manœuvre dans un contexte qui reste quand même une impopularité structurelle. Entre ses vœux, la lettre et les débuts du

débat, le Président a réussi à remobiliser une partie de son socle électoral et des personnes qui sont bien disposées à son égard (cadres, professions libérales, sympathisants LREM et du centre).

Mais une chose a changé dans la perception d'une partie des Français : à leurs yeux, il a pris en compte leurs attentes. Il semble avoir entendu la colère du pays et apparaît moins arrogant.

L'état de l'opinion pendant le "Grand débat national"

- **Baromètre politique de février** (Sondage Odoxa - 25/02/2019) :

Emmanuel Macron poursuit sa remontée. Il gagne encore 2 points de popularité en février, ce qui représente un gain de 5 points depuis décembre et efface désormais sa chute amorcée avec le mouvement des "Gilets jaunes". Désormais, **32%** des Français pensent qu'Emmanuel Macron est un « bon président de la République ».

L'exécutif forme un couple toujours perçu comme complémentaire.

Certaines qualités sont davantage prêtées à Macron (autorité, charisme, stature), d'autres à Philippe (proximité, confiance) ... mais la « surcote » du Premier ministre sur le Président tend à s'estomper : leurs popularités sont désormais identiques (**33%** et **32%**) et les avantages prêtés à Philippe par rapport à Macron s'atténuent.

Mais la remontée d'Emmanuel Macron doit aussi, probablement, à la dégringolade du soutien aux "Gilets jaunes". Pour la première fois depuis le début du mouvement les Français disent « STOP » : une nette

majorité de **55%** de Français demande l'arrêt du mouvement.

• **Pour information, cote d'adhésion des personnalités politiques :**

Juppé, Sarkozy, Le Drian, Royal trustent les premières places... comme si les Français accordaient une forme de prime aux retraités, préretraités et vétérans, tant la « *jeune* » classe politique les décevait.

D'ailleurs les quatre chefs des principaux partis d'opposition enregistrent des niveaux records de rejet :

- **43%** pour Wauquiez,
- **50%** pour Mélenchon,
- **52%** pour Le Pen,
- ou pire, d'indifférence (**58%** pour Faure).

Sur le front de l'opinion, février ne recèle que des bonnes nouvelles pour Emmanuel Macron...

• **Baromètre politique d'avril de la popularité de l'exécutif (23/04/2019) :**

— **Emmanuel Macron** regagne 2 points à **32%** et prolonge son petit état de grâce du début d'année grâce à Notre-Dame et aux annonces attendues sur le grand débat.

— **Edouard Philippe** reste stable à **34%** mais voit sa popularité nettement repolarisée (44% à droite, 18% à gauche).

La restitution du grand débat a déçu les Français

La restitution du grand débat par Edouard Philippe (11/04/2019) a été un échec : 7 Français sur 10 (**69%**) se déclarent insatisfaits de la restitution qui a été faite du "Grand débat national".

• Pourquoi cet échec ?

D'abord parce que les Français ne croient pas à sa promesse de baisse d'impôts, et ensuite plus fondamentalement parce que ce n'était pas le cœur du problème selon eux : **62%** estiment que le problème n'est pas le montant des impôts, mais leur répartition.

Le "comment faire ?" ne sera pas simple pour le Premier ministre : les Français n'ont pas du tout les mêmes attentes en termes de baisse d'impôts :

— les plus modestes plébiscitent la baisse de la TVA,

— les plus aisés la baisse de l'impôt sur le revenu.

Pour financer une importante baisse d'impôts, les Français privilégient la réduction du nombre de fonctionnaires (**49%**) plutôt que l'augmentation des déficits (**10%**) ou le recul de l'âge légal de départ à la retraite (**12%**).

Si cette idée est à l'étude, comme cela s'entend parfois, visiblement cela ne passerait pas du tout.

En résumé, on peut souhaiter bon courage au Gouvernement et à Emmanuel Macron pour ne pas être « déceptifs » au moment de faire ses grandes annonces en matière de fiscalité.

- **Comment les annonces d'Emmanuel Macron ont-elles été perçues ?**

(France info et Dentsu-Consulting - 26/04/2019)

Les principaux enseignements de notre sondage :

— Emmanuel Macron a été largement vu et entendu (les trois-quarts des Français ont été exposés à sa parole), mais il n'a pas convaincu : plus de 6 Français sur 10 (**63%**) ayant été exposés à son intervention n'ont pas été convaincus.

— Pourtant la plupart des mesures qu'il a annoncées ont été bien accueillies. Et ses annonces sur les retraites ont rassuré, tout comme sa décision de revenir sur sa promesse de campagne de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires.

— Oui mais voilà, le compte n'y est pas : le Président n'a pas rassuré les Français (**71%**) qui estiment qu'il n'a pas tiré les enseignements du grand débat

(59%), et pire encore, qu'il n'a pas compris leurs préoccupations (54%).

*

Chapitre 2

Le mouvement des "Gilets jaunes" et le "Grand débat national"

Le "Grand débat national" se devait d'être la réponse du Gouvernement à la crise des "Gilets jaunes".

L'objectif affiché était clair : « *Bâtir un nouveau contrat pour la Nation... Rendre à la France sa prospérité pour qu'elle puisse être généreuse, car l'un va avec l'autre... Inventer un projet productif, social, éducatif, environnemental et européen nouveau, plus juste et plus efficace.* »

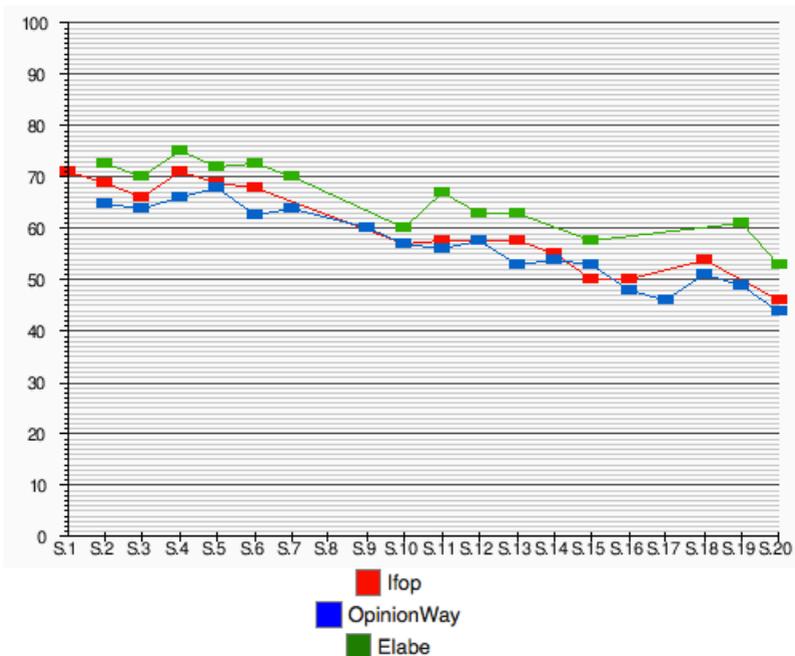
- **Comment a évolué leur mouvement durant les mois de concertation ?**

Depuis sa naissance le 17 novembre, le mouvement des "Gilets jaunes" a beaucoup évolué. D'un large mouvement social basé sur des revendications de pouvoir d'achat essentiellement, ils sont passés à une mobilisation beaucoup plus restreinte, hétéroclite, et bien plus agressive. L'ultra-droite dans un premier temps, puis la présence récurrente de militants de l'ultra-gauche organisés en black blocs ont contribué à durcir leurs modes d'action.

De nombreux "Gilets jaunes" ont depuis, dupliqué ces méthodes radicales au point que les autorités, désarmées face à la persistance des manifestations, ont désormais un mot pour qualifier ces nouveaux militants : les "ultra-jaunes".

Ce mouvement social qui voue une défiance à l'égard du fonctionnement des institutions, ni structuré, ni centralisé, est ingérable, mais il recueillait un pourcentage "soutien/sympathie" supérieur à celui "opposition/hostilité" jusqu'à mi-mars (semaine 19).

Évolution du soutien des Français au mouvement des Gilets jaunes



Ni les annonces faites lors de l'allocution d'Emmanuel Macron du 10 décembre 2018 en faveur du pouvoir d'achat pour que chacun puisse vivre mieux de son travail — coût estimé à 10 milliards —, ni la possibilité de s'exprimer pendant le grand débat n'ont fait cesser leurs manifestations.

Cependant :

— Une « **Assemblée des assemblées** » s'est tenue à Commercy (Meuse) en janvier 2019, réunissant 70 délégations de "Gilets jaunes" venues de toute la France.

— Une deuxième s'est tenue en avril à Saint-Nazaire, rassemblant entre 700 et 800 délégués, donnant lieu à une déclaration dans laquelle l'assemblée a réaffirmé les revendications principales de lutte contre la pauvreté et son indépendance vis-à-vis des formations politiques ou syndicales.

Ces réunions cherchaient à structurer le mouvement.

— Des **consultations parallèles** ont été organisées en réaction au "Grand débat national". Les "Gilets jaunes" ont obtenu du prestataire de l'État, la société **Cap Collectif**, l'ouverture de la plateforme "**Le Vrai débat**".

— Cette consultation en ligne se voulait plus ouverte que celle organisée par le Gouvernement, cherchant à favoriser l'expression spontanée et le vote.

Les thématiques abordées étaient définies au préalable, comme pour le grand débat.

En mars 2019, un laboratoire de recherche en lexicométrie de l'Université Toulouse-III a publié une étude analytique sur "**Le Vrai débat**".

Celle-ci montre que les **44.576** comptes créés ont fait ressortir **trois familles de revendications**, par ordre d'importance :

1°) Economie, finances, travail, comptes publics ;

2°) Démocratie, institutions, référendum d'initiative citoyenne ;

3°) Expression libre et sujets de société.

Le rapport souligne néanmoins que cette consultation n'était pas un sondage et qu'il serait risqué d'en tirer des conclusions sur toute la population.

Les propositions ayant retenu le plus de votes s'orientent notamment sur la fin des privilèges des élus et sur la démocratie directe.

- **Où en est le mouvement des "Gilets jaunes" après les annonces faites par le chef de l'Etat le 25 avril ?**

Les nouvelles annonces en conclusion du "Grand débat national" faites le 25 avril, n'ont pas fait cesser leurs manifestations.

Majoritairement, les "Gilets jaunes" ont été déçus par ce qu'ils nomment les « **mesurette** » d'Emmanuel Macron.

Certains estiment qu'il n'a fait que « **se congratuler** », d'autres jugent que son discours n'était « **que du théâtre** ».

En réponse aux déclarations du Président de la République, les figures du mouvement ont appelé à reprendre la rue.

— **L'acte XXIV le samedi 27 avril :**

La faible mobilisation, 23.600 manifestants recensés par les autorités (loin des 282.000 personnes recensées le 17 novembre), confirmait leur baisse depuis plusieurs semaines, souvent émaillées de violences, avec leur lot de provocations, d'actes de vandalisme, de blessés de part et d'autre, d'interpellations.

— **Fête du travail 2019 :**

La traditionnelle journée du 1er mai s'est inscrite, cette année, dans un contexte politique et social tendu. Des gilets jaunes en grand nombre et des black blocs se sont greffés aux militants des organisations syndicales.

- **164.500** personnes dont **28.000** à Paris, selon le ministère de l'Intérieur (**310.000** personnes dans toute la France selon la CGT).

- L'an dernier, les manifestations avaient rassemblé **143.500** selon le ministère de l'Intérieur (**210.000** personnes selon la CGT).

- **24** manifestants et **14** membres des forces de l'ordre ont été légèrement blessés.

- On a comptabilisé **380** interpellations, dont **330** à Paris.

- **250** personnes ont été placées en garde à vue, dont **210** à Paris.

— L'acte XXV le samedi 4 mai :

La plus faible mobilisation depuis le début du mouvement, avec moins de **19.000** manifestants en France dont **1.460** à Paris sous un temps orageux.

Ils semblent revenir aux occupations de ronds-points (qu'ils ont appelé à reprendre) par quelques poignées de manifestants.

A l'initiative du député de la France insoumise François Ruffin (qui doit projeter son film "J'veux du soleil" sur les "Gilets jaunes"), des "barbecues anti-Macron" devaient se tenir sur plusieurs d'entre-eux.

*

Le mouvement social s'est enfin décidé à entrer en politique. Sur les 33 listes validées pour les élections européennes, trois se revendiquent du mouvement des "Gilets jaunes".

Chapitre 3

Le "Grand débat national"

Avant de développer les priorités retenues par le Président dans son allocution du jeudi 25 avril, il est intéressant d'évoquer :

— **La synthèse** de ce grand débat (le seul grand débat massif : **146.000** participants, **8.500** propositions, **740.000** votes) organisé par **Make.org** associé avec le **HuffPost**, **LCI**, **France Bleu** et **Nice-Matin**, dans lequel les participants ont pris position sur les propositions des Français. Ils ont ainsi déterminé eux-mêmes les consensus et les controverses sur lesquels notre démocratie représentative pourrait se reconstruire de façon apaisée.

— **Les conclusions** des contributions telles qu'analysées par plusieurs prestataires indépendants sous le contrôle des garants qui en ont assuré la transparence.

— **La restitution synthèse** par le Premier ministre.

Première synthèse, par les Français eux-mêmes¹

Le grand débat qui vient de s'achever et la mobilisation citoyenne ont été un impressionnant succès. Il a initié un processus positif de réconciliation nationale.

Cependant, le plus dur reste à venir. Cet engouement a fait naître une attente extrêmement importante qui ne peut pas être déçue.

L'enjeu n'est pas seulement la réussite du grand débat, c'est aussi le consentement à la société — autrement dit l'acceptation du contrat social — qui est questionné.

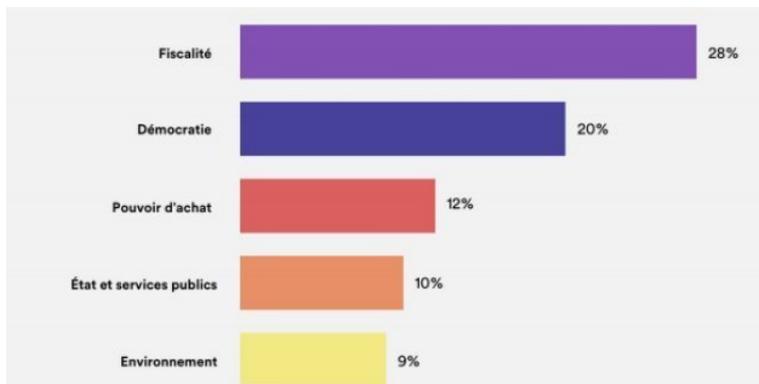
Ce modèle a déjà été ébranlé par le mouvement des "Gilets jaunes". Il risquerait de l'être demain par les participants au grand débat eux-mêmes : des citoyens de tous bords pourtant engagés dans une démarche constructive, s'ils n'étaient pas — ou mal — entendus.

Il passe d'une part, par une synthèse objective des priorités des Français, et pas seulement des "Gilets jaunes". Et d'autre part, par une véritable reconnaissance de ces priorités, qui doivent impérativement déboucher

¹ Axel Dauchez, *HuffPost* - 22/03/2019

sur des discussions au Parlement et des prises de position gouvernementales assumées.

- **Qu'ont exprimé ces 146.000 participants dans leurs 850.000 propositions ?**



Dans notre grand débat avec Make.org, la fiscalité et les demandes liées au fonctionnement démocratique ont occupé une place prépondérante.

— **Davantage de justice fiscale**

En tête des enjeux prioritaires, les citoyens réclament davantage de justice fiscale. Cela passe par la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale, la taxation des multinationales et en particulier des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple), par une remise à plat du système d'imposition, avec notamment la création de nouvelles tranches de l'impôt sur le revenu et la suppression des niches fiscales.

En revanche, la question du rétablissement de l'ISF, pourtant récurrente dans les rangs des "Gilets jaunes", est beaucoup plus clivante parmi l'ensemble de la population.

— **La défiance envers les élus**

Autre message martelé par les participants à la consultation, une forte défiance envers les élus, qui se traduit par une exigence de probité absolue sur le plan judiciaire, et par le souhait de voir supprimer leurs "privilèges" et "rentes de situation".

— **Prise en compte du vote blanc**

Sur les enjeux démocratiques, la prise en compte du vote blanc est également plébiscitée.

— **Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC)**

A l'inverse, l'instauration d'un RIC, revendication phare elle aussi du mouvement des "Gilets jaunes", divise profondément les Français. Cette mesure est de loin, la plus controversée de cette consultation.

— **Lutte contre les déserts médicaux**

Les citoyens demandent des progrès en matière de santé : lutte contre les déserts médicaux, meilleure prise en charge à l'hôpital et dans les établissements hébergeant les personnes âgées.

— **Simplification du fonctionnement de l'Etat**

Plus globalement, ils attendent de l'Etat une simplification de son fonctionnement, citant par exemple la clarification des compétences des collectivités territoriales et la mise en place d'un guichet unique pour les démarches administratives.

— **Augmentation du pouvoir d'achat**

En termes de pouvoir d'achat, la ré-indexation des pensions de retraite sur l'inflation est réclamée d'une même voix par de très nombreux contributeurs, tandis que d'autres demandent une baisse de la TVA sur les produits de première nécessité.

— **Environnement, agriculture et alimentation**

Les questions d'environnement, d'agriculture et d'alimentation font également l'objet de propositions très soutenues, allant de la limitation des emballages en plastique à la transformation profonde du modèle agricole en passant par la promotion du bio et des circuits courts, ou la taxation des carburants des transports aérien et maritime.

• **Conclusions du "Grand débat national"**

La première phase du "Grand débat national" lancé le 15 janvier s'est achevée le 14 mars.

Elle s'est traduite par **10.000** réunions locales, **500.000** participations par le biais des **16.000** "cahiers de doléances" déposés dans les mairies (quasiment une commune sur deux), et **500.000** contributions en ligne. C'est ce qu'ont dû analyser plusieurs prestataires indépendants pour en tirer les premières conclusions. Les garants en ont assuré la totale transparence, conformément à l'engagement pris.

Ce qui se dégage est un immense besoin de justice et d'équité, et pour les 4 axes de consensus :

— **Une demande massive de baisses d'impôts**, légitime puisque la France est le pays au monde où la pression fiscale est la plus lourde. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a entamé la baisse d'impôts sur les ménages (**2 Md'€** en 2018, **13 Md'€** en 2019) et la poursuivra.

— **Un sentiment d'urgence climatique**. Les Français ne sont pas climato-sceptiques. Ils expriment une vraie volonté d'agir, mais sans y être contraints par une fiscalité punitive.

— **Une demande de services publics** plus proches, plus lisibles, adaptés aux usagers, et accessibles dans tous les territoires (notamment les services de santé).

— **Une exigence démocratique** : une participation accrue des citoyens à la décision publique et une démocratie plus représentative.

Restitution de la synthèse du Premier ministre

La synthèse des différentes contributions au grand débat a été présentée le lundi 8 avril au Grand Palais par Edouard Philippe, en présence d'une partie de ses ministres, devant un parterre de citoyens, de représentants d'associations et de partenaires sociaux, de maires et de directeurs d'administration.

Pas d'annonces concrètes, mais des pistes de travail pour le gouvernement, afin de calmer la fronde des "Gilets jaunes", qui s'affaiblit mais ne s'arrête pas pour autant.

Dans une logique de clarté, le Premier ministre a repris les quatre axes :

— **Le service public :**

« Il y a là une nécessité de rétablir l'équilibre entre les grandes métropoles et les plus petites communes afin que les services publics redeviennent des services de contact, et pas uniquement numériques. L'accent doit être également mis sur les transports du quotidien ».

— **La fiscalité :**

« Notre pays a atteint une sorte de tolérance fiscale zéro. Les débats nous indiquent la direction à

prendre : nous devons baisser, et baisser plus vite les impôts ».

— **La transition écologique :**

« Les Français sont conscients de l'urgence climatique et prêts à faire des changements mais ne veulent pas que les taxes leur dictent le comportement à adopter ».

— **La démocratie et la citoyenneté :**

Quelques grandes orientations. *« Les Français voudraient une démocratie plus représentative, plus transparente, plus efficace, et une exemplarité renforcée ».*

*

Désormais, c'est le Président de la République, Emmanuel Macron, qui dévoilera les grandes orientations de la sortie du Grand Débat.

Le Gouvernement travaillera ensuite avec le Parlement, les partenaires sociaux, les élus locaux et les associations pour mettre en oeuvre les réponses concrètes à cet état des lieux de la France.

*

Chapitre 4

Annonces du Président de la République

Reportée pour cause d'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, Emmanuel Macron avait annoncé le mardi 16 avril, lors de allocution télévisée consacrée à Notre-Dame :

« Je reviendrai vers vous dans les jours prochains comme je m'y étais engagé pour que nous puissions agir collectivement suite à notre grand débat, mais ça n'est pas le temps aujourd'hui. Demain, la politique et ses tumultes reprendront leur droit, nous le savons tous, mais le moment n'est pas encore venu. Souvenons-nous plutôt de ces dernières heures ».

Les fuites dans les médias sur la teneur de ses annonces l'avaient privé de l'effet de surprise et contraint à revoir son plan de communication.

C'est par le truchement d'une conférence de presse qu'il a livré ses réponses² au "Grand débat national", cinq mois après le début de la crise des "Gilets jaunes", dans l'espoir d'éteindre la contestation populaire et de relancer

² Propos liminaire "in extenso" en annexe 1

son quinquennat à l'approche d'élections européennes à valeur de test.

- **Principales annonces faites par le chef de l'Etat dans son propos liminaire**

Il a salué jeudi les "justes revendications" portées par les "Gilets jaunes", qui ne doivent pas être occultées par les violences de quelques-uns.

— **Poursuite de l'action menée depuis deux ans**

« Face à toutes ces inquiétudes qui se sont exprimées, est-ce qu'il faudrait tout arrêter ce qui a été fait il y a deux ans ?

Je me suis posé la question : Est-ce qu'on a fait fausse route ? Je crois tout le contraire. Je crois que les fondamentaux des deux premières années doivent être préservés, poursuivis et intensifiés. La réponse n'est pas dans le reniement mais dans la définition plus profonde d'une nouvelle ambition, dans la réponse aux questions que se posent notre pays et d'autres démocraties dans le monde.

Face au sentiment d'injustice, nous devons apporter une réponse qui place l'homme au coeur de notre projet. »

— **Réforme des institutions**

Emmanuel Macron a écarté le référendum d'initiative citoyenne (RIC) stricto sensu, le vote blanc et le vote obligatoire mais retenu d'autres options, qui feront l'objet d'une réforme constitutionnelle censée être soumise au Parlement d'ici à l'été.

« Sur le plan démocratique, les citoyens veulent être mieux représentés, participer davantage. »

Il souhaite faciliter :

- le recours au référendum d'initiative partagée (RIP),
- réduire le nombre de parlementaires et limiter le nombre de mandats dans le temps,
- transformer le Conseil économique, social et environnemental (Cese) en Conseil de la participation citoyenne (Cpc) avec des citoyens tirés au sort. Dès le mois de juin, 150 personnes seront désignées.

Il propose d'ouvrir un "**Acte II de la décentralisation**" qui doit porter sur le logement, les transports, la transition écologique, en fixant le premier trimestre 2020 comme horizon.

— **Pas de fermeture d'école et d'hôpital sans l'accord du maire**

Face aux inquiétudes émises lors du grand débat concernant l'accès aux services publics, Emmanuel

Macron a annoncé qu'aucun hôpital ne fermerait sans l'accord du maire de la commune.

La ministre de la Santé Agnès Buzyn s'était engagée dans ce sens en décembre, en annonçant des investissements dans 500 à 600 hôpitaux de proximité pour garantir et renforcer l'accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

— Réforme de la haute fonction publique

Emmanuel Macron a dit souhaiter la fin des grands corps de la fonction publique.

« Nous avons besoin de filières d'excellence ; nous n'avons plus besoin de protection à vie. L'avocat Frédéric Thiriez, ex-président de la Ligue de football professionnel, sera mandaté pour réfléchir à cette transformation de la haute fonction publique. »

— Un nombre d'élèves limité à 24 par classe

Revendication de longue date du principal syndicat du primaire, le SNUipp-FSU, le nombre d'élèves sera limité à 24 dans les classes de grande section CP et CE1 dès la rentrée prochaine. Selon le syndicat, quelque 109.000 classes de primaire comptent actuellement plus de 25 élèves en France.

Emmanuel Macron a aussi demandé au Gouvernement d'étendre le dédoublement des classes dans les quartiers défavorisés.

Ce dédoublement des classes de CP et de CE1 était entré en vigueur dans les écoles de l'éducation prioritaire ("REP" et "REP +") en 2017.

— Réindexation des petites retraites

Emmanuel Macron a annoncé la réindexation des retraites les plus modestes sur l'inflation à partir du 1er janvier 2020 et de toutes les autres l'année suivante :

« Au 1er janvier prochain, je souhaite que nous réindexions les retraites de moins de 2.000 euros et qu'il n'y ait plus de sous-indexation de quelque retraite que ce soit à partir de l'année 2021 ».

Près de huit mois après avoir provoqué la colère des retraités en annonçant une désindexation des retraites, l'exécutif assouplit donc sa position, qui était mal vécue.

Cette mesure, plébiscitée par neuf français sur dix dans un récent sondage Ifop publié dans le Journal du Dimanche, était revenue sur la table ces dernières semaines.

Fin mars, Emmanuel Macron s'était notamment dit favorable à un geste pour les retraites contributives modestes. Afin d'économiser plus de deux milliards d'euros, le gouvernement avait décidé de limiter à 0,3% la revalorisation des retraites, en deçà de l'inflation (1,8% en 2018) en 2019, suscitant l'ire des retraités déjà

remontés contre la hausse de 1,7 point de la CSG (contribution sociale généralisée).

— **Reconduction de la prime de 1.000 euros**

Annoncée en décembre, la prime exceptionnelle de 1.000 euros exonérée de toutes charges sociales et d'impôt sur le revenu versée aux salariés touchant jusqu'à 3.600 euros par mois va être reconduite en 2019.

*

Chapitre 5

Que retenir du grand débat et des annonces du Président ?

Le président de la République a donné le **jeudi 25 avril** sa conférence de presse — la première de son quinquennat — sur les conclusions du "Grand débat national".

Elle a été suivie par **8,4 millions** de téléspectateurs.

Après un propos liminaire sur les quatre orientations du « nouvel acte » qu'il souhaite proposer aux Français, il a répondu aux questions des journalistes durant au moins deux heures dans la salle des fêtes du palais de l'Elysée.

- **Analyse de Françoise Fressoz, éditorialiste au Journal Le Monde - 25 avril 2019**

Q : *L'insistance qu'a eue le Président à responsabiliser le Gouvernement, à rappeler son rôle (notamment à l'occasion d'une question de l'un des journalistes) est-elle une nécessité à ce stade de son mandat, et face aux critiques qui l'accusent de s'approprier trop de pouvoir ?*

Françoise Fressoz : Vous avez raison. Après la forte contestation dont il a été l'objet, le Président a besoin de montrer qu'il n'est pas tout seul. Que son rôle est de fixer le cap et de demander des comptes à ceux auxquels il aura délégué la tâche de faire. En l'occurrence le gouvernement, les élus locaux et les citoyens. On en revient à la lecture originelle des Institutions de la Ve République, mais il aura fallu une belle crise sociale pour qu'Emmanuel Macron le comprenne.

Q : *N'est-ce pas trop facile de faire des hauts-fonctionnaires des boucs émissaires d'un immobilisme de l'Etat ?*

Françoise Fressoz : Ce n'est pas la première fois que l'Ecole nationale d'administration (ENA) est prise pour cible. Des hommes aussi différents que Jean-Pierre Chevènement ou Bruno Le Maire avaient préconisé la même chose.

Dans le pays, le ressentiment s'accroît à l'égard de la haute fonction publique qui donne l'impression de préserver ses privilèges plutôt que l'intérêt général. Les résultats du grand débat ont montré qu'il y avait un fort ressentiment à l'égard des élus, mais aussi des représentants de l'Etat, perçus comme une caste.

L'ENA a été plusieurs fois citée, en partie parce que les hauts fonctionnaires qui en sortent ont non seulement

l'emploi à vie, mais peuvent aussi prétendre à de très belles carrières pourvu qu'ils sortent en haut du classement.

A un moment où l'ensemble de la société s'est précarisée, ce système des « grands corps » peut paraître anachronique. Donc Emmanuel Macron cherche le moyen de mettre davantage de fluidité dans le recrutement, et veut aussi éviter qu'à 26 ans un haut-fonctionnaire sorti de l'école puisse considérer que sa carrière est déjà toute tracée.

Q : *Macron a reconnu des erreurs, est ce nouveau ?*

Françoise Fressoz : Non, ce n'est pas nouveau ; il avait commencé à corriger le tir avant le début du mouvement des "Gilets jaunes" en reconnaissant qu'il avait pu être maladroit dans certaines de ses formulations. Le "Grand débat national" lui a permis d'aller plus avant dans l'autocritique. En prenant acte du fait que beaucoup se sentaient abandonnés, ressentaient un profond sentiment d'injustice fiscale, il a reconnu que sa politique avait pu paraître trop brutale et pas assez humaine.

A plusieurs reprises, il a insisté sur sa volonté de mettre l'homme au « cœur » de son projet. Mais ce qui était aussi intéressant dans son intervention, c'est qu'il ne concède rien sur sa notion de responsabilité. Il considère

que le citoyen a des droits, mais a aussi des devoirs. Son projet reste très marqué par la notion de personnalisme social, c'est-à-dire que l'individu a une responsabilité dans la société. Il avait beaucoup développé cette vision pendant la campagne présidentielle et la reprend en expliquant qu'une part du sentiment d'abandon éprouvé par certains était liée au fait qu'on éprouvait de plus en plus de difficultés à s'insérer dans un projet collectif.

Q : Donc aucune nouvelle mesure pour répondre à la crise de la démocratie représentative ? Quid de l'assemblée citoyenne ?

Françoise Fressoz : Pour repartir de l'avant, Emmanuel Macron a besoin des élus. Il les a donc ménagés, promettant toutefois d'essayer d'améliorer la représentativité, notamment à l'Assemblée nationale. Il a répété son engagement en faveur d'une dose de proportionnelle qui pourrait atteindre **20%**.

Parallèlement, il s'est déclaré favorable au référendum d'initiative partagée (RIP) au niveau local, et a annoncé une réforme du Conseil économique, social et environnemental, dont une partie des membres sera désormais tirée au sort.

Enfin, il ne s'est pas interdit d'avoir recours au référendum si un sujet se présentait d'ici à la fin de son mandat. On peut dire qu'il a quand même apporté certaines réponses, même s'il reste très soucieux de ne

pas déséquilibrer la démocratie représentative, qui souffre dans la période actuelle d'un discrédit assez important.

Q : *Bonsoir, ne pensez vous pas que Emmanuel Macron a été dans le "temps long" concernant ses réponses aux crises actuelles (ce qui en soi n'est pas illogique), et que beaucoup de citoyens vont être extrêmement déçus par ses réponses ?*

Françoise Fressoz : Il ne faut pas oublier que 10 milliards d'euros ont déjà été mis sur la table en décembre. Sauf à faire exploser le déficit budgétaire et la dette, les marges de manœuvre étaient étroites.

La principale réponse du président de la République porte sur l'amélioration des services publics, ce qu'il appelle « *la proximité* ». Il veut rendre l'Etat plus efficace sur le terrain et mettre les collectivités locales face à leurs responsabilités.

La difficulté, c'est que beaucoup de gouvernements avant lui ont rêvé de faire la même chose et que beaucoup de chantiers se sont enlisés. Donc, il faudra une volonté de fer pour convaincre les citoyens que la puissance publique est vraiment à leur service.

Q : *Macron a-t-il été bon dans ce nouvel exercice ?*

Françoise Fressoz : Vu les circonstances, on peut dire que sa prestation est réussie. Au lieu de paroles dévitalisées par un conflit qui dure depuis cinq mois, Emmanuel Macron est resté fidèle au personnage qu'il incarne depuis son élection. Il a pris une option qui correspond à son caractère. Il a été élu très jeune et continue de faire de cette jeunesse un atout. Autrement dit, il n'est pas là pour calmer le jeu mais pour incarner le mouvement.

Il continue de penser que son élection figure une période extrêmement « disruptive », dans la mesure où la plupart des politiques publiques sont contestées en raison de leur manque d'efficacité et que tous les corps intermédiaires font l'objet d'une très forte contestation.

Donc il pousse son projet initial qui était de refonder un certain nombre d'actions publiques : priorité à l'éducation, au travail, refonte de l'assurance-chômage et du système des retraites ; en essayant de convaincre l'opinion que si ça n'avait pas marché la première fois, c'est parce qu'il n'avait pas suffisamment associé les corps intermédiaires ou les citoyens.

C'est pourquoi cette fois-ci il propose par exemple des jurys citoyens, une « nouvelle étape de décentralisation », ou encore ce qu'il appelle « l'agenda 2025 » qui va permettre de mettre en débat un certain nombre de sujets-clés : l'agriculture, le grand âge...

Après le grand débat, comment répondre à la crise de la représentation des citoyens ?

- **Analyse de Louis Vogel³, maire de Melun**

Le mouvement des "Gilets jaunes" et le grand débat qui en a découlé remettent le peuple sur le devant de la scène publique, dans une société où beaucoup peinent à trouver leur place.

Ces rassemblements sur les ronds-points, ces samedis de mobilisation, ces débats organisés partout en France, démontrent que nos concitoyens veulent se retrouver et prendre la parole. Un paradoxe quand notre société hyperconnectée offrant tant d'outils de communication se compose d'individus esseulés et ayant soif d'être entendus !

Ces Français nouvellement ensemble prennent conscience de leur force quand ils sont unis et veulent être pris en considération.

La France n'est d'ailleurs pas un cas isolé. Ces différents mouvements s'inscrivent dans une tendance globale depuis plusieurs années. Les Etats-Unis,

³ Du parti "**Agir, la droite constructive**", souvent appelé "**Agir**", parti politique français créé le 26 novembre 2017 à la suite de l'exclusion du parti "**Les Républicains**" de certains députés membres du groupe "**Les Constructifs**" à l'Assemblée nationale.

l'Espagne, la Grèce, la Belgique, l'Allemagne, le Portugal connaissent des mouvements citoyens de lutte contre les élites et le « 1% » de la population qui possède tout, l'argent et le pouvoir. Ces contestations ont une antériorité en France : les "Bonnets rouges", l'occupation du barrage de Sivens ⁴, les affrontements de Notre-Dame-des-Landes, "Nuit debout" étaient des signes précurseurs.

En réalité, ces mouvements révèlent un problème plus grand, plus profond, plus ancien : une crise de la représentation des citoyens.

Une grande partie de la population française ne voit plus l'intérêt d'être représentée par des élus dont elle se sent éloignée. Cette tendance générale entraîne aussi l'effacement des partis politiques traditionnels et une volonté de « prise de pouvoir » de la société civile, comme l'ont manifesté les dernières élections législatives en France. La révolte des "Gilets jaunes" ne semble alors plus si surprenante, mais exprime un ras-le-bol qui couvait depuis longtemps.

⁴ Projet controversé d'un lac de barrage permettant la constitution d'une réserve d'eau d'un volume de 1,5 million de m³ pour l'irrigation de terres agricoles et le contrôle de l'étiage du Tescou, dont l'impact était la submersion de 12 ha d'une zone humide (avec compensation de 19,5 ha restaurés). La mort d'un manifestant, Rémi Fraisse a contribué à l'annulation des trois arrêtés fondateurs du projet, en particulier la déclaration d'utilité publique, par le Tribunal administratif de Toulouse.

Comment répondre à ces aspirations de démocratie participative ?

Chacun propose sa réforme : réforme fiscale, réforme des retraites, réforme des institutions... Mais aucune de ces propositions ne répond véritablement à la question posée, unique et profonde : la prise de décision doit se rapprocher des citoyens. La décentralisation doit se poursuivre.

N'est-ce pas le moment de permettre aux collectivités territoriales d'adapter les normes nationales aux circonstances locales ? Accorder plus de pouvoir aux territoires constituerait un signal fort de l'exécutif.

Le grand débat démontre aussi que nos concitoyens veulent participer davantage au processus de décision. A côté de la démocratie directe, dont les conditions doivent être assouplies mais à laquelle on ne peut recourir que ponctuellement, la démocratie participative reste le meilleur moyen. Elle ouvre la porte aux propositions, enrichit ou corrige les projets, les inscrit mieux dans leur contexte, ou hiérarchise les actions en tenant compte de la volonté des citoyens concernés.

Des mécanismes de démocratie participative existent déjà en grand nombre dans les collectivités locales. Il faut les enrichir et les généraliser, par exemple, en instituant une plateforme numérique nationale par laquelle les Français apporteraient leur contribution aux

différents projets et propositions de lois débattus au Parlement.

Prenons garde toutefois : la démocratie participative est difficile à manier.

Elle a aussi ses défauts : qui n'a jamais assisté à des comités de quartier ou des conseils citoyens où les mêmes, toujours, monopolisent la parole ?

Or, pour la première fois, le numérique rend possible la démocratie participative, en touchant plus de citoyens, en facilitant la communication, en permettant à ceux qui ne prennent jamais la parole de participer et à ceux qui la monopolisent de connaître la contradiction, celle-là même qui fait naître un débat vrai et constructif. Ne laissons pas passer cette chance !

*

Chapitre 6

Les réactions de l'opposition

Les personnalités de la scène politique réagissent au discours d'Emmanuel Macron. Ses annonces ont laissé l'opposition sur sa faim. (Le Figaro)

— **Laurent Wauquiez**, Président des **Républicains** (LR), a évoqué sur France 2 « *des petits gestes* » et « *des petites corrections des lourdes erreurs commises* » depuis deux ans, tout en jugeant que beaucoup de Français ne sont pas concernés par les mesures présentées jeudi soir. La baisse annoncée de l'impôt sur le revenu « *pour ceux qui travaillent* » ?

Il veut aller plus loin : « *Nous proposons -10% pour tout le monde, c'est simple, c'est clair* », a-t-il souligné vendredi matin sur Europe 1.

Surtout, « *rien de sérieux* » n'a été avancé « *sur la baisse de la dépense publique* » selon le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, convaincu qu'Emmanuel Macron a renoncé à la seule piste d'économie concrète, la baisse du nombre de fonctionnaires (le chef de l'État s'est dit « prêt » à renoncer à son objectif de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires d'ici à 2022).

— **Christian Jacob**, Président du groupe LR à l'Assemblée, dresse un constat sans concession. M. Macron était très attendu à l'issue d'un débat interminable. (Le Figaro - Marion Mourgue - 28/04/2019) :

« Emmanuel Macron propose un marché de dupes.

La vérité est qu'il n'a pas réussi à le conclure avec des réponses à la hauteur des attentes des Français. En ne changeant pas de cap, il prend un risque majeur pour la cohésion du pays. Six mois se sont passé depuis le début de la crise des "Gilets jaunes".

Le grand débat a été pensé comme un moyen de gagner du temps, d'amadouer les élus et d'endormir les Français. Or les causes de cette crise sont identifiées et rien, dans les annonces floues du Président, ne permet de dire qu'un début de réponse a été apporté. L'avenir nous dira s'il a galvaudé sa seconde chance. Si c'est le cas, ce sera un formidable gâchis car finalement, ce sont les chances de la France qu'il gâche. »

— **Éric Woerth**, Président LR de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, s'est montré sévère sur « *l'art d'être Français* », formule répétée par le chef de l'État.

« Je ne sais pas ce que c'est, c'est de la philosophie à deux balles ! », a-t-il dit sur France inter.

« J'ai rarement entendu un Président de la République aussi flou ».

— **Nicolas Dupont-Aignan**, Président de **Debout la France**, qui aurait aimé des annonces sur l'immigration, le rétablissement total de l'ISF et l'instauration d'un référendum d'initiative populaire (RIC), a renchéri sur Public Sénat :

« Du flou, c'est vrai. Je trouve que c'est surtout du léger ».

— **Sébastien Chenu**, porte-parole du **Rassemblement national (RN)**, a lancé sur BFMTV :

« Emmanuel Macron, en indiquant qu'il allait continuer la même politique et allait accélérer, a fait un sacré bras d'honneur aux gilets jaunes en évacuant d'emblée les plus grandes revendications et les attentes les plus profondes. »

— Pour **Jean-Luc Mélenchon**, leader des **Insoumis** :

« Macron sait-il que son discours était censé conclure la crise politique ? Il vient de la relancer en se défilant comme il vient de le faire. Les Français auront eu droit à un exercice d'autosatisfaction ».

— **Fabien Roussel**, secrétaire national du **Parti communiste**, a abondé en ce sens :

« Le président de la République et son gouvernement nous avaient annoncé des mesures fortes et puissantes. En fait, les Français auront eu droit à un exercice d'autosatisfaction, dans le prolongement des shows solitaires du grand débat national ».

— **Yannick Jadot**, eurodéputé écologiste, a soufflé sur RTL :

« Tout ça pour ça ».

Terriblement frustré, il a regretté d'avoir vu un Président de la République en campagne permanente.

« Où est la vision à la hauteur de la crise sociale et de l'apocalypse écologique ? Certaines mesures sont bienvenues, d'autres non. Mais rien n'est au niveau du moment que nous traversons ».

— **Raphaël Glucksmann**, numéro un de la liste **PS-Place publique** aux européennes, a tweeté :

« Tout était dit à la cinquième minute : pas de fausse route, pas de nouveau cap ».

— Selon **Olivier Faure**, premier secrétaire du **PS** :

« Toutes les annonces sont en trompe-l'œil. On ne fermera plus d'hôpitaux, mais rien n'est dit sur les fermetures de services qui se multiplient ».

— **Laurent Berger**, secrétaire général de la **CFDT**, a salué sur RTL la possible inflexion du chef de l'État sur la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici à 2022. Mais il note des insuffisances dans l'intervention présidentielle :

« un manque de vision sur la transition écologique » et *« l'absence de mesure spécifique de contribution des très hauts revenus »*, comme le rétablissement de l'ISF, limité au patrimoine immobilier depuis le 1er janvier dernier.

Toutes les têtes d'affiche politiques ont commenté les propos de Macron. Et bien évidemment, personne n'est content.

Florilège en dix tweets. (Libération) :

Laurent Wauquiez, le chef de la **droite**, n'est pas convaincu.

@laurentwauquiez 20:56 - 25 avr. 2019

Ces annonces sont des petites corrections. Il y a beaucoup d'oubliés : une partie des retraités et ceux qui vont travailler en prenant leur voiture.

Comment ces annonces sont financées ? Il n'y a aucune piste sérieuse. Les cadeaux d'aujourd'hui seront les impôts de demain.

Raphaël Glucksmann, la tête de listes aux européennes pour le **PS et Place publique**, n'est pas convaincu.

@rglucks1 20:37 - 25 avr. 2019

Où est la vision à la hauteur de la crise sociale et de l'apocalypse écologique ?

Certaines mesures sont bienvenues, d'autres non. Mais rien n'est au niveau du moment que nous traversons.

Tout était dit à la 5ème minute: pas de fausse route, pas de nouveau cap.

Benoît Hamon, tête de liste aux européennes pour **Génération**s, n'est pas convaincu.

@benoithamon 25 avril 2019

Alors que les Français demandaient la fin des inégalités et des privilèges, @EmmanuelMacron répond « je radicalise, j'intensifie et j'accélère ma politique »

Jean-Luc Mélenchon, le chef des **insoumis**, n'est pas convaincu.

@JLMelenchon 20:20 - 25 avr. 2019

Macron sait-il que son discours était censé conclure la crise politique ? Il vient de la relancer en se défilant comme il vient de le faire.

Olivier Besancenot, ex-porte-parole du **NPA**, n'est pas convaincu.

@olbesancenot 19:07 - 25 avr. 2019

La même politique et plein d'agendas. Durant le grand débat, Macron dit avoir découvert une société au bord du gouffre. Il propose de la remettre en Marche ! On sait au fond de quoi nous finirons si nous ne résistons pas. A samedi et RDV le 1er Mai !

Manon Aubry, la tête de liste de **La France insoumise** aux européennes, n'est pas convaincue.

@ManonAubryFr 20:19 - 25 avril 2019

"je n'ai pas réussi à me faire comprendre" le message est clair : le problème n'est pas le cap, c'est nous qui sommes trop bêtes pour comprendre.

Vous avez bien compris cette fois-ci ?

Olivier Faure, le chef du **PS**, n'est pas convaincu.

@faureolivier 21:11 - 25 avr. 2019

Grand débat, petites réponses. Injustice fiscale ? Rien. Transition écologique ? Une commission. Crise démocratique ? un droit de pétition local. Pas

d'acte 2 : « les orientations prises ont été justes »..
tout est dit.

Nicolas Dupont-Aignan, président de **Debout la France**, n'est pas du tout convaincu.

@dupontaignan 18:40 - 25 avril 2019

Le RIC non, les riches oui ! Tout est résumé.

Elsa Faucillon, députée du **PCF**, n'est pas du tout convaincue.

@ElsaFaucillon 21:05 - 25 avril 2019

Réponse à la crise :

- J'ai entendu
- Je suis venu
- Comme avant...je continue.

Nicolas Bay, député européen **RN**, n'est pas convaincu.

@NicolasBay 20:27 - 25 avr. 2019

Un Président qui se satisfait de son bilan et s'autocongratule en annonçant des mesuretteaux contours flous.

Après 6 mois de crise sociale et un Grand Débat qui aura coûté 12 millions d'euros, M. Macron n'a TOUJOURS RIEN COMPRIS !

Tout ça pour ça ?!

- **Analyse de Guillaume Tabard** (Rédacteur en chef et éditorialiste politique au Figaro) :

« L'apaisement recherché, l'audace reportée »

Même pour Emmanuel Macron, l'entre-deux est un art délicat. Par sa conférence de presse, le chef de l'État a envoyé deux messages, difficiles à conjuguer ensemble :

— d'un côté : j'ai bien entendu la colère et les inquiétudes des Français ;

— de l'autre : je garde le cap des réformes.

Le premier appelle des inflexions ou des corrections ; le second suppose de la détermination.

Répondre à la crise des « Gilets jaunes » et au "Grand débat national", c'est aller dans le sens de l'opinion, chercher à renouer un lien distendu.

Continuer à « transformer la France », c'est accepter de toucher sérieusement à des situations acquises, donc assumer le risque de l'impopularité.

Dans les mots, Macron l'a dit :

« Diriger, c'est accepter de ne pas être populaire » ; « les transformations en cours doivent être poursuivies et intensifiées »...

Mais dans les faits, la plupart des annonces trahissent une volonté de temporisation, ou à tout le

moins de ne pas attaquer la transformation du pays par la face nord.

*

Chapitre 7

Les réponses du Gouvernement à la crise des « Gilets jaunes »

L'agenda des mesures jusqu'à l'automne

Lundi studieux à Matignon le 29 avril. Toute la journée, l'ensemble du gouvernement, rejoint à l'heure du déjeuner par une trentaine de responsables de la majorité, a planché sur la mise en œuvre des mesures post-grand débat annoncées jeudi par le président de la République.

Un séminaire ⁵ pour « *déterminer qui devait faire quoi et quand* » ; « *atteindre les très nombreux et ambitieux objectifs fixés par Emmanuel Macron* », a indiqué Édouard Philippe.

Le Premier ministre a poursuivi ces échanges le soir, à l'occasion d'un dîner de la majorité auquel ont participé une poignée de ministres, le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand, le délégué général de La République en marche Stanislas Guérini, son homologue du MoDem François Bayrou, la tête de

⁵ Déclaration du Premier ministre "in extenso" en annexe 2

liste pour les élections européennes Nathalie Loiseau, et les responsables parlementaires des deux partis.

« *Nous sommes dans l'action, engagés pour une traduction concrète des annonces dans la vie des gens* », commentait un secrétaire d'État à la sortie du séminaire.

Traduction législative des annonces, financement dans un contexte budgétaire tendu... Édouard Philippe a dit « *vouloir faire vite et bien tout en prenant le temps de consulter* ».

Mais le gouvernement et la majorité sont confrontés à un certain nombre de contingences qui compliquent la mise en œuvre concrète. À commencer par l'articulation du calendrier, qui s'annonce chargé...

— **En juin**, le gouvernement présentera son **texte sur l'assurance-chômage** et précisera les **modalités de baisse de l'impôt sur le revenu**.

Sur le sujet sensible des niches fiscales des entreprises, le Premier ministre a promis de ne pas toucher au crédit impôt recherche et au CICE.

— **En juillet**, la **révision institutionnelle** sera présentée en conseil des ministres, ce qui porte à croire que l'exécutif souhaite passer par un nouveau texte plutôt

que reprendre les débats là où ils s'étaient arrêtés subitement au Parlement, en pleine affaire Benalla.

Le **projet de loi de bioéthique**, qui prévoit la PMA, est également au programme, comme prévu, du début de l'été. Pendant le séminaire, la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa et la députée Barbara Pompili ont notamment poussé pour que le calendrier de cette réforme soit sécurisé.

— Le **texte sur les retraites** sera, lui, présenté à la **fin de l'été**.

L'agenda 2025

Après les critiques sur un pouvoir trop vertical, Édouard Philippe a tenu à **donner des gages aux corps intermédiaires** avec qui il compte dessiner l'agenda 2025.

Dès lundi (6 mai), le premier ministre les réunira pour lancer la « **mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi** ».

En mai se tiendra le **premier conseil de défense de la transition écologique** et **en juin** la **première convention citoyenne sur le climat** avec des citoyens tirés au sort.

Début juin, une **concertation** débutera avec **l'ensemble des associations d'élus** sur les sujets de décentralisation.

La **Cour des comptes** est quant à elle **missionnée pour présenter des pistes en octobre pour mieux lutter contre la fraude fiscale**.

Enfin, les **propositions** de Frédéric Thiriez **sur la suppression de l'ENA** sont, elles, **attendues pour le mois de novembre**.

Et puisque l'exécutif veut montrer qu'il passe de la parole aux actes, **le Premier ministre fera la promotion concrète des réformes sur le terrain**. Du mercredi 1er

mai au vendredi 3 mai, Édouard Philippe a délocalisé son cabinet en Charente, accompagné du secrétaire d'Etat Gabriel Attal.

Le chef du gouvernement a ainsi renoué avec les formats longs de déplacement. La dernière délocalisation de Matignon remonte au mois de juin 2018... bien avant les "Gilets jaunes".

Dans le même temps, l'Élysée prépare aussi le retour sur le terrain du président de la République. Après ce séminaire, « *on entre dans l'acte II du quinquennat en étant tous alignés* », se réjouit un parlementaire.

Estimation du coût des mesures annoncées par Emmanuel Macron

(Par William Plummer - Le FIGARO ECONOMIE)

Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des comptes publics, a chiffré le coût des mesures annoncées depuis décembre en réponse aux « Gilets jaunes ».

Il a également appelé le patronat à soutenir la réduction des niches fiscales sur les entreprises « *dans le sens de l'intérêt général* ».

On y voit désormais plus clair. Les mesures d'Emmanuel Macron, dévoilées jeudi dernier, et celles de décembre, devraient avoisiner les **17 milliards** d'euros de coût, d'après un chiffrage dévoilé lundi matin sur Europe 1 par le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérald Darmanin :

« Il va y avoir 5 milliards d'euros de baisse d'impôt sur le revenu et environ 1,4 ou 1,5 milliard d'euros de réindexation des retraites en dessous de 2.000 euros par mois. Ce qui fait environ 6,5 milliards d'euros », a expliqué le ministre.

Par ailleurs, l'instauration d'une retraite minimum devrait coûter, selon lui, **moins d'un milliard d'euros**.

Le coût du dédoublement des classes, lui, n'a pas encore été évalué.

À cela il faut ajouter les mesures annoncées en décembre dernier : « **7 milliards d'euros d'impôts et 3 milliards d'euros de primes d'activité**. Donc on est presque à **17 milliards d'euros en tout** », a résumé le ministre.

*

Chapitre 8

Elections européennes de 2019

Les élections européennes ont eu lieu du 23 au 26 mai dans l'ensemble des États membres de l'Union européenne.

Elles ont eu lieu en France :

— le samedi 25 mai à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Polynésie française, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

— le dimanche 26 mai en métropole, ainsi qu'à la Réunion, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

Les élections européennes 2019 marquent le **retour à la circonscription unique** (de 2004 à 2014, la France était découpée en 8 circonscriptions pour les élections européennes). Les représentants de la France seront élus sur des listes nationales de 79 candidats.

Listes en présence, sondages, participation

- **Listes en présence**

34 listes de candidats à l'élection des représentants de la France au Parlement européen ont été enregistrées. Chacune des listes comporte **79 candidats** avec une alternance de candidat de chaque sexe.

Un seul tour pour élire 79 eurodéputés Français.

- **Sondages du vendredi 24 mai à J-2 en France**

(BVA, CSA, ELABE, HARRIS Interactive, IPSOS, IFOP, FIDUCIAL, ODOXA, OPINIONWAY, SOFRES, KANTAR...)

Moyenne des derniers sondages des six listes ayant des élus (24/05/19 à 21h)

RN	LREM - MODE M	LR	FI	EELV	PS - PP
24,5	22,8	13	8,3	8,3	5,3

- **Participation au scrutin**

Le taux de participation, en hausse, a été de **50,12%** (il était de **42,43%** en 2014).

	Nombre	% des inscrits	% des votants
Inscrits	47 344 735		
Abstentions	23 613 483	49,88	
Votants	23 731 252	50,12	
Blancs	551 235	1,16	2,32
Nuls	525 793	1,11	2,22
Exprimés	22 654 224	47,85	95,46

Le taux de participation à 17h00 pour la France métropolitaine était de **43,29%** (il était de **35,07%** lors des élections européennes de 2014, de **33,18%** en 2009, de **33,24%** en 2004).

Résultats définitifs, analyse

- **Résultats définitifs des six listes ayant des élus ⁶**

Listes	Voix	% inscrits	% exprimés	Prévision 24/05	Sièges
RN	5 281 745	11,16	23,31	24,5	23
LREM	5 075 469	10,72	22,41	22,8	23
EELV	3 052 573	6,45	13,47	8,3	13
LR	1 920 582	4,06	8,48	13	8
FI	1 428 410	3,02	6,31	8,3	6
PS - PP	1 402 143	2,96	6,19	5,3	6

- **Analyse**

— Pour la première élection depuis qu’il a accédé au pouvoir en 2017, le résultat de la liste soutenue par le Président de la République et sa majorité est une mauvaise nouvelle pour Emmanuel Macron.

— Les écologistes d’EELV obtiennent un bien meilleur résultat que ce que prédisaient les sondages, sans toutefois dépasser leur score de 2009 (16%).

— C’est un revers pour les Républicains de François-Xavier Bellamy.

⁶ Résultats détaillés en annexe 3

— Les listes de La France insoumise et du Parti socialiste-Place publique font jeu quasi-égal, avec 6,31% et 6,19% des voix. C'est une bonne surprise pour la seconde, qui n'était pas assurée de dépasser les 5%, seuil au-dessous duquel ils n'auraient pas eu de représentants au Parlement.

— **Séisme dans les outre-mer** (Le Monde -analyse du journaliste Patrick Roger, publiée le 04 juin).

La liste du Rassemblement national (RN) aux élections européennes est arrivée en tête dans la majorité des collectivités ultramarines à l'exception de la Martinique, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna. Résultat d'un travail de fond qui confirme qu'une digue a bel et bien cédé pour le parti qui avait déjà enregistré un score historique à l'élection présidentielle de 2017.

Sans doute faut-il relativiser du fait de la nature du scrutin qui ne suscite qu'un faible intérêt chez les Ultramarins, et de la très faible participation qui en résulte : de 13,4% en Guyane à 34,6% à Wallis-et-Futuna, contre une moyenne nationale de 50,12%.

Le cas de La Réunion est symptomatique. Dans ce département où Marine Le Pen était arrivée en tête dans dix communes à la présidentielle de 2017, la liste RN, avec une participation de 31,2%, a réalisé un grand

chelem, se hissant en première position sur la totalité des vingt-quatre communes de l'île.

— **Au niveau européen** (dans une tribune au Monde publiée le 02 juin), les géographes Sylvain Kahn et Jacques Lévy analysent la percée des nationalistes et détaillent la manière dont ceux-ci ont réussi à asphyxier la droite traditionnelle.

Les élections européennes rendent clair un changement majeur jusqu'alors masqué : la mutation de la droite.

On voit bien que l'installation des droites radicales dans le paysage politique européen se fait avant tout au détriment de la droite classique, conservatrice et démocrate-chrétienne, dont Angela Merkel, Jean-Claude Juncker, Donald Tusk, Leo Varadkar, Theresa May ou Mariano Rajoy sont des figures familières. Le vote français, 1ère place pour le Rassemblement national de Jordan Bardella, n'est pas un cas particulier mais au contraire, emblématique.

Au-delà des variations nationales, le grand eurogroupe parlementaire du Parti populaire européen (PPE, démocrates-chrétiens, centre droit et conservateurs modérés) subit plus qu'une érosion : un affaissement historique. S'il demeure le premier des groupes dans le nouveau Parlement, il passe de 30% à moins de 25% des sièges.

Chapitre 9

Le mouvement des "Gilets jaunes" et les élections européennes

L'engagement politique des "Gilets jaunes" a bien évolué au fil des mois.

« Super. Enfin une initiative intelligente qui nous permettra de nous faire entendre démocratiquement et de porter nos revendications au niveau européen. La possibilité pour chaque courant de pensée de s'exprimer et de discuter afin de trouver des solutions est la base de la démocratie. Que veulent réellement ceux qui nous en dissuadent ? » (Luna - Rouen - 19/12/2018)

Cela, c'était en décembre 2018. La réalité fut tout autre. La question de l'engagement politique des "Gilets jaunes" suscita de vifs débats. Tout au long de la campagne, les membres des différents groupes n'ont cessé de rappeler qu'aucune des listes ne pouvait se revendiquer du mouvement.

Implication des "Gilets jaunes" aux élections européennes

Dès le début du mouvement, l'hypothèse d'une liste "Gilets jaunes" avait été testée par les sondeurs. Un sondage (commandité par LREM) leur prédisait un score de 12%.

Une liste "**Ralliement d'initiative citoyenne**" (RIC) avait émergé le 23 janvier, avec à sa tête **Ingrid Levavasseur**.

Mais les critiques l'accusant de faire le jeu d'Emmanuel Macron, qui s'accompagnaient d'un déchaînement de violences sur les réseaux sociaux et dans les cortèges, la conduisirent très rapidement à renoncer à se présenter.

Tout au long de la campagne, les membres des différents groupes de "Gilets jaunes" n'ont cessé de rappeler qu'aucune des listes ne pouvait se revendiquer du mouvement.

- **Leurs intentions pour les élections européennes :**

"Capital" avait interrogé les principaux représentants médiatiques du mouvement des "Gilets jaunes", afin de connaître leur position concernant les élections européennes.

— A l'image de **Benjamin Cauchy** ou **Jean-François Barnaba**, quelques figures du mouvement avaient décidé de prendre part au scrutin en ralliant des listes existantes, voire comme **Christophe Chalençon**, de créer leur propre mouvement. Des cas exceptionnels.

— De **Eric Drouet** à **Maxime Nicolle**, les "Gilets jaunes" les plus connus avouaient respecter globalement le caractère initialement apolitique du mouvement en choisissant de rester en dehors du scrutin.

— Si **Ingrid Levavasseur** a définitivement pris ses distances avec le mouvement des "Gilets jaunes", elle a annoncé se rendre aux urnes : « *Je voterai en fonction de mes convictions de toujours, donc écolo et à gauche, mais pas pour La France insoumise* ». Elle appelait à barrer la route à la liste soutenue par Emmanuel Macron et aux extrêmes, RN en tête.

— Eborgné à Paris lors de l'acte XI du mouvement, **Jérôme Rodrigues**, irréductible opposant au chef de l'Etat, affichait un objectif clair : « *Il faut un vote anti-Macron pour qu'il redescende de trois étages* ». Préférant garder secret son vote, même s'il précisait que ce ne serait « *ni l'abstention, ni un bulletin blanc* », il appelait clairement à faire barrage à Emmanuel Macron sans dissuader ceux qui seraient tentés par la liste du Rassemblement national.

— S'il avait voté, **Maxime Nicolle** (surnommé "Fly Rider") aurait choisi une petite liste, de celles qui végètent à 1% ou moins dans les sondages « *Pour contribuer à faire baisser les gros partis, il faut qu'ils aient le moins de députés européens possible* ». Anti-système et plus que jamais anti-Macron, il voyait le scrutin européen comme l'opportunité d'infliger une lourde défaite au Président.

— Passée de "Nuit debout" aux "Gilets jaunes", féministe, **Sophie Tissier** aurait aimé donner sa voix à Manon Aubry, mais l'ombre de Jean-Luc Mélenchon planant sur la liste de La France insoumise la rebutait un peu. Elle choisirait dans l'isoloir une liste de gauche : Yannick Jadot, Manon Aubry ou Ian Brossat. Comme Ingrid Levavasseur, elle a appelé à faire un double-barrage à Emmanuel Macron et au Rassemblement national de Marine Le Pen.

En conclusion : ceux qui voudront voter "Gilets jaunes" pourront le faire et auront l'embarras du choix.

Certains ont été candidats issus du mouvement, mis en avant sur des listes de partis traditionnels de gauche et de droite (accusés de faire de la récupération) :

- **les Patriotes** de Florian Philippot (10),
- **PCF** de Ian Brossat (3),
- **UPR** de François Asselineau (2),

— **Debout la France** de Nicolas Dupont Aignan (1).

D'autres l'ont été dans des listes labellisées "Gilets jaunes" : "**Alliance jaune**" de Francis Lalanne (100% gilets jaunes), "**Evolution citoyenne**" (de Christophe Chalенçon), "**Mouvement pour l'initiative citoyenne**" (de Gilles Helgen).

— La liste "**Alliance jaune**", portée par le chanteur Francis Lalanne, a été créée après plusieurs semaines de négociations, grâce à une alliance avec les représentants de la liste "**Ralliement d'initiative citoyenne**". La liste finale se voulait "apartisane". Ses 79 candidats étaient tous des militants ou sympathisants ayant contribué d'une façon ou d'une autre soit sur les ronds-points, soit sur Internet, soit en faisant du bénévolat. Elle a bénéficié d'une caution financière de 800.000 euros assurée par Jean-Marc Governatori, co-secrétaire national de l'Alliance écologique indépendante, ami de Francis Lalanne.

— Les candidats de la liste "**Évolution citoyenne**" (tête de liste, un "Gilet jaune" de la première heure : **Christophe Chalенçon**) voulaient aller au-delà de la simple étiquette "Gilets jaunes" en se revendiquant comme des "citoyens" avec des opinions aussi bien de droite que de gauche, ne cherchant pas à représenter le courant car beaucoup n'étaient pas en phase avec la forme

qu'il avait pris. Les 79 candidats représentaient la société civile et 90% d'entre eux avaient participé au mouvement du 17 novembre.

— Les candidats de la liste "**Mouvement pour l'initiative citoyenne**" (menée par Gilles Helgen) ont été tirés au sort.

- **Résultats :**

Les listes qui ont endossé le message des "Gilets jaunes" ont échoué dans les urnes. Leurs scores ont été très faibles, loin du seuil des 5% nécessaires pour envoyer des élus au Parlement européen :

— **0,54%** des électeurs pour **Alliance jaune**,

— **0,03%** pour **Mouvement pour l'initiative citoyenne**,

— **0,01%** pour **Évolution citoyenne**.

Les partis politiques ayant fait figurer des "Gilets jaunes" sur leur liste (Debout la France, Les Patriotes, Parti communiste français, Union populaire républicaine) **n'ont pas dépassé les 5%**.

Selon des enquêtes Ipsos et IFOP, les personnes déclarant se sentir "Gilets jaunes" ou soutiens du mouvement ont voté majoritairement pour le Rassemblement national.

Quel avenir pour le mouvement ?

S'il est impossible de savoir si le scrutin européen mettra fin à ce mouvement dont la mobilisation baisse sans cesse au fil des actes, certains tels **Eric Drouet** et **Jérôme Rodrigues** affichent une volonté de reprendre le combat, espérant un retour dans les rues.

D'autres entendent se tourner vers la prochaine échéance électorale pour « *battre le système à son propre jeu* ». Une vision de l'avenir portée par **Maxime Nicolle** qui au micro de Sud Radio, estimant que les élections du 26 mai ne changeaient quoi que ce soit, proposait plutôt de « *prendre les mairies, de nombreux compagnons de lutte partageant cette opinion* ».

Cette stratégie, l'aide-soignante **Ingrid Levavasseur** a déjà fait savoir qu'elle était la sienne. Ne reniant rien de ses combats pour la justice sociale ou l'égalité femmes-hommes, elle vise une candidature aux élections municipales de 2020 avec son association "**Eclosion démocratique**".

Par la voix de **Christophe Chalença**, "**Évolution citoyenne**" a indiqué son intention de poursuivre l'engagement jusqu'aux élections municipales.

Mais un goût amer est largement perceptible sur les réseaux sociaux. Plusieurs internautes disent avoir pris la décision de jeter l'éponge.

Cette élection a indéniablement créé une fracture dans le mouvement que traduit la publication partagée sur Facebook le lundi 27 mai au matin :

« Gros coup de gueule ce matin !

J'en ai marre de voir cette guèguerre sur les réseaux sociaux.

A la base on se battait pour obtenir de meilleures conditions de vie, baisse du carburant, baisse des impôts... la liste est longue...

Tout ce que nous obtenons c'est la division !!!!

Où sont nos vraies valeurs !

On est tous dans la même merde.

Le but était de s'unir, pas de subir les états d'âme des uns et des autres.

A quand un vrai rassemblement et une union véritable ! Chacun a sa propre opinion.

J'ai l'impression que tout le monde a oublié pourquoi on était dans la rue le 17 novembre et maintenant en fait une raison personnelle.

Quand saurez-vous mettre vos colères de côté et à quand une vraie fraternité ?????? »

*

Chapitre 10

Quelles conclusions tirer du résultat des élections européennes pour l'exécutif ?

L'Europe et Emmanuel Macron, les deux vrais vainqueurs des élections européennes

(Slate - Gérard Grunberg et Telos - 2 juin 2019)

La participation en hausse prouve la victoire de l'Europe. Emmanuel Macron, lui, est parvenu à faire oublier le clivage droite-gauche à son avantage.

- **Une victoire de l'Europe**

Les élections de 2019 resteront sans doute comme les premières véritables élections européennes. L'Union européenne elle-même en est la grande gagnante. La poussée très nette de la participation dans la majorité des pays membres, notamment en Allemagne, en Espagne ou en France, signifie que pour un nombre croissant de citoyen(ne)s les élections européennes ont un sens.

Plus de la moitié (**51%**) a voté, alors que depuis 1979 le taux de participation ne cessait de baisser (42,6% en 2014).

Dans les pays de l'Europe de l'Est devenus plus récemment membres de l'UE et où les taux de participation étaient dramatiquement bas, l'augmentation de la participation a été forte, notamment en Pologne, en Roumanie, en Slovaquie et en République tchèque.

Le dimanche 26 mai, l'électorat a voulu projeter au niveau européen les nouveaux clivages et enjeux qui sont ceux de nombreux pays aujourd'hui : l'affirmation ou le rejet de l'Europe et l'écologique, notamment.

- **Une victoire d'Emmanuel Macron**

Il était étonnant au soir du scrutin d'entendre la plupart des commentaires expliquer qu'il s'agissait d'une victoire pour le Rassemblement national et d'une défaite pour Macron qui, lui, aurait au mieux « limité la casse ».

C'est tout le contraire. Il a remporté une victoire stratégique d'une grande portée.

En 2017, il avait deux objectifs : remplacer le clivage gauche-droite pour empêcher l'alternance au pouvoir de la gauche et de la droite modérées, et **constituer un électorat nouveau** qui soit à la fois « de gauche et de droite ».

Aux élections de 2017, il donna un premier coup décisif au système partisan avec l'effondrement du Parti socialiste (PS) et la victoire de La République en marche

(LREM) à l'Assemblée nationale. Beaucoup alors estimaient que ce nouvel électorat était un accident et qu'un tel succès ne se renouvellerait pas. Le mouvement des "Gilets jaunes" faisait dire à certains qu'un effondrement du macronisme était proche. Or que s'est-il passé le 26 mai ?

Avec **22,4%**, LREM a tenu pour l'essentiel par rapport à 2017. Après les épreuves qu'il a traversées depuis au moins une année, ne perdre qu'un point et demi est un résultat remarquable.

Quant au RN, on cherche en vain sa victoire. Alors que la participation a sensiblement augmenté par rapport aux précédentes élections européennes, il passe de 24,9% à **23,3%**, à moins d'un point de LREM et ne gagne finalement que deux points par rapport à la présidentielle.

- **Les résultats aux élections européennes sont une victoire "secrète" pour Emmanuel Macron.**

Le Rassemblement National (RN) n'a pas réussi à creuser l'écart, ni même affaibli le Président et son Premier ministre qui s'est empressé de déclarer que sa politique ne changerait pas d'un iota, bien au contraire. Édouard Philippe va s'empresser d'accélérer les réformes.

Quant à dissoudre l'Assemblée nationale, « *vous rigolez* », semblait-il répondre à Marine Le Pen.

Mieux ! Dans trois ans, en 2022, le président sera encore Emmanuel Macron. Pourquoi ?

— Il a réussi à consolider la fracture dans une France de moins en moins fraternelle et de plus en plus divisée.

— Au vu des résultats de cette élection, la France n'est plus à droite. La majorité des listes présentées se revendiquaient de la gauche ; et en additionnant les voix des candidats que l'on peut attribuer à la droite, on arrive à un petit **40%**.

Ce type d'élection ne signifie toutefois pas que politiquement, les électeurs confirmeraient leur vote en 2022. Les abstentionnistes seront d'abord beaucoup moins nombreux, et comme l'avait fait François Mitterrand en 1981, la droite pourrait se regrouper autour d'un programme commun de gouvernement.

Les trois prochaines années seront donc décisives. Si tel n'est pas le cas, la voie serait libre pour Emmanuel Macron.

*

Chapitre 11

Acte II du quinquennat

« Une nouvelle étape qui marque une césure, à travers un profond changement de méthode, mais qui va de pair avec deux impératifs : la constance et la cohérence, qui sont bien les seules choses que notre pays n'ait jamais tentées. »

- **Déclaration de politique générale d'Edouard Philippe, Premier ministre.**⁷

Pour la deuxième fois depuis le début du quinquennat, le Premier ministre Edouard Philippe a prononcé un discours de politique générale, le 12 juin devant l'Assemblée nationale, le 13 juin devant les sénateurs.

A l'issue de ces prises de parole solennelles, **l'occasion pour le gouvernement de détailler le chapitre territorial de "l'acte II du quinquennat"**, *« le vote permettant à chacun de se prononcer et à tous d'y voir plus clair »*, il a sollicité un vote de confiance dans la plus pure tradition parlementaire de la Ve République.

⁷ Discours intégral en annexe 4

L'Assemblée nationale a voté la confiance au gouvernement par **363 voix contre 163** (526 suffrages ont été exprimés sur 573 votants).

Le 4 juillet 2017, après le triomphe des "marcheurs" aux législatives, il avait reçu la confiance par **370 voix pour et 67 contre**, et un nombre record de **129 abstentions**, la plus faible opposition sur un vote de politique générale depuis 1958.

Le lendemain, le Premier ministre a réédité sa prise de parole, cette fois devant le Sénat.

Fait rare, c'était la première fois – en vertu de l'article 49-4 de la Constitution, qui prévoit la possibilité pour le gouvernement de demander à la chambre haute son approbation – qu'une déclaration de politique générale était soumise à un vote dans un Sénat tenu par l'opposition. Une "simple marque de respect", jure Matignon. Mais qui pousse aussi Les Républicains à clarifier leur position vis-à-vis d'Emmanuel Macron.

Une manière pour l'exécutif de connaître plus précisément le rapport de force en vue de la réforme constitutionnelle, où le soutien d'une bonne part des sénateurs LR est indispensable.

La majorité présidentielle a pu observer à la loupe le vote de l'ensemble des 348 sénateurs, celui d'abord des 144 élus LR qui dominent la chambre haute. Face au

risque de division entre ceux tentés par un vote contre et ceux préférant l'abstention, Bruno Retailleau, président du groupe LR, a appelé ses troupes à s'abstenir – alors qu'à l'Assemblée, 81 des 104 députés des Républicains n'ont pas accordé leur confiance à Edouard Philippe.

Alors que le Premier ministre avait appelé les sénateurs à dépasser les clivages, seuls **71 sur 345** ont voté pour sa déclaration de politique générale. **181** ont choisi de ne pas se prononcer et **93 ont voté contre**.

- **Ce qu'il faut retenir du discours de politique générale d'Edouard Philippe.**

Retraites, fiscalité, PMA, assurance-chômage... Le Premier ministre a présenté le calendrier et la méthode des mois à venir jusqu'aux élections municipales de mars 2020.

— **PMA** : C'est l'une des principales annonces. Le projet de loi bioéthique, qui comprend l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, sera examiné à l'Assemblée **dès la fin septembre**.

« Je suis persuadé que nous pouvons atteindre une forme de débat serein, profond, sérieux, à la hauteur des exigences de notre pays. C'est mon

ambition en tout cas », a-t-il lancé, recevant une ovation debout d'une partie de l'hémicycle, surtout à gauche, qui attendait cette annonce.

« Sur certaines questions comme l'accès aux origines, le régime de filiation en cas de PMA avec tiers donneur, plusieurs options étaient possibles, et le gouvernement a retenu celles qui lui semblaient les plus à même de permettre un débat apaisé », a-t-il poursuivi.

— **Retraites** : La future réforme des retraites maintiendra la possibilité d'un départ à 62 ans mais l'exécutif définira un âge d'équilibre.

« Nous définirons un âge d'équilibre et des incitations à travailler plus longtemps, mais en ne bougeant pas l'âge légal. Ainsi, chacun pourra faire son choix, en liberté et en responsabilité. »

Le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, qui mène depuis janvier 2018 un intense programme de concertation, présentera ses recommandations **dès juillet**.

— **Assurance-chômage** :

« La future réforme de l'assurance-chômage comprendra un bonus-malus qui s'appliquera dans les 5 à 10 secteurs d'activité utilisant le plus de contrats courts. »

« La réforme, qui sera annoncée le 18 juin, inclura aussi une dégressivité de l'indemnisation sur les salariés qui perçoivent les salaires les plus élevés », a-t-il encore précisé.

— **L'ambition écologique au cœur de l'acte II :**

Le Premier ministre a reconnu avoir *« mis du temps à considérer que les enjeux écologiques sont aussi importants que l'emploi et la sécurité »*.

Dès le début de son discours, il a assuré que l'ambition écologique serait au cœur de l'acte II du quinquennat et que ce thème dépasse les clivages politiques :

« Plus personne n'a aujourd'hui le monopole du vert. »

Il a indiqué que les propositions les plus puissantes de la "Convention citoyenne pour la transition écologique", voulue à l'issue du "grand débat" et qui doit être réunie dans les semaines à venir, pourraient être soumises à référendum.

« Cette assemblée de 150 citoyens pourra proposer de nouvelles mesures, elle pourra en définir le rythme et les financements. Elle rendra ses conclusions au début de l'année 2020. »

Il a aussi annoncé, sans donner de précisions, que *« les aides existantes à la rénovation énergétique des bâtiments, trop complexes et profitant en réalité aux ménages les plus riches, seront remises totalement à plat. »*

— **Lutte contre le gaspillage** : Le texte de lutte contre le gaspillage sera inscrit dans les trois priorités de l'Assemblée nationale pour la rentrée en **septembre**.

« La loi prévoira notamment la possibilité d'imposer l'incorporation de plastique recyclé dans toutes les bouteilles en plastique. »

Il a enfin affirmé que *« tous les produits en plastique jetables seraient bannis de l'administration à compter de 2020. »*

— **Réforme des institutions** : vers un nouveau report ?

Edouard Philippe a ouvert la porte à un report de l'examen de la réforme des institutions après les sénatoriales de septembre 2020, appelant toutefois à ne pas résister au désir de changement exprimé par les Français.

« Nous attendrons le moment propice et la manifestation de volonté du Sénat, qui peut-être ne viendra qu'après le renouvellement de la haute

chambre en 2020. Le Président de la République a la faculté d'interroger directement les Français par référendum sur la réduction du nombre de parlementaires. »

* *

Annexe 1

Conférence de presse du 25 avril 2019 Propos liminaire

Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames, Messieurs.

J'ai souhaité vous rencontrer devant les Français qui nous écoutent et nous regardent pour tirer les conclusions du Grand débat national, et proposer au pays les orientations du nouvel acte qu'appelle l'attente de nos concitoyens, nouvel acte de notre République.

Que s'est-il passé au fond depuis le mois d'octobre dernier dans notre pays ? Un mouvement inédit, le mouvement des gilets jaunes qui a dit sa colère, son inquiétude, qui a dit aussi son impatience que les choses changent plus vite, plus radicalement, que le peuple français puisse avoir sa part de progrès dans un monde incertain et où il faut bien le dire, il a eu le sentiment durant plusieurs années de plutôt subir des reculs.

Ce mouvement s'est ensuite progressivement transformé, tirillé entre les injonctions contradictoires : la démocratie absolue et permanente d'un côté ou la fascination autoritaire de l'autre ; le plus de services

publics tout à fait légitime et le moins d'impôts, tout aussi légitime mais difficilement compatibles.

Ce mouvement a ensuite été récupéré, nous l'avons tous vu, par les violences de la société : l'antisémitisme, l'homophobie, les attaques contre les institutions, les journalistes parfois, les forces de l'ordre.

Aujourd'hui, l'ordre public doit revenir avant tout, et avec lui l'indispensable concorde. Mais je ne veux pas que les dérives de quelques-uns occultent les justes revendications portées à l'origine de ce mouvement et profondément soutenues.

C'est pour cela que j'ai apporté une première réponse dès le 10 décembre dernier ; une réponse d'ampleur parce qu'elle me paraissait juste et qu'elle était cohérente avec les orientations que nous avons d'ailleurs retenues au début du quinquennat : donner plus de pouvoir d'achat, mais plus vite aux classes moyennes et à celles et ceux qui travaillent.

C'est aussi pour cela que j'ai voulu ce "Grand débat national", exercice inédit dans les démocraties contemporaines, dans lequel je me suis personnellement engagé aux côtés des maires, et qui a permis à plusieurs millions de nos concitoyens de participer. Et je dois dire la grande fierté qui est la mienne d'avoir vu durant ces mois nos concitoyens prendre part à ces débats, dire leur part de vérité, proposer, réfléchir. J'ai moi-même

beaucoup appris de notre pays, aux côtés des maires, sur la fonction qui est également la mienne durant ces mois.

J'ai beaucoup appris et cette fierté que j'évoquais m'a convaincu d'une chose : nous sommes avant toute chose les enfants des Lumières et c'est de ce débat, de ces délibérations, de cette capacité à dire et contredire, mais dans le respect de l'autre, que peuvent naître les bonnes solutions pour le pays ; en aucun cas dans l'obscurantisme ou le complotisme. On ne bâtit pas sur la haine de soi, la jalousie de l'autre mais bien plus dans la juste compréhension de ce que nous sommes et des défis qui sont devant nous.

Alors qu'a dit ce mouvement et qu'est-ce que j'ai saisi de ce Grand débat ?

D'abord, on l'a tous entendu, un profond sentiment d'injustice : injustice fiscale, injustice territoriale, injustice sociale. Ce sentiment est là, il est installé, il faut lui apporter une réponse.

Ensuite un sentiment de manque de considération : beaucoup de nos concitoyens ne se sentent pas respectés dans leur quotidien, dans ce qu'ils vivent, par nos institutions, parfois notre organisation collective, nos manières de décider, de faire.

Un manque de confiance aussi dans les élites, toutes les élites, votre serviteur au premier chef, mais

l'ensemble de ceux qui sont élus, exercent des responsabilités, représentent, parfois même cherchent à décrypter l'actualité. Il est difficile de construire quelque chose lorsque la confiance n'est pas rétablie à l'égard de celles et ceux qui doivent être des tiers de confiance ou qui décident dans la société.

Un sentiment d'abandon. Sentiment d'abandon qui se nourrit du fait que de plus en plus de vies de nos concitoyens sont comme oubliées ou inadaptées à l'organisation du monde tel qu'il est, tel qu'il s'est fait.

Nous vivons dans une société avec des politiques publiques qui ont largement été pensées au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. La famille a changé, la manière de travailler a changé, nos organisations ont changé et nous ne l'avons pas totalement vu.

On a découvert, il faut bien le dire avec beaucoup d'humilité durant ce mouvement, ce qu'on appelle aujourd'hui les familles monoparentales, la plupart du temps ces femmes seules qui élèvent leurs enfants et travaillent. Très peu de choses sont faites dans la société pour elles, pour ne pas dire rien.

On a vu s'exprimer les enfants victimes de harcèlement à l'école, les personnes vivant en situation de handicap qui ont dit aussi tout ce que la société avait de béances, celles et ceux qui travaillent dans les grandes villes où on a créé l'essentiel des emplois ces 20

dernières années, mais n'ont pas les moyens d'y vivre et habitent parfois à trois-quarts d'heure ou une heure de route sans qu'il y ait de transport collectif. On n'avait pas non plus conçu de politique publique pour eux, et donc il y a comme des plis de la société qui se sont en quelque sorte révélés, des angles morts, ces vies un peu oubliées de nos politiques publiques, de beaucoup de nos discours qui ont dit "moi je participe, je travaille, je vis mal malgré ce travail ; je veux non seulement qu'on me reconnaisse, mais qu'on apporte des solutions concrètes à ma vie."

Et évidemment je n'oublie pas parmi ces quelques portraits chinois que je viens de brosser les retraités modestes dont j'ai un moment cru moi-même que leurs protestations n'étaient pas totalement légitimes – "vous me parlez de la CSG, regardez c'est quelques euros par mois" – mais qui vivent aujourd'hui avec l'angoisse de parfois devoir aider les générations suivantes qui ne s'en sortent pas totalement, de devoir subvenir aux besoins de leurs propres aînés qui vivent encore et sont en dépendance, et qui voient devant eux ce que va coûter la maison de retraite, l'EHPAD : entre 1800 et 2000 euros par mois là où leur retraite est à 1300 euros et qu'ils ont travaillé toute leur vie.

Ces cas concrets se sont dits à nous, se sont exprimés et ont nourri ce sentiment d'abandon.

Enfin, c'est la peur des grands changements : le climat avec son urgence, mais aussi son lot d'inquiétudes parce qu'il faut changer des habitudes prises pour se déplacer, produire ; l'immigration ; le numérique ; le déclassement social ; le vieillissement que je viens rapidement d'évoquer.

Alors, face à toutes ces inquiétudes qui se sont exprimées, ces sentiments que je voulais rassembler pour dire un peu ce que j'avais compris et entendu : est-ce qu'il faudrait tout arrêter de ce qui a été fait depuis 2 ans ? Je me suis posé la question : est-ce qu'on a fait fausse route ? Je crois tout le contraire. Je crois que les transformations en cours et les transformations indispensables à faire dans notre pays ne doivent pas être arrêtées, parce qu'elles répondent profondément à l'aspiration de nos concitoyens. Elles n'ont pas été suffisamment rapides à l'endroit de certains, pas suffisamment radicales, pas suffisamment humaines – je vais y revenir –, mais je pense très profondément que les orientations prises durant ces deux premières années, à bien des égards, ont été justes.

Mettre l'école, le mérite, le travail au cœur de notre ambition était indispensable.

Décider à investir, produire davantage pour redevenir une nation forte en menant toutes les réformes nécessaires pour cela était indispensable, aussi pour

pouvoir financer la solidarité ensuite qu'on veut pouvoir se payer.

Moderniser notre économie, réduire nos déficits publics, réarticuler une vraie ambition européenne face à toutes ces menaces étaient, je le crois très profondément, de bonnes orientations.

Je crois donc que ces fondamentaux des deux premières années doivent non seulement être préservés, mais poursuivis et intensifiés. Et d'ailleurs les premiers résultats sont là au moment même où nous vivons cette crise :

— Nous recréons des emplois, plus de 500.000 durant ces deux premières années, y compris dans le secteur industriel où depuis plus de 10 ans nous étions en train de détruire constamment des emplois en France.

— Les investissements repartent et continuent de repartir.

— Pour la première fois depuis bien longtemps en ce moment même, notre croissance est supérieure à celle de bien de nos pays voisins.

Donc les résultats commencent à être là.

Alors la réponse n'est pas dans le reniement, mais je crois dans la définition plus profonde d'une nouvelle ambition, dans la réponse aux questions profondes que se pose notre pays et qui se posent d'ailleurs dans nombre

d'autres démocraties dans le monde, qui vivent partout des crises qui se traduisent de manière différente, qui sont des crises de l'efficacité, de la représentation.

D'abord face au sentiment d'injustice, nous devons apporter une réponse qui place l'homme au cœur de notre projet bien davantage que nous ne l'avons fait.

Notre projet national doit être plus juste, plus humain afin de rassembler et de réunir. Face aux grands changements il nous faut retrouver, par le projet national et européen, la maîtrise de notre destin et de nos vies.

Je crois que ce à quoi aspire très profondément le peuple français c'est de comprendre pourquoi on décide les choses, qu'on puisse en tant que gouvernants dire à un moment "nous ne sommes pas d'accord", de ne pas tout subir ou d'avoir le sentiment qu'on s'adapte constamment au cours du monde.

Alors ce nouveau temps de cette mandature et de notre République, je veux lui assigner un objectif simple : redonner une espérance de progrès à chacun, en demandant à chacun le meilleur de lui-même, et c'est ainsi que nous pourrons reconstruire ensemble très profondément ce que j'appellerais "l'art d'être Français" qui est une manière très particulière d'être ce que nous sommes. L'art d'être Français, c'est à la fois être enraciné et universel, être attaché à notre histoire, à nos racines, mais embrasser l'avenir, c'est cette capacité à débattre de

tout en permanence et c'est, très profondément, décider de ne pas nous adapter au monde qui nous échappe, de ne pas céder à la loi du plus fort mais bien de porter un projet de résistance, d'ambition pour aujourd'hui et pour demain.

Et pour ce faire il y a quatre orientations que je voulais brosser ce soir devant vous avant de répondre à vos questions et qui sont, en quelque sorte, celles sur lesquelles je veux construire cette nouvelle étape.

Première orientation

La première orientation c'est de **changer, beaucoup plus en profondeur et rapidement, notre démocratie, notre organisation, notre administration.**

Au fond, le sentiment de beaucoup de nos concitoyens, c'est comme ça que je l'ai entendu, c'est de dire "vous nous avez demandé des changements à nous mais vous avez très peu changé. Vous vous êtes toujours avec les mêmes, organisés de la même manière, on n'a rien vu bouger." Ce n'est pas faux.

Sur le plan démocratique, les citoyens veulent être mieux représentés, participer davantage, avoir au fond une organisation plus efficace.

Là-dessus, on a vu fleurir beaucoup de débats et je veux dire, très franchement, après avoir beaucoup écouté et réfléchi, où je me situe.

Je crois aux élus. **Je crois aux élus de la République parce que l'élu a une légitimité**, celle que lui procure l'élection. Si on se met à dire, quand il s'agit des décisions de la cité : la vie d'un citoyen est aussi importante que celle du maire, elle l'est en tant que citoyen.

Mais **le maire est allé à l'élection. Il a obtenu une légitimité**, et donc je pense qu'**il faut consolider cette place de nos élus dans la République** ; sinon il n'y a plus de décision possible, plus d'arbitrage qui se forme et au premier chef.

Les maires qui sont le visage, le quotidien de la République, à portée parfois "d'engueulades" si vous m'autorisez cette expression, de remerciements et d'attachement aussi, et qui sont essentiels.

Je veux conforter leur rôle par un statut digne de ce nom, simplifier les règles qu'ils ont parfois subies lorsque le pouvoir, les responsabilités, se sont par trop éloignés sans qu'ils l'aient choisi.

Mais **la démocratie représentative est aussi essentielle** et **je ne veux pas que de cette crise, le rôle du Parlement ne soit, en aucun cas, fragilisé**. Cependant, nous pouvons l'améliorer.

Nous pouvons le rendre plus représentatif, avec une part significative de proportionnelle pour que toutes

les familles politiques soient représentées, toutes les sensibilités, **en limitant aussi le nombre de mandats dans le temps**. Nous pouvons le rendre plus efficace, et je fais confiance aux assemblées pour renforcer leur contrôle indispensable, pour avoir aussi des procédures plus rapides, plus adaptées aux contraintes actuelles et aux attentes de nos concitoyens.

L'efficacité, c'est aussi la réduction du nombre de parlementaires, comme je m'y étais engagé et qui est beaucoup revenue dans le débat.

Mais **nos citoyens veulent participer davantage**, au-delà de ce que je viens de dire sur les élus et de notre démocratie représentative, et plusieurs questions ont émergé qu'il faut considérer.

D'abord, **la question du vote obligatoire qui est souvent revenue. Je ne retiendrai pas cette option**, je ne la retiendrai pas pour deux raisons :

— La première, c'est que **je ne crois pas qu'on réponde à la crise démocratique par la contrainte**. Je ne crois pas que lorsqu'il y a de la désaffection pour une élection et du désintérêt, on y répond en rendant la chose obligatoire. On y répond en redonnant du sel à la vie démocratique et à cet égard, la période que nous vivons, je le crois, est une partie de la solution.

— Ensuite, c'est qu'**une fois qu'on a mis l'obligation**, quand je regarde nos voisins, **il est très dur de la faire respecter**. Généralement, elle n'est pas suivie. Est-ce qu'on met des amendes ? C'est très dur. Alors, certains proposent de priver de leurs droits civiques ceux qui ne vont pas voter. C'est un peu étrange en tout cas, car ça éloigne encore davantage du civisme et de la vie politique ceux qui ne se rendraient pas à cette obligation. Je n'y crois pas.

Ensuite, il y a **la question du vote blanc**. C'est une question qui, depuis longtemps, travaille notre démocratie. Elle n'est pas négligeable et à juste titre les gens qui votent blanc nous disent : "Je veux être entendu. Je veux que ce soit pris en compte". Est-ce qu'il faut lui donner une reconnaissance particulière ? J'ai, à un moment, été tenté par cette option, j'y ai beaucoup réfléchi et **je ne la retiendrai pas**. Je ne la retiendrai pas parce qu'au fond la crise de notre démocratie est aussi une crise d'efficacité et de capacité à prendre les décisions. Alors, on peut avoir des projets dont aucun ne nous plaît totalement à une élection mais on doit choisir parfois le moindre mal ou le mieux possible et ce choix est important parce que dans les moments difficiles de la démocratie, il faut prendre des options et il faut choisir, et je sais une chose : c'est que quand on vit une période difficile, blanc ça ne décide pas. Blanc c'est l'agrégation

des rejets, des refus. C'est trop facile. Moi, je veux bien être le candidat du blanc. On a toutes les voies dans la période que nous vivons mais **Blanc ne résoudra aucun problème**. Monsieur X, Mme Y oui ! Qu'on soit d'accord ou pas.

Enfin, il y a eu **la question du référendum d'initiative citoyenne** (RIC). Tel qu'il est proposé, il me semble remettre en cause la démocratie représentative. Mais je crois malgré tout que nous devons donner plus de place à la voie référendaire dans notre démocratie.

Ce que **je souhaite**, c'est que **dans le cadre de notre réforme constitutionnelle**, nous puissions **aller plus loin sur le référendum d'initiative partagée** (RIP) qui a été créé il y a maintenant 11 ans dans notre constitution **en simplifiant les règles, en permettant que l'initiative puisse venir de citoyens**, un million de citoyens qui signeraient une pétition et qu'elle puisse prospérer en projet de loi, et si elle n'était pas examinée par les assemblées, aller au référendum. Je crois que c'est une bonne voie qui respecte la démocratie représentative mais qui permet à un million de citoyens qui se rassemblent de pousser le parlement à discuter d'un texte ou bien d'aller au référendum.

Je souhaite ensuite **qu'au niveau local on puisse renforcer le droit de pétition**. Au niveau local en définissant une forme de droit d'interpellation des élus

au-delà d'un certain seuil qui sera à définir, les citoyens doivent pouvoir obtenir d'inscrire un sujet à l'ordre du jour d'une assemblée locale. Là aussi, je pense que c'est important, et ça permet d'articuler la place légitime des élus, mais ce que les citoyens peuvent vouloir amener dans le débat public et voir pleinement reconnu.

Enfin, **je souhaite que cette place de nos concitoyens dans notre démocratie ainsi revitalisée puisse aussi se faire par la réforme** que nous devons conduire **du Conseil économique social et environnemental (Cese)**. Ce Conseil existe depuis la Constitution de 1958 ; c'est une présence qui a des antériorités pour représenter la société civile. **Nous en réduisons le nombre.**

Mais à côté des grandes forces vives économiques, sociales, associatives qui y sont présentes et qui portent les grands sujets, **je souhaite que l'on puisse avoir des citoyens tirés au sort** qui viennent compléter cette assemblée et qui ainsi permettra à celle-ci de représenter pleinement la société dans toute sa diversité et sa vitalité. **Je souhaite que ce Conseil de la participation citoyenne (Cpc) ainsi refondé puisse reprendre l'ensemble des compétences de consultation qui sont émiettées entre plusieurs comités**, parfois devant lesquels nos lois doivent passer, qui sont souvent peu clairs pour nos concitoyens, qui créent beaucoup de complexité administrative.

Je propose que cette réforme constitutionnelle ainsi simplifiée, clarifiée, repensée **puisse être soumise par le Gouvernement au Parlement à l'été**. Je fais confiance à l'Assemblée nationale au Sénat pour qu'elle puisse dans les meilleurs délais prospérer et être pleinement effective. Mais sans attendre, **dès le mois de juin nous tirons au sort 150 citoyens pour constituer ce début de Conseil de la participation citoyenne**. Ce sera organisé au Cese actuel avant sa réforme et nous commencerons à innover avec ce nouveau travail qui je crois, répond aux aspirations profondes et permet de mobiliser l'intelligence collective de manière différente.

Nous devons ensuite **changer de méthodes d'organisation de notre République**. Ce qui s'est exprimé très profondément c'est un **besoin de proximité d'enracinement de l'action** que nous devons conduire dans beaucoup de domaines. Et j'ai pleinement conscience que la politique que nous avons parfois menée a été perçue comme lointaine, parfois trop froide, venant de Paris et donc technocratique. C'est parfois injuste c'est parfois vrai. En tout cas il faut le regarder en face.

Et donc **je souhaite que nous puissions ouvrir un nouvel acte de décentralisation adapté à chaque territoire**. Les Français ont confiance dans leurs élus locaux et **ce nouvel acte de décentralisation doit porter**

sur des politiques de la vie quotidienne : le logement, le transport, la transition écologique, pour garantir des décisions prises au plus près du terrain.

Ce nouvel acte de décentralisation devra s'appuyer sur **quelques principes simples**. D'abord **responsabilité, lisibilité et financement**. Quand je regarde **nos décentralisations passées**, elles **sont tout sauf claires**. Et elles n'ont pas permis de faire de véritables économies, ni d'avoir une culture de la responsabilité démocratique.

— On a souvent transféré des bouts de compétences avec une partie des financements qui allaient avec.

— L'État a gardé une partie de ses compétences, ce qui crée un imbroglio absolument terrible.

— Mais surtout on n'a jamais transféré la responsabilité démocratique qui va avec. Et donc on a parfois transféré des compétences, mais quand les ennuis sont là c'est toujours l'Etat, ce qui est un peu simple.

Et donc **une vraie République décentralisée c'est des compétences claires que l'on transfère totalement**. En supprimant les doublons, on transfère clairement les financements et la responsabilité démocratique.

La question que nous devons nous poser c'est : à telle élection on vote pour quoi ?

Moi je suis convaincu que sur les sujets que j'évoquais : le logement quotidien, le transport, beaucoup de sujets de

la vie quotidienne, quand on vote pour le président de la République on ne vote pas pour cela.

Quand on décide de la politique sociale de la nation, ce n'est pas au moment où on vote pour le conseil départemental. Or aujourd'hui ce sont des compétences des départements. Vous voyez qu'il y a une perte de repères et de clarté démocratique dans le système tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Donc nous devons là-dessus profondément refonder notre modèle.

Mais je souhaite qu'il puisse y avoir un geste de décentralisation extrêmement clair, et avec celui-ci un principe : la différenciation territoriale.

Nous avons commencé à le pratiquer avec le gouvernement en signant des contrats ad hoc collectivité par collectivité.

Mais pour répondre aux défis de nos outre-mers qui sont très spécifiques, pour répondre **aux défis de l'insularité et de la montagne** que connaît la Corse, mais que des régions comme la Normandie ou l'Occitanie vivent qui peuvent être différentes, **on doit différencier, adapter nos règles, notre organisation, trouver plus de liberté.**

Nous avons commencé à le faire ; nous devons aller plus loin et **c'est aussi un des éléments de l'indispensable réforme constitutionnelle qui est devant nous.** Cette

réforme, cet acte de décentralisation devra aboutir pour le premier trimestre 2020.

L'État lui-même, l'ensemble de ce qui est en quelque sorte **la présence de la nation sur le terrain doit aussi savoir s'adapter** dans ce contexte : **recréer de la proximité, être accessible à tous dans tous les territoires**, qu'il s'agisse des territoires ruraux ou des quartiers "politique de la ville", comme des métropoles. Sur le terrain, on a besoin de fonctionnaires, de médecins, d'instituteurs, de professeurs, d'artistes, de toutes celles et ceux qui font vivre la nation.

J'aurai progressivement à redéfinir un nouveau pacte territorial et nous avons commencé à l'esquisser : un agenda rural arrive qui permettra de l'ancrer dans notre ruralité.

Nous devons sur ce point remettre de la présence de services publics, assurer l'accès à moins de 30 minutes avec un accompagnement personnalisé **pour les démarches de la vie quotidienne, assurer l'accès aux soins pour tous** en luttant contre les déserts médicaux, ce qui est au cœur du projet de santé qui est en cours de discussion au Parlement.

Ne plus avoir d'ici à la fin du quinquennat de nouvelles fermetures, ni d'hôpitaux ni d'écoles, sans l'accord du maire. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de réorganisations. On le sait très bien. Elles sont parfois

indispensables. Cela veut dire qu'il n'y aura plus de disparition comme on l'a aussi trop vécu.

Mais **nous devons**, dans le cadre de ce nouveau projet territorial, **également développer les projets patrimoniaux, culturels qui, sur le terrain, font vivre.**

Nombre de ces territoires sont portés par nos artistes, nos associations, sont au cœur de la vitalité de ces-derniers et de ce que vivent nos concitoyens.

Nous allons aussi **développer des campus connectés pour les études universitaires dans les villes moyennes**, ce qui est au cœur de cette ambition territoriale.

Ce que je veux à travers ce nouveau projet de pacte territorial, c'est **réconcilier la métropole, la ville moyenne et le rural**, car ce sont des mêmes projets qu'il faut faire émerger dans ces espaces que l'on a trop longtemps divisés. Ce qui veut dire que **l'Etat lui-même doit repenser son action sur le terrain**, je le disais en cessant la fermeture des services publics, mais **en ayant une autre approche de sa présence au territoire.**

Nous avons trop de monde à Paris, je l'ai souvent dit dans les débats et on le perçoit. Il y a trop de monde à Paris qui prend des décisions ou décide des règles sans jamais voir les problèmes ou les gens, et il n'y a plus assez de monde sur le terrain à régler les problèmes concrets de nos concitoyens, de nos entreprises et de nos

associations. Donc, **je veux qu'on remette plus de fonctionnaires sur le terrain qui apportent des solutions**, contrairement à la tendance depuis plusieurs décennies, **et qu'on supprime plus de postes en administration centrale.**

Avec cela le Premier ministre dès le mois prochain aura à présenter une profonde réorganisation de notre administration qui vise à donner plus de pouvoirs et de responsabilités au terrain à ceux qui sont au contact de ces réalités.

Je veux que dans chaque département, on ait maintenant une grande clarté autour du préfet avec tous les services de l'État ainsi coordonnés qui puissent répondre aux aspirations du territoire, des élus,

Et je veux que dans chaque canton d'ici à la fin du quinquennat, nous ayons pour tous nos concitoyens un endroit où on puisse trouver réponse aux difficultés qu'on rencontre.

On a commencé à développer ces **maisons de services au public**. Quand on regarde ce qui se fait ailleurs, les Canadiens sont toujours très inspirants. Je veux qu'on mette en place quelque chose qui ressemble un peu à ce qu'ils ont fait, cette maison qui s'appellerait "France Services" où **dans chaque canton, en moyenne, on pourrait avoir un lieu où sont regroupés l'accueil pour le public de services de l'État.**

Mais on propose aux collectivités locales d'y être aussi présentes et à tous les opérateurs parce que pour nos concitoyens, c'est devenu illisible quand ils ont un problème de savoir s'il faut aller à la CAF, à Pôle emploi ou si c'est la préfecture ou si c'est la mairie et la Mission locale. **La simplicité, c'est la vraie protection et c'est le vrai service au public.**

Enfin, **cette transformation** de ce que nous sommes de notre organisation **suppose une réforme de notre haute fonction publique.**

J'ai vu que des rumeurs ces derniers temps avaient beaucoup animé les discussions sur ce sujet. Il ne s'agit pas de supprimer telle ou telle chose pour en faire des symboles. Non. Le gouvernement s'est engagé dans une réforme profonde des règles de la fonction publique pour le bien des fonctionnaires, c'est une très bonne chose. Mais notre haute fonction publique ne pourrait être tenue à l'écart d'une modernisation indispensable. Nous lui devons beaucoup. Elle a bâti ce que nous sommes, elle a pris beaucoup de responsabilités et **je suis profondément attaché au modèle méritocratique**, un élitisme républicain qui fait qu'on attire dans l'Etat les meilleurs pour pouvoir régler les problèmes les plus complexes. Néanmoins, des changements sont à faire.

— **En termes de recrutement** d'abord, est-ce que notre haute fonction publique ressemble à la société que nous

sommes ? Non. Ce n'est pas vrai. Elle ne lui ressemble pas. Et dans notre recrutement, notre formation, nous avons plutôt reculé durant ces dernières décennies par rapport à la situation du début de la Ve République. Ce ne sont plus des filières méritocratiques où quand on vient d'une famille d'ouvriers, de paysans, d'artisans, on accède facilement à l'élite de la République, ça n'est plus si vrai. C'est vrai pour les grands-parents et arrière-grands-parents, plus si vrai pour les parents. Il faut s'interroger : le mode de recrutement crée un biais.

— Ensuite **la formation qui y est dispensée**. J'ai été touché, ému en tant qu'ancien haut fonctionnaire, du soutien massif que beaucoup ont apporté. Enfin néanmoins les mêmes qui apportent le soutien disent depuis des décennies, c'est en un mot, "la pensée unique et la haute fonction publique nous ont parfois menés dans l'ornière", c'est terrible. Ce n'est pas totalement faux non plus. Il se peut que j'aie cotisé moi-même.

Si on veut que les hauts fonctionnaires soient formés différemment, il faut repenser la formation, qu'elle soit plus ouverte au monde académique, à la recherche, à l'international qu'il y ait dans le parcours plus d'expériences de terrain, qu'elle soit sans doute plus ouverte aussi au monde universitaire et à ce qu'il apporte, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

— Et enfin, il y a **la gestion des carrières** de notre haute fonction publique. Aujourd'hui, quand on a réussi les bons concours, on est garanti d'un succès ou d'une protection à vie. Est-ce que c'est totalement juste et est-ce que c'est totalement bénéfique ? Non.

Nous devons gérer très différemment les carrières de nos hauts fonctionnaires, avoir davantage de passerelles tout au long de la vie professionnelle pour permettre, avec des règles de déontologie extrêmement strictes, à des gens qui viennent du privé et du monde associatif, d'intégrer la haute fonction publique à différents moments. Mais on doit aussi mettre à l'épreuve les jeunes hauts fonctionnaires ; ils ne peuvent pas tout de suite accéder aux postes suprêmes et être garantis de ne jamais les quitter.

Je souhaite que nous mettions fin aux grands corps. Je pense que nous avons besoin de services d'excellence, de filières d'excellence. Nous n'avons plus besoin de protections à vie, elles ne correspondent plus à notre capacité à attirer les talents ni même à les garder. Sur ce sujet, nous mandaterons dès demain Monsieur THIRIEZ qui aura à proposer au gouvernement des réformes ambitieuses sur la base de ce que je viens de dire.

Deuxième orientation

La deuxième orientation que je souhaite poursuivre pour les prochaines années, **c'est remettre l'humain et**

la justice au cœur du projet national. Nous l'avons tous entendu et je l'évoquais, **il y a un sentiment d'injustice et d'abord d'injustice fiscale** qui est là. Alors, il s'est **exprimé face à l'évasion fiscale** qui est une réalité, ou l'optimisation fiscale excessive, et **cette réalité d'évasion de l'impôt mine l'adhésion à l'impôt.**

Je crois très profondément que sur ce sujet le Gouvernement et le Parlement ont fait beaucoup de choses : des lois très importantes permettant de revenir sur ce qu'on appelle le verrou de Bercy. Des règles de déchéance civique dans certains cas ont été prises, mais il faut lever toute forme de soupçons. Aussi vais-je confier à la Cour des comptes, la mission d'évaluer précisément les sommes qui échappent à l'impôt et de proposer des mesures précises pour qu'en France chacun respecte les mêmes règles. Si nous pouvons aller plus loin nous le ferons sur ce sujet.

J'ai aussi entendu combien **la réforme de l'impôt sur la fortune** menée au début du quinquennat était **perçue comme un cadeau fait aux plus fortunés et comme une vraie injustice fiscale.**

C'est vrai, c'est exprimé partout et largement. Je veux d'abord dire que **cette réforme n'a pas été la suppression de l'impôt sur la fortune**, elle a conduit à créer un impôt sur le patrimoine immobilier qui continue au même taux à taxer les détentions immobilières de nos

concitoyens, mais **elle a supprimé la partie du patrimoine qui était investie dans l'économie.** Pour faire quoi ? **Pour encourager l'investissement en direction de l'économie réelle, de la recherche, des usines, de la production.** Parce que **s'il n'y a pas d'investissement national, il n'y a pas d'économie** ou alors il y a une économie qui se vend aux investisseurs étrangers et notre pays est ô combien sensible.

Cette partie de la réforme, je juge de mon devoir de la défendre. Et elle relève du simple pragmatisme mais comme une réforme pragmatique **elle sera évaluée en 2020** et nous regarderons son efficacité. Si elle n'est pas efficace, nous la corrigerons, si elle est trop large et qu'elle a des effets pervers, ils seront corrigés. Mais je le dis très clairement : **c'est une réforme pour produire, pas un cadeau pour les plus fortunés.**

Il me semble que **la meilleure orientation pour répondre au besoin de justice fiscale n'est pas d'augmenter les impôts de tel ou tel non, mais plutôt de baisser les impôts du maximum de nos concitoyens,** en particulier de toutes celles et ceux qui travaillent au premier chef des classes moyennes. Celles et ceux qui travaillent, qui payent l'impôt sur le revenu ont été largement mis à contribution durant les dernières décennies. Je serai donc simple, **je ne veux pas de hausse d'impôts. Je veux des baisses pour ceux qui**

travaillent en réduisant significativement l'impôt sur le revenu.

Enfin **ces baisses, il faut expliquer comment on va les faire et comment les financer**. J'ai donc demandé au gouvernement de mettre en œuvre cette baisse d'impôts en la finançant :

— **par la suppression de certaines niches fiscales pour les entreprises,**

— **la nécessité de travailler davantage,**

— **et des réductions de notre dépense publique.**

Nous pouvons faire aussi bien en dépensant moins et donc **supprimer nombre d'organismes inutiles**. Alors nous pourrons rendre aux classes moyennes très légitimement ces parts de réformes.

Mais les inégalités, quand je regarde la situation de notre pays, **les vraies inégalités ne sont pas fiscales**. Nous avons un système fiscal qui corrige déjà énormément les inégalités, beaucoup plus que dans d'autres pays et que dans la plupart des autres pays. Nous avons un système fiscal qui met déjà largement à contribution les classes moyennes et les classes les plus aisées.

Non, **les vraies inégalités sont les inégalités d'origine, les inégalités de destin, les inégalités à la naissance**. C'est ça les vraies inégalités françaises, et qui ne se sont pas améliorées quant à elles.

Aussi, **pour traiter de ce sujet, il faut agir dès la petite enfance**. Le gouvernement a commencé à apporter des **réponses à travers** ce qu'on a appelé "**le plan pauvreté**". Je crois qu'**il faut aller beaucoup plus loin**. Certains États européens nous donnent l'exemple, je regarde la Finlande faire ; elle investit massivement dans la petite enfance. **Les 1000 premiers jours de vie d'un citoyen français sont décisifs**, sur le plan affectif et sur le plan cognitif ; c'est là qu'on construit parfois le pire et qu'on peut bâtir le meilleur. Nous devons savoir construire, imaginer beaucoup plus loin que ce qu'on a fait jusque-là.

Ensuite c'est l'éducation. Donner à chacun les mêmes chances pour réussir et donner les moyens de mieux enseigner. Depuis 2 ans, c'est ce que nous avons largement commencé à faire. Là aussi **je souhaite que nous puissions aller plus loin** et j'ai demandé au gouvernement d'y travailler, de pouvoir **étendre le dédoublement des classes** qui fonctionnent et il y a déjà de très bons résultats dans les quartiers défavorisés ; de **l'étendre à la grande section de maternelle**, mais de **pouvoir dans toutes les écoles de la République, de la grande section de maternelle au CE1 avoir des classes à taille humaine**, c'est-à-dire **qui ne dépassent jamais 24 élèves**.

C'est une vraie organisation, un vrai travail, une transformation en profondeur. Mais **c'est le moment où on apprend à lire, à écrire, à compter, à bien se comporter**, il est absolument essentiel et c'est un investissement dans nos enfants en lequel je crois profondément.

Ensuite **par ce biais nous devons rendre notre école plus accueillante, bienveillante à l'égard de celles et ceux qui jusqu'alors trop souvent n'y avaient pas leur place**. Les décrocheurs scolaires, les enfants en situation de handicap, là aussi beaucoup de choses ont été faites. **On doit aller beaucoup plus loin**, c'est indispensable à la fois pour ce que doit être notre République et pour la réussite de chacun.

Et puis enfin, **cela suppose de mieux former les professeurs, de rendre leurs carrières plus attractives**. Et donc dès à présent de **progressivement rebâtir, revaloriser ce métier essentiel à la République et à la vie de la nation qu'est l'enseignant, le professeur, le maître**.

La République s'est construite comme ça. Et de toute façon **en vue de la réforme des retraites** que nous aurons à conduire, **il faudra revoir en profondeur et revaloriser cette profession**. Il faut donc que nous enclenchions cette stratégie dès à présent.

Ce même investissement nous allons le poursuivre dans l'enseignement supérieur :

- en développant massivement les formations professionnelles courtes,
- en donnant accès partout sur le territoire à une large offre de formation de premier cycle,
- en construisant un système de formation supérieure tout au long de la vie et plus simplement une formation initiale.

Par les réformes que nous avons portées, par les investissements que nous sommes en train de faire souvent aux côtés des régions, des branches professionnelles, c'est un changement profond de la formation tout au long de la vie qui est en train d'être faite sur notre territoire.

Cet investissement dans l'école, dans l'université, dans le savoir, c'est la première politique de lutte contre les injustices dans notre pays.

La deuxième c'est le travail, le travail et le mérite. Là aussi beaucoup de choses ont été faites, je n'y reviendrai pas. Des réformes essentielles dès le début du quinquennat, un investissement massif à l'endroit des jeunes décrocheurs comme des demandeurs d'emploi peu qualifiés : 15 milliards d'euros avec des premiers résultats, comme je l'évoquais à l'instant, une politique

résolue d'aide aux entreprises pour les pousser à investir et à embaucher, de simplification avec encore une loi récente. Mais **là aussi nous devons aller plus loin et corriger les injustices qui existent encore** au moins à deux égards :

— La première, et j'ai demandé au gouvernement de le porter dès cet été par la **réforme la plus ambitieuse possible de notre système d'assurance chômage**. C'est un devoir, c'est une justice, c'est **bâtir les droits et devoirs pour les entreprises et les demandeurs d'emploi**. C'est un levier profond de retour à l'emploi et de lutte contre les injustices qui parfois existent dans notre pays.

— Ensuite, c'est **en luttant de manière beaucoup plus efficace contre les injustices qui parfois existent encore dans l'accession à l'emploi**.

Ça rejoint ce que je vous disais tout à l'heure sur ces vies oubliées ou ces sentiments d'oubli que beaucoup de nos concitoyens ont exprimés.

Quand on est jeune et qu'on vit dans une famille modeste et une petite ville de province, il est parfois très dur d'obtenir un contrat en apprentissage de son premier emploi parce qu'il n'est bien souvent pas proposé dans la ville où on est, et nous n'avons pas pensé les politiques pour accompagner ce jeune, soit pour se loger, soit pour

se déplacer là où il obtient un emploi. On doit le faire et le systématiser.

Lorsqu'on est une mère seule qui élève ses enfants, que Pôle emploi vous trouve un travail, bien souvent le frein, je dis bien souvent, c'est parfaitement mesuré, c'est la garde des enfants. Et là aussi les réponses elles sont incertaines ; elles sont au gré de l'entreprise. Dans les grandes entreprises souvent on propose des solutions, dans beaucoup d'autres ce n'est pas le cas. On doit là aussi à Pôle emploi comme dans les conventions que les partenaires sociaux ont à bâtir, trouver des solutions pour corriger cette injustice.

Et enfin il y a les déplacements : lorsqu'on travaille à une heure de l'endroit où on habite, lorsqu'on propose un emploi à une heure de l'endroit où on habite, bien souvent c'est un frein, c'est un frein parce qu'on doit se déplacer à ses frais et parce que ni Pôle emploi ni l'employeur n'ont apporté des solutions concrètes pour vous accompagner au quotidien.

Il faut que nous répondions à ces sujets très concrets. Et pour ce faire je souhaite que nous travaillions de manière large.

Je souhaite que les partenaires sociaux, les associations les élus puissent travailler ensemble avec le Gouvernement sous l'autorité du Premier ministre et

puissent **proposer d'ici à septembre des solutions concrètes.**

Le Premier ministre réunira dans les prochains jours l'ensemble de ces parties prenantes à cette mobilisation générale pour le travail, l'emploi et ses grandes transitions. Et bien entendu, **il faut aussi si on veut corriger ces injustices, que le travail paye.** C'est ce qui est attendu et nous l'avons beaucoup entendu.

Là-dessus, nous avons aussi fait beaucoup : les baisses de cotisations, la défiscalisation des heures supplémentaires, la prime d'activité largement augmentée. **Il nous faut aller plus loin avec les baisses d'impôt sur le revenu** que j'évoquais à l'instant, **avec aussi une meilleure association des salariés aux résultats de l'entreprise** par la réforme de l'intéressement et de la participation qui vient d'être conduite, **par la répétition cette année de la prime exceptionnelle sans charges ni impôts** décidée l'année dernière dans le cadre de l'intéressement des entreprises si elles décident d'apporter 1000 euros de plus. **C'est aussi par le revenu universel d'activité** que nous devons créer dans les prochains mois **pour tourner vraiment nos prestations sociales vers l'incitation à la reprise d'un emploi.** Puis dire que le travail paye, c'est aussi dire que le travail qui a été fait doit payer. Et là-dessus je dois dire que les décisions que nous avons prises à l'automne non seulement ont été mal comprises,

elles ont été mal comprises et mal vécues, elles ont été vues comme injustes et elles doivent donc être corrigées.

C'est pourquoi **au 1er janvier prochain je souhaite que nous réindexions les retraites de moins de 2000 euros et qu'il n'y ait plus de sous indexation de quelque retraite que ce soit à partir de l'année 2021.** Je pense qu'il faut rebâtir cette clarté, cette lisibilité pour nos retraités.

Troisième orientation

La troisième orientation que je souhaite donner c'est **face aux peurs** que j'évoquais tout à l'heure, **d'assumer la clarté, la force d'un investissement dans les grandes transitions pour bâtir la confiance.**

Nous sommes face à des défis, des grands changements et ils suscitent de la crainte parce qu'on prend beaucoup de décisions mais elles ne sont pas suffisamment lisibles.

— **La première de ces transitions,** la plus urgente, la plus impérieuse **c'est évidemment le climat.**

Le climat doit être au cœur du projet national et européen. L'état d'urgence climatique il est là, notre jeunesse nous le dit à chaque instant et nos concitoyens veulent agir. Ils agissent déjà au quotidien, ils veulent qu'on les aide à aller plus loin, qu'on les accompagne, qu'on les aide à trouver des solutions concrètes. Il y a

une conscience citoyenne sur ces sujets qui s'est profondément transformée ces dernières années et qui va beaucoup plus vite que nombre de politiques publiques. Alors beaucoup a été fait ces deux dernières années, je pourrai y revenir en répondant à vos questions. **Dès la semaine prochaine nous irons plus loin en matière de politique énergétique** puis dans les semaines à venir en matière d'économie circulaire pour lutter contre toutes les formes de gaspillage. Mais je veux qu'on puisse changer plus fortement de méthode pour répondre plus concrètement et de manière plus radicale aux attentes. Changer de méthode c'est d'abord utiliser davantage l'intelligence collective sur ce sujet. On a beaucoup de solutions, je l'ai souvent dit, mais elles sont souvent trop complexes pour nos concitoyens, pas utilisées, peu connues, peu adaptées, qu'il s'agisse des aides pour changer la chaudière, pour changer de véhicule, c'est en train de s'améliorer mais il y a beaucoup à faire. C'est pourquoi **la Convention citoyenne**, 150 citoyens tirés au sort dès le mois de juin, **aura pour première mission de travailler sur ce sujet**, de redessiner toutes les mesures concrètes d'aides aux citoyens sur la transition climatique dans le domaine des transports, de la rénovation des logements (qu'il s'agisse de l'isolation ou du chauffage) pour les rendre plus efficaces, de définir si besoin était d'autres mesures incitatives ou contraignantes et, si besoin était, de définir aussi des ressources

supplémentaires et de proposer des financements pour ce faire. Ce qui sortira de cette Convention, je m'y engage, sera soumis sans filtre soit au vote du parlement, soit à référendum, soit à application réglementaire directe.

Le deuxième changement de méthode c'est que je veux que nous mettions en place un Conseil de défense écologique qui réunira le Premier ministre, les principaux ministres chargés de cette transition, les grands opérateurs de l'Etat que je présiderai de manière régulière pour à la fois prendre les choix stratégiques et mettre au cœur de toutes nos politiques cette urgence climatique et m'assurer du suivi dans tous les changements ministériels lorsqu'une orientation est prise.

La réussite de cette transition passe par notre ambition européenne, c'est-à-dire notre capacité à défendre au niveau européen, à obtenir un prix minimum du carbone, une taxe carbone aux frontières et une finance verte plus ambitieuse. Là aussi je pourrai y revenir si vous avez des questions.

— Mais **au-delà du sujet climatique, sur toutes les grandes transformations** que j'évoquais, **il nous faut bâtir** – et c'est la tâche que j'assigne au gouvernement – **un agenda 2025 pour donner de la visibilité à chacune.**

Depuis deux ans énormément de choses ont été faites : pour notre agriculture après des états généraux nourris et pour avoir une stratégie alimentaire et agricole ; pour

définir notre ambition en matière numérique ou d'intelligence artificielle ; pour réindustrialiser notre pays. Mais **parfois ces stratégies** parce qu'elles se multiplient **sont devenues illisibles** pour beaucoup de nos concitoyens. Nos artisans, nos agriculteurs, nos industriels, nos entrepreneurs ont besoin d'y voir clair et l'esprit français a besoin que tout ça soit ramassé dans une forme de stratégie collective de la nation.

Nous avons besoin, je crois, de bâtir une ambition à 2025 où on se donne des objectifs clairs et on mobilise en fonction de ces moyens.

Face au vieillissement nous devons rebâtir un système de retraite juste par point. C'est l'engagement que j'ai pris pendant la campagne présidentielle, c'est ce à quoi travaille, auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, Jean-Paul DELEVOYE depuis le début du quinquennat. **Cette refondation profonde** elle sera présentée à l'été, elle **se fera sur plusieurs années** mais **c'est une transformation radicale qui doit remettre de la confiance, de la justice, de l'efficacité dans notre système de retraite.**

Ensuite, **face au grand âge nous devons là aussi assumer, donner de la visibilité.** Depuis des années on fait comme semblant que ça n'existe pas totalement. Près d'un million et demi de nos concitoyens sont en situation

de dépendance, ce qui est une charge énorme pour leur famille.

C'est un système qui est peu structuré, où on a du mal à recruter parce que les emplois y sont difficiles et mal payés. **Aussi finaliserons-nous pour cet automne une stratégie**, c'est-à-dire la définition des moyens publics qu'on met **pour financer** ce nouveau risque, **la réorganisation d'une filière qui va permettre de créer des emplois peu qualifiés et qualifiés, de toute une filière industrielle qui va avec, et de la réduction du reste à charge pour les familles** avec une ambition qu'on doit se donner et qui montera progressivement en charge pour qu'à horizon 2025 cette politique soit pleinement déployée.

Et **face au numérique, au changement climatique**, tout ce qu'on a commencé à faire, **on a besoin de bâtir un pacte productif permettant de viser en 2025 le plein emploi**. C'est à notre portée, complètement, et **pour cela il nous faut un plan clair : produire, se déplacer, se nourrir, se soigner avec des objectifs en matière d'investissements dans notre recherche publique et privée, des priorités technologiques claires au niveau français comme au niveau européen**.

Donc à l'automne nous devons finaliser ce nouveau pacte et bâtir cette nouvelle stratégie. Je crois que **nos concitoyens dans tous les secteurs ont besoin de cet**

agenda des transitions qui donnera de la clarté avec des objectifs, des normes, des accompagnements financiers et une mobilisation des acteurs publics et privés qui va avec.

Quatrième orientation

Enfin, **la quatrième orientation** que je souhaite donner aux années qui viennent pour faire face à ce doute, cette colère, que nous voyons dans notre société et pour retrouver l'indispensable contrôle que j'évoquais tout à l'heure, **c'est aussi en quelque sorte de savoir défendre, réaffirmer les permanences du projet français, de ce qui est la trame de notre nation.**

Il y a **beaucoup de changements auxquels nos concitoyens sont confrontés** et il y a beaucoup de transformations que nous sommes en train de faire, parfois qu'on aurait dû faire depuis longtemps, et donc **il faut aussi savoir dire ce qu'on veut préserver, ce qu'on veut garder, ce qu'on veut consolider dans une nation.** Sinon, je l'ai bien senti, nos concitoyens ont l'impression que, en quelque sorte, tout est cul par-dessus tête et que plus rien ne tient. **Cet art d'être français** que j'évoquais **c'est un attachement particulier à notre langue, à notre culture et à quelques permanences :**

— La famille d'abord.

Je veux que dans les prochains temps nous puissions **redéfinir une véritable ambition et la force d'une politique familiale pour accompagner nos familles qui se sont profondément transformées ces dernières années** – ce n'est pas le visage des familles françaises d'il y a 20 ans – mais qu'on doit accompagner pour retrouver une dynamique de notre natalité qui commençait à baisser ces derniers temps, et aussi pour accompagner bien mieux qu'on ne le fait des situations familiales particulières. Je veux juste en citer deux : ces fameuses **familles monoparentales**, souvent ces mères vivant seules, **je veux** que nous mettions en place **de manière très rapide un système où on donnera la prérogative de puissance publique à la Caisse d'allocations familiales pour qu'elle puisse aller prélever directement les pensions alimentaires dues quand elles ne sont pas versées**. On ne peut pas faire reposer sur les mères seules qui élèvent leurs enfants et ce faisant qui construisent la république de demain, l'incivisme de leurs anciens conjoints or aujourd'hui c'est ce qui se passe.

— **Ensuite je veux ici parler des aidants familiaux** parce que des millions de nos concitoyens sont là aussi comme oubliés. Ce sont **celles et ceux** – et là aussi ce sont souvent les femmes – **qui ont mis entre parenthèses ou sacrifié leur vie professionnelle pour**

s’occuper d’un enfant en situation de handicap, d’un proche, une personne de la famille devenue dépendante. Nous devons d’abord les reconnaître, les nommer mais aussi dans nos politiques publiques leur bâtir une place, dans notre réforme des retraites leur construire des droits, c’est indispensable.

— **Ensuite, une des permanences** à laquelle je crois très profondément et **qu’il faut** même raviver **c’est l’engagement.**

Nous ne sommes pas nous Français, une société d’individus, **nous sommes une nation de citoyens.** Ça veut dire **des solidarités particulières,** ça veut dire **un engagement dans la société** qui fait d’ailleurs que parfois quand tout a disparu, quelque chose est encore là qui tient. Je crois dans **notre tissu associatif. Il joue un rôle formidable, dans notre ruralité comme dans les quartiers les plus en difficulté.**

Je veux que le gouvernement bâtisse une politique beaucoup plus ambitieuse pour accompagner nos associations, en particulier les plus petites associations, dans le travail formidable qu’elles font.

Et puis **l’engagement, c’est le service national universel.** Je l’ai voulu, il est en train de commencer. C’est **la matrice indispensable au cœur de notre école d’abord** mais qui va irriguer des vocations, **l’engagement soit vers le service civique soit vers le**

bénévolat, vers ce qui fait très profondément cette nation de citoyens que j'évoquais, et je souhaite qu'on accélère le déploiement de cette initiative. Elle est indispensable et notre nation en a besoin.

— **Ensuite, une de ces permanences c'est la laïcité.** J'avais posé la question aux Français, elle est revenue dans quelques débats, j'en ai entendu parler à plusieurs reprises.

La laïcité, c'est la possibilité de croire en Dieu ou de ne pas y croire, de pouvoir vivre ensemble dans la concorde, le respect, de respecter absolument les règles de la République, de n'être jamais ennuyé par ce que l'on croit mais de ne jamais imposer à la société sa religion ou déroger aux règles de la République pour ce faire.

A ce titre, **la loi de 1905 est notre pilier.** Elle est **pertinente**, elle est le fruit de bataille, **elle doit être réaffirmée et pleinement appliquée.** Je le dis ici avec force. D'ailleurs, **nous avons renforcé son application ces derniers temps.** Nous l'avons renforcée **en fermant des écoles lorsqu'elles ne respectaient pas les lois de la République, en fermant davantage d'associations ou d'établissements culturels lorsqu'ils ne respectent pas les règles de la République** au titre même de ce principe de l'ordre public ou de la lutte contre le terrorisme.

Mais aujourd'hui, nous ne devons pas nous masquer : **quand on parle de laïcité**, on ne parle pas vraiment de laïcité.

On parle du communautarisme qui s'est installé dans certains quartiers de la République.

On parle d'une sécession qui s'est parfois surnoisement installée parce que **la République avait déserté ou n'avait pas tenu ses promesses**.

On parle de gens qui au nom d'une religion poursuivent un projet politique, celui d'un islam politique qui veut faire sécession avec notre république.

Là-dessus, j'ai demandé au gouvernement d'être intraitable. Nous avons commencé à le faire avec une politique ambitieuse de reconquête républicaine dans plusieurs quartiers. **Je souhaite que nous allions plus loin** en renforçant le contrôle sur les financements venant de l'étranger, en étant beaucoup plus durs à l'égard de toutes les formes de cet islamisme politique, de ce communautarisme, de cette sécession au sein de notre République **parce que c'est une menace sur la capacité à tenir la nation ensemble**.

— **Enfin, une nation, elle se tient aussi par ses limites et ses frontières**.

Je crois très profondément dans un patriotisme ouvert, dans une France qui rayonne à l'international, qui est conquérante. Mais pour être ouvert, il faut avoir des limites.

Pour accueillir, il faut avoir une maison, donc il faut des frontières, il faut qu'elles soient respectées, il faut des règles. Et aujourd'hui force est de constater que les choses ne tiennent pas comme elles devraient.

D'abord **au niveau européen**, nous avons décidé d'avoir des frontières communes. C'est le **fameux espace Schengen** avec les règles des accords de Dublin. **Cela ne marche plus**. Et pour moi, **le deuxième grand combat européen avec le climat, c'est le combat en matière de migration**.

Nous devons profondément refonder notre politique de développement et notre politique migratoire.

L'Europe à laquelle je crois, l'Europe souveraine forte, c'est une Europe qui repense une ambition de coopération de développement à l'égard de l'Afrique et de toutes celles et ceux qui en ont besoin pour éviter l'émigration subie. Mais c'est aussi une Europe qui tient ses frontières, qui les protège. C'est une Europe qui a un droit d'asile refondé et commun où la responsabilité va avec la solidarité.

C'est sur ces bases qu'on doit refonder Schengen, quitte à ce que ce soit un Schengen avec moins d'Etats. Je ne veux plus avoir dans l'espace Schengen des États qui vous disent j'en suis quand c'est pour la liberté de circulation, mais moi je ne veux pas en être quand il s'agit de répartir la charge. Pas de solidarité chez moi. Qu'est-ce que c'est que cette affaire ? Je ne veux plus non plus des gens qui ne veulent pas tenir la frontière commune et sont dans le laxisme.

Cette refondation est indispensable. De même qu'au niveau national nous avons commencé à mener beaucoup de réformes et le gouvernement a fait un très gros travail sur ce point.

Mais **nous sommes aujourd'hui confrontés à des détournements très profonds du regroupement familial comme des migrations liées à l'asile.** Je crois très profondément à l'asile. C'est un devoir, c'est dans notre Constitution. Mais pour bien accueillir ceux qui y ont droit, on doit lutter plus efficacement contre ceux qui en abusent, contre les filières de passeurs qui utilisent ce droit. Et donc poursuivre le travail qui a été commencé en la matière mais avoir aussi une politique d'accueil, d'intégration de celles et ceux qui ont droit à l'asile ou qui veulent rejoindre la vie de la nation. Et c'est pour ça que ce contrôle, cette reprise en main doit aussi passer par les nouveaux choix que j'ai demandés au gouvernement en la

matière et **je souhaite que nous puissions instaurer chaque année au Parlement, un débat sur la politique migratoire.** Je pense que c'est une bonne discipline et ce sera une bonne règle nouvelle.

Voilà, au fond, ce qu'il nous faut faire : c'est rebâtir un patriotisme inclusif où chacun prend sa part, où l'intérêt général français et européen est, au fond, réaffirmé mais n'est pas simplement, l'addition des intérêts particuliers.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais ici d'abord vous dire.

Je crois que nous devons absolument continuer de transformer le pays car les résultats sont là. Mais **la nouvelle étape, le nouvel acte passe à mes yeux par les 4 orientations que je viens d'évoquer.**

Et c'est cela ce que je demande au Gouvernement, aux Assemblées, aux partenaires sociaux, aux élus : **replacer l'humain au centre, rebâtir une nation de citoyens libres dans une Europe plus forte** parce que je crois que **c'est ainsi que nous pourrons véritablement retrouver cet art si particulier d'être Français** auquel nous sommes attachés.

Je vais maintenant répondre à toutes vos questions.

Annexe 2

Déclaration du Premier ministre



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 30 avril 2019

Déclaration de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre
Séminaire de travail avec le Gouvernement et des représentants de la majorité

Hôtel de Matignon
Lundi 29 avril 2019

Après les annonces du président de la République jeudi dernier j'ai choisi de réunir l'ensemble des membres du Gouvernement ainsi que les présidents des groupes, les vice-présidents des groupes de la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, les présidents de commissions de l'Assemblée nationale pour que nous puissions ensemble travailler à la meilleure façon de définir la méthode et le calendrier qui nous permettront d'atteindre les objectifs qui ont été fixés par le président de la République.

Au fond, **l'objectif de cette journée** c'était de déterminer, face aux très nombreux et très ambitieux objectifs qui ont été formulés par le président de la République, qui devait faire quoi et quand. Je voudrais vous dire au terme de cette journée un certain nombre des conclusions auxquelles nous sommes arrivés.

Je lancerai en début de semaine prochaine, lundi prochain, la **mobilisation nationale et territoriale pour l'emploi et les transitions** qu'a évoquée le président de la République jeudi soir. **Il s'agit de réunir l'ensemble des acteurs concernés** — partenaires sociaux, organisations syndicales, organisations patronales, les associations d'élus, les associations qui accompagnent la transition énergétique — **pour réfléchir collectivement** au niveau national puis localement au niveau territorial à la façon dont nous pouvons collectivement nous mobiliser **pour atteindre les objectifs ambitieux en matière de retour au plein emploi et en matière d'accompagnement des transitions écologiques.**

Il y a beaucoup d'instruments qui existent, certains existent depuis longtemps, d'autres ont été créés plus récemment, il y a beaucoup d'initiatives qui sont prises localement soit par le réseau associatif, soit évidemment par les collectivités territoriales. Notre question c'est de savoir comment est-ce qu'on peut faire en sorte que l'ensemble des corps intermédiaires, l'ensemble des

acteurs de notre société travaillent collectivement pour obtenir des résultats dans des sujets sur lesquels nous sommes tous concernés. Il s'agit là encore de faire confiance à ces acteurs, à ces corps intermédiaires comme ils sont parfois appelés. Il **s'agit** aussi, au-delà de cette réflexion de court terme, de **réfléchir collectivement à la France que nous voulons dessiner, à cet agenda 2025** qu'a évoqué le président de la République, à **la façon dont nous voulons produire en 2025, à la façon dont nous voulons vivre, dont nous voulons arriver au plein emploi**, bref à un projet collectif sur lequel nous voulons entendre et associer l'ensemble des corps intermédiaires.

Dans le courant de la semaine, probablement demain, je signerai la lettre de mission chargeant M. Frédéric THIRIEZ de me faire des **propositions sur la sélection, la formation et le déroulement de carrière dans la haute fonction publique**. C'est un sujet important d'abord parce que l'Etat occupe dans notre nation une place particulière, ensuite parce que nous avons depuis longtemps vécu avec un système dans lequel nous voulons attirer dans la haute fonction publique les talents les plus divers et nous voulons leur permettre de servir au mieux nos concitoyens. Nous savons les limites du dispositif existant, nous savons ses mérites, l'objectif qui a été fixé par le président de la République à M. Frédéric

THIRIEZ c'est de penser **un nouveau système qui permette d'avoir une formation d'excellence**, qui permette **de sélectionner des talents les plus divers possibles** et qui permette **des déroulements de carrière donnant plus de chance, plus d'ouverture à toute une série de gens qui viendront servir l'Etat**. Compte-tenu du caractère très largement interministériel de ce dossier, M. Frédéric THIRIEZ répondra directement au Premier ministre et je suivrai avec une attention particulière le déroulement des travaux et des **propositions qu'il devra me rendre dans 6 mois**. Nous lui laissons du temps pour réfléchir, pour consulter et pour nous faire des propositions précises, c'est donc à l'horizon du mois de novembre que j'attendrai les conclusions de M. Frédéric THIRIEZ.

Dans le courant de la semaine je vais également signer la lettre de mission à la Cour des comptes afin qu'elle puisse réfléchir et faire des **propositions au Gouvernement sur le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale**. En la matière beaucoup a été fait, beaucoup a été fait par ce Gouvernement et cette majorité, mais la détermination du président de la République, vous l'avez entendu jeudi dernier, est complète et nous voulons aller plus loin. C'est la raison pour laquelle nous allons demander à la Cour des comptes de nous faire des **propositions précises**, elles

devront être **rendues en octobre** ce qui nous permettra d'intégrer ces propositions dans les textes financiers au Parlement qui seront présentés à l'automne.

Enfin dans le **courant du mois de mai** le président de la République installera le **premier conseil de défense de la transition écologique**.

Je réunirai au cours de la **première semaine du mois de juin** des élus, des représentants des associations d'élus afin d'avancer avec eux sur les **sujets de décentralisation** et sur la façon dont nous pouvons faire en sorte que les services publics se rapprochent de nos concitoyens. Ce que nous voulons, c'est en réponse à une très longue série de remarques qui ont été faites pendant le Grand débat pour **faire en sorte que les services publics de l'Etat, des collectivités, les services publics qui ne sont portés ni par l'Etat ni par les collectivités puissent être véritablement plus proches de nos concitoyens**.

Cette réflexion et ces réformes seront multiples. D'abord elles doivent passer par le **déploiement de « France Services » dans chaque canton le plus rapidement possible**. L'idée c'est de faire en sorte **que dans chaque canton il y ait un bouquet de services complet, facilement accessible par nos concitoyens** pour que partout sur le territoire national on se trouve à

proximité des services publics et des services publics de qualité.

J'aurai l'occasion **dans le courant de mois de juin** d'annoncer des **décisions sur la déconcentration des décisions prises par l'Etat et sur une nouvelle organisation territoriale de l'Etat** . C'est un **processus massif** sur lequel nous travaillons depuis déjà plusieurs mois qui pourra faire l'objet d'annonces précises au mois de juin et **qui sera déroulé du mois de juin au mois de décembre 2019** .

Nous évoquerons également avec les collectivités territoriales, avec les représentants des collectivités territoriales les sujets sur lesquels nous nous sommes engagés, sur lequel le président de la République a souhaité s'engager, je pense à la **fin de l'ensemble des doublons** qui existent encore **entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales** , je pense à la **réflexion sur le transfert éventuel de nouveaux blocs de compétences vers les collectivités territoriales** . Nous avons cité la question du logement, nous avons cité la question des transports, nous devons avancer avec les élus sur ces sujets ; je pense aussi à la façon dont nous pouvons **accélérer la différenciation dans l'organisation des compétences territoriales par les différents niveaux de collectivité** . Je pense aussi à la façon dont nous allons **compenser la disparition de la**

taxe d'habitation pour les collectivités territoriales. Le **mécanisme** sera inscrit dans le projet de loi de finances 2020, il sera donc **discuté à l'automne 2019**, mais nous devons évoquer avec les collectivités territoriales les modalités de cette compensation, de cette disparition, dès le mois de juin prochain.

Nous devons également, comme le président de la République s'y est engagé, prévoir des **dispositions permettant de faire disparaître** ce que les maires et les élus locaux connaissent bien, ce que nous appelons les irritants de la loi NOTRe, c'est-à-dire **tous les sujets qui sont devenus des impossibilités de fonctionnement ou des restrictions dans les libertés des communes dans leur fonctionnement quotidien.**

Enfin, là encore, comme le président de la République s'y est engagé, nous avancerons, au cours du mois de juin, sur le **statut des maires**, nous pouvons, là encore, **améliorer** très sensiblement les choses, et **la simplification de leur travail et de leur environnement normatif**, notamment.

C'est **au mois de juin** que le Gouvernement présentera la **réforme de l'assurance chômage.**

Nous développerons, au **mois de juin** également, les **modalités de baisse de l'impôt sur le revenu.** Je sais que beaucoup sont impatients de savoir ce que représentera pour chacun de nos concitoyens cette baisse

de l'impôt sur le revenu. C'est au mois de juin que le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre de l'Action et des Comptes publics me feront leur proposition. Je veux néanmoins, à cet égard, souligner immédiatement que **l'objectif de financement de cette réduction d'impôts doit passer** — le président de la République l'a dit — **à la fois par des économies** mais surtout par **une réduction d'un certain nombre de niches fiscales dont profitent les entreprises**. Il ne s'agit pas de modifier les niches fiscales dont profitent les particuliers. Il y a deux dispositifs qui ne rentreront pas en ligne de compte, c'est évidemment le crédit d'impôt recherche, car il est considéré comme un instrument essentiel au développement de la compétitivité des entreprises françaises, et ce que l'on appelait le CICE et qui est désormais un allègement de charges ne sera évidemment pas modifié.

C'est également au **mois de juin** que se tiendra la **première convention citoyenne sur le climat**. Les 150 Français tirés au sort qu'a évoqués le président de la République seront amenés à se prononcer sur des **questions de précarité énergétique et de mobilité périurbaine**. Il s'agit, là encore, de changer notre façon de gouverner, de réfléchir aux instruments, d'identifier les problèmes et la capacité que nous aurons à associer des citoyens tirés au sort et à leur permettre, avec un

accompagnement administratif, avec un accompagnement d'expertise, de proposer un certain nombre de **solutions**, lesquelles, comme s'y est engagé le président de la République, seront **soumises au Parlement, ou le cas échéant à référendum**, comme s'y est engagé le président.

Le **texte de la révision constitutionnelle** sera **présenté au Conseil des ministres, au début du mois de juillet**.

C'est également dans le **courant du mois de juillet** que nous demanderons à M. Jean-Paul DELEVOYE de remettre au Gouvernement le **rapport** sur lequel il travaille s'agissant du **système universel de retraite**, de façon à ce que nous soyons en mesure, pour le mois de septembre, d'effectuer nos arbitrages et de présenter un **projet de loi à la fin de l'été**, comme s'y est engagé le président de la République.

Après ce projet de loi, nous pourrons basculer vers la **loi de programmation sur la dépendance, au cours de l'automne**, qui viendra compléter et indiquer la façon dont nous allons créer finalement, là encore, non pas une nouvelle branche de la sécurité sociale, non pas un nouveau risque, mais un **dispositif** extrêmement puissant et tout à fait **indispensable pour nos concitoyens qui vivent le vieillissement de la génération qui les précède** avec parfois beaucoup d'angoisse quand il s'agit

de financer le reste à charge ou même de trouver des places. Nous savons combien c'est une angoisse présente. Elle a été formulée de façon extrêmement claire pendant le Grand débat. **Cette loi de programmation**, qui sera présentée à l'automne, **devra permettre de trouver les réponses financières, organisationnelles, de formation**, de façon à ce que cette question, en quelques années, soit derrière nous, ou plus exactement qu'elle soit parfaitement intégrée à l'action publique et qu'elle satisfasse de façon bien plus considérable nos concitoyens.

C'est enfin **en juillet** que seront définies les **modalités de mise en œuvre** des deux nouvelles mesures sociales décidées par le président de la République : la **lutte contre les impayés des pensions alimentaires** et les **mesures en faveur des aidants familiaux**.

C'est au **mois de juillet** que nous présenterons au Conseil des ministres le **projet de loi bioéthique** sur lequel nous nous sommes engagés.

C'est donc, dans les 3 mois qui viennent, beaucoup de travail pour le Gouvernement, mais pas seulement pour le Gouvernement, pour l'ensemble des corps intermédiaires, qui nous ont dit parfois leur insatisfaction, qui nous ont dit aussi leur disponibilité pour travailler. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, nous voulons avancer dans le sens qui a été défini par le

président de la République et je dois dire que les échanges de la journée ont été marqués par un esprit extrêmement convivial, et en même temps par une grande détermination.

La majorité, le Gouvernement considèrent que nous avons beaucoup à faire au service de nos concitoyens. La détermination, je peux vous le dire, du Gouvernement comme de la majorité, est sur ce point totale.

Je vous remercie.

Annexe 3

Résultats définitifs officiels

Source : Ministère de l'intérieur

Rassemblement national	Jordan Bardella	
5 286 939 votes	23,3 %	23 sièges
La République en marche / MoDem	Nathalie Loiseau	
5 079 015 votes	22,4 %	23 sièges
Europe écologie – Les Verts	Yanick Jadot	
3 055 023 votes	13,5 %	13 sièges
Les Républicains	François-Xavier Bellamy	
1 920 407 votes	8,5 %	8 sièges
La France insoumise	Manon Aubry	
1 428 548 votes	6,3 %	6 sièges
Parti socialiste - Place Publique	Raphaël Glucksman	
1 403 170 votes	6,2 %	6 sièges
<hr/>		
Debout la France !	Nicolas Dupont-Aignan	
795 508 votes	3,5 %	0 siège
Génération.s	Benoît Hamon	
741 772 votes	3,3 %	0 siège
Union des démocrates et indépendants	Jean-Christophe Lagarde	

566 057 votes	2,5 %	0 siège
Parti communiste		Ian Brossat
564 949 votes	2,5 %	0 siège
Parti animaliste		Hélène Thouy
490 074 votes	2,2 %	0 siège
Urgence écologie		Dominique Bourg
412 136 votes	1,8 %	0 siège
Union populaire Républicaine		François Asselineau
265 469 votes	1,2 %	0 siège
Lutte ouvrière		Nathalie Arthaud
176 339 votes	0,8 %	0 siège
Les Patriotes		Florian Philippot
147 140 votes	0,7 %	0 siège
Alliance jaune		Francis Lalanne
121 209 votes	0,5 %	0 siège
Les oubliés de l'Europe		Olivier Bidou
51 240 votes	0,2 %	0 siège
Parti pirate		Florie Marie
30 105 votes	0,1 %	0 siège
Union des démocrates musulmans français		Nagib Azergui
28 469 votes	0,1 %	0 siège
Europe démocratie Esperanto		Pierre Dieumegard
18 587 votes	0,1 %	0 siège

Parti fédéraliste européen	Yves Gernigon
12 146 vote	0,1 % 0 siège
Décroissance 2019	Thérèse Delfel
10 352 votes	0,1 % 0 siège
Allons enfants	Sophie Caillaud
8 062 votes	0 % 0 siège
A voix égales	Nathalie Tomasini
7 825 votes	0 % 0 siège
Parti des citoyens européens	Audric Alexandre
6 663 votes	0 % 0 siège
Mouvement pour l'initiative citoyenne	Gilles Helgen
5 882 votes	0 % 0 siège
Union démocratique pour la liberté égalité fraternité	Christian Person
4 912 votes	0 % 0 siège
Dissidence française	Vincent Vauclin
4 569 votes	0 % 0 siège
Alliance royale	Robert de Prévoisin
3 150 votes	0 % 0 siège
Démocratie représentative	Hadama Traoré
3 084 votes	0 % 0 siège
Evolution citoyenne	Christophe Chalençon
2 061 votes	0 % 0 siège
Ligne claire	Renaud Camus

1 578 votes 0 % 0 siège

Parti révolutionnaire communistes Antonio Sanchez

1 413 votes 0 % 0 siège

Neutre et actif Cathy Brobet

1 321 votes 0 % 0 siège

Annexe 4

12 juin 2019 - Discours



Déclaration de politique générale d'Edouard Philippe, Premier ministre

Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les députés,

Voilà deux ans maintenant que nous gouvernons et il y a toujours urgence. Peut-être davantage encore.

Urgence économique, comme le crient les salariés des usines de Belfort, d'Amiens et d'ailleurs.

Urgence sociale, comme le crient nos concitoyens des territoires isolés, comme le disent les personnels hospitaliers.

Urgence écologique, comme le crient les jeunes Français à l'encontre des gouvernements et des entreprises qui n'en font pas assez.

Urgence politique. Le 26 mai, l'extrême droite est arrivée en tête des suffrages en France. Comme dans beaucoup de démocraties occidentales, la radicalité politique, nourrie de l'obsession du déclin et de la peur de l'autre, structure désormais une part de notre vie démocratique.

Cette urgence, elle nous rassemble : c'est elle qui a conduit à l'élection du président de la République ; c'est elle qui a donné une majorité au Président lors des élections législatives ; c'est elle qui a guidé votre vote de confiance au Gouvernement il y a deux ans, pour conduire un intense agenda de transformations. Je ne reviendrai pas ici sur la longue liste des réformes que nous avons menées. Les Français n'attendent pas un bilan, encore moins un exercice d'autosatisfaction. Je veux simplement dire au Gouvernement et à la majorité que j'en suis fier, et que je les remercie du travail accompli :

- le chômage est au plus bas depuis 10 ans ;
- l'investissement au plus haut depuis 12 ans ;
- la progression du pouvoir d'achat la plus dynamique depuis 10 ans ;
- la France bat des records d'attractivité.

Cela nous donne des motifs d'espoir et une légitimité pour continuer le travail.

Nous n'avons eu de cesse, ces deux années durant, de tenir le cap fixé par le président de la République. Celui que nous jugions nécessaire pour libérer les forces de notre pays et protéger ses citoyens. Quitte à prendre des décisions impopulaires. Quitte à commettre des erreurs et j'en prends évidemment ma juste part. Quelles qu'ont été les difficultés, l'essentiel des mesures annoncées dans ma précédente déclaration de politique générale est aujourd'hui engagé. Cette fidélité à la parole donnée a forgé la légitimité de notre action.

En novembre dernier, nous avons rencontré la colère. Certains diront que nous l'avons seuls créée. Je ne le crois pas. Cette colère vient de loin et bien des démocraties l'ont ressentie dans des formes variées. Mais peu importe. C'est à nous, gouvernants, parlementaires, qu'elle était en premier adressée. D'une certaine façon, elle nous rappelait à notre promesse de promouvoir le travail et de lutter contre les injustices. Nous avons décidé des mesures puissantes pour répondre aux aspirations des Français. Et pour apaiser.

De cette période, qui m'aura marqué profondément, comme je crois chacun d'entre vous, puis du Grand Débat, qui a permis à des centaines de milliers de Français de se rendre dans leur mairie ou dans des salles publiques pour dialoguer, travailler et réfléchir, le

Gouvernement et la majorité entendent tirer la force d'un nouvel élan.

C'est l'« Acte II » du quinquennat.

Une nouvelle étape qui marque une césure, à travers un profond changement de méthode, mais qui va de pair avec deux impératifs : la constance et la cohérence, qui sont bien les seules choses que notre pays n'ait jamais tentées.

Constance et cohérence dans l'action. Notre pays a besoin de se transformer. Notre ennemi, ce n'est pas le mouvement, c'est le statu quo.

Constance et cohérence dans nos valeurs ensuite. Nos valeurs, ce sont le patriotisme, l'attachement à la République, l'affirmation de l'idéal européen.

C'est la quête de justice sociale, pas celle qui se paye de mots, mais celle qui se vit au quotidien.

C'est la valeur travail. Cette idée simple que les solutions proviendront du travail et qu'il faut donc le récompenser.

C'est le dépassement des postures et des vieux clivages.

Plus que jamais, notre pays a besoin de l'union des Françaises et des Français qui veulent agir, loin, bien loin, des logiques partisans.

L'engagement partisan est évidemment respectable. Le Général De Gaulle, qui n'aimait guère les partis politiques, avait tenu à ce que l'article 4 de la Constitution prévoie qu'ils concourent à l'expression du suffrage universel.

Les partis demeurent donc des acteurs centraux de la démocratie. Je ne crois pas pour ma part que les cultures de gauche et de droite aient disparu. Il y a dans notre pays, une culture de gauche. Une culture de droite. Une culture du centre. Le nier, ce serait oublier deux siècles d'histoire politique. Mais ces cultures suffisent-elles à structurer le débat ? Disent-elles quoi faire sur l'Europe, sur l'écologie, sur la politique méditerranéenne, sur la décentralisation ? Je ne crois pas, Mesdames et Messieurs les députés, que le vrai sujet soit aujourd'hui, de savoir comment ressusciter la gauche ou sauver la droite.

Le but est de savoir comment, avec nos héritages, nos sensibilités, nos différences, nous dépassons nos habitudes, pour nous rassembler, pour relever les défis de notre pays et de notre planète. Les maires savent combien la logique de rassemblement est puissante et je salue tous ceux, d'où qu'ils viennent, qui sont prêts à nous rejoindre dans le soutien au président de la République.

Car nous avons beaucoup fait depuis deux ans, mais il reste tant à faire !

Au cœur de l'acte II, il y a d'abord l'ambition écologique.

Plus personne n'a aujourd'hui, le monopole du vert, et c'est aussi cela, le dépassement des anciens clivages.

Je connais les soupçons me concernant. Je viens de la droite, j'ai travaillé dans une grande entreprise française du nucléaire, je suis élu d'une ville industrielle, je ne pourrais donc ni rien comprendre, ni rien faire. Je trouve que c'est faire peu de cas de ma culture politique, de mon expérience au Havre et de ces deux années de gouvernement. Mais oui, j'ai mis du temps, comme d'autres Français, à considérer que ces enjeux étaient aussi urgents que la défense de l'emploi ou la sécurité. Les jeunes nous bousculent, partout dans le monde et en Europe. Partout nous constatons les dérèglements climatiques, la pollution de l'air, des sols et des mers qui menacent notre santé et la biodiversité.

Je ne me ferai pas passer pour un autre. Je ne suis pas un défenseur de la décroissance. Je crois dans la science, je voudrais qu'elle ait plus de place dans le débat public, que nos décisions soient davantage éclairées par elle. Je sais ce que notre pays doit à son agriculture et la chance qu'il a de pouvoir compter sur des agriculteurs exigeants et passionnés. J'aime l'industrie : j'admire ses salariés, ouvriers, techniciens et ingénieurs. Je crois en l'économie

de marché régulée par le politique, en l'innovation et en la force de la croissance.

Je crois possible un nouveau modèle économique qui produise des richesses, donc de l'emploi, sans salir, sans contaminer, sans détruire, sans condamner ceux qui viendront après nous ou ceux qui vivent loin de nous. Et je crois qu'à chaque fois que nous mettons une incitation financière publique en place, il faut s'interroger sur son efficacité réelle et songer à la façon dont les acteurs privés prendront un jour le relai. Il faut inventer un modèle économique où la sobriété énergétique, les transports propres, la saine alimentation, le recyclage progressent beaucoup plus vite que le taux de croissance. C'est ma conviction et je veux être jugé sur les actes.

Car ces douze prochains mois seront ceux de l'accélération écologique.

Le premier axe de notre plan de bataille, c'est de rendre plus propre notre économie, et tout d'abord notre manière de produire notre énergie et de nous déplacer.

C'est l'objet des deux projets de loi dont vous êtes saisis, la loi d'orientation des mobilités et la loi énergie-climat. Je souhaite qu'elles puissent être votées avant l'été.

C'est ce Gouvernement qui fermera la centrale de Fessenheim - avant la fin 2020 - et qui a proposé un chemin crédible pour réduire la part du nucléaire à 50 %

d'ici 2035, avec le développement massif du renouvelable et notamment de l'éolien en mer. En arrivant aux responsabilités, nous avons concrétisé et considérablement baissé les coûts de six appels d'offre qui étaient bien mal partis. Aujourd'hui, le projet au large de Dunkerque démontre que les coûts baissent encore plus vite quand les projets sont bien montés. Nous pourrons ainsi augmenter le rythme des futurs appels d'offres à un gigawatt par an. C'est une bonne chose pour le prix de l'électricité, pour notre industrie et pour notre planète !

Nous finaliserons d'ici la fin de l'année les contrats de transition écologique à Gardanne, Saint-Avold, Cordemais et au Havre, où les centrales à charbon fermeront d'ici à 2022.

Le succès de la prime à la conversion pour l'achat d'un véhicule moins polluant nous permet de doubler notre objectif : nous visons désormais 1 million de familles d'ici la fin du quinquennat.

Nous donnerons une nouvelle orientation à notre politique hydroélectrique. En la matière, on ne régule pas seulement une production électrique, mais des vallées et des régions entières. Nous respecterons le droit européen, mais nous n'accepterons pas le morcellement de ce patrimoine commun des Français.

Enfin, nous négocierons avec la commission européenne une nouvelle régulation du prix de l'électricité, pour que les Français bénéficient davantage de la stabilité et de la compétitivité que nous donnent nos investissements passés.

Nous voulons donner aux Français les moyens de se chauffer sans polluer ni payer toujours plus.

Nous remettrons totalement à plat les aides existantes à la rénovation énergétique. Parce que ces aides sont d'une effroyable complexité. Qu'elles profitent en réalité aux ménages les plus riches. Nous transformerons donc le crédit d'impôt de transition énergétique en une aide plus massive, versée en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Reconnaissons-le, à part dans le logement social, nous ne disposons pas aujourd'hui des leviers efficaces pour venir à bout des passoires thermiques qui plombent le climat et le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Inventons-les ensemble ! Je sais que les députés feront des propositions, et j'y suis ouvert. Nous en discutons avec Pascal Canfin : il faut sur ce sujet réussir à mobiliser les financements publics et privés, raisonner au-delà des normes et des obligations, mêmes si elles sont nécessaires, réitérer le succès qu'un Jean-Louis Borloo a pu avoir avec l'ANRU en son temps.

Le deuxième axe de notre plan de bataille, c'est de rompre avec le gaspillage. D'en finir avec un modèle de consommation dans lequel les mines sont toujours plus profondes et les montagnes de déchets toujours plus hautes.

J'ai annoncé notre volonté d'en finir avec cette pratique scandaleuse qui consiste à jeter ce qui ne peut être vendu. Cette mesure constitue une première dans le monde. Elle figurera dans le projet de loi de lutte contre le gaspillage qui sera l'une des trois priorités de la rentrée parlementaire en septembre.

Nous avons déjà acté la suppression des produits plastiques à usage unique les plus néfastes. Mais je veux que nous allions plus loin.

Parce que l'Etat se doit d'être exemplaire, tous les produits en plastique jetables seront bannis de l'administration à compter de l'année prochaine.

Je souhaite également que nous nous fixions un objectif de 100% de plastique recyclé et nous lancerons dans les prochains jours une grande concertation notamment avec les collectivités, pour étudier la mise en place d'une consigne sur certains emballages. Les collectivités d'outre-mer pourront, si elles le souhaitent, en devenir des territoires pilotes.

La loi anti-gaspillage prévoira la possibilité d'imposer l'incorporation de plastique recyclé dans toutes les bouteilles en plastique à usage unique.

Enfin, j'ai noté la volonté de beaucoup de parlementaires d'aller plus loin dans la suppression du plastique à usage unique. Un amendement avait étendu cette obligation à toutes les boîtes plastiques. Nous avons considéré ensemble qu'il déstabilisait trop nos industries et qu'il fallait le corriger. Mais son intention était bonne et je vous proposerai dans le cadre de la loi anti-gaspillage, des dispositions pour interdire progressivement les boîtes plastiques qui ne sont pas constituées de plastique recyclé.

S'agissant de l'alimentation également, nous devons produire et manger mieux.

Nous nous battons en Europe – le président de la République l'a réaffirmé – pour garantir un budget de la PAC à la hauteur des besoins de la transition écologique. Un budget qui protège nos agriculteurs et qui leur donnent les moyens de produire autrement.

Nous réorganiserons également notre police de l'alimentation pour apporter aux Français davantage de garanties sur ce qu'ils consomment.

Nous avons lancé avec succès une démarche nationale pour améliorer l'information sur la qualité nutritionnelle

des aliments et développer l'utilisation de Nutriscore dans l'étiquetage des aliments. Nous la défendrons auprès de la Commission européenne et de nos partenaires afin de rendre le Nutriscore obligatoire.

Un mot pour conclure sur ce point : en matière de prévention, le Gouvernement a un bilan que je crois solide, sur le tabac, les vaccinations, la sécurité routière. Agnès Buzyn m'a proposé d'ouvrir une nouvelle étape, pour s'attaquer à l'obésité. Il s'agira d'un objectif national, pour l'école, la santé, le sport, l'agriculture, l'industrie. Je serai heureux d'accueillir les propositions parlementaires sur ce sujet.

Avec François de Rugy, je souhaite que les Français soient les premiers acteurs de la transition écologique.

La convention citoyenne pour la transition écologique et climatique constituera un moment de démocratie participative inédit. Elle pourra proposer de nouvelles mesures ; elle pourra en définir le rythme et les financements. Elle rendra ses conclusions au début de l'année 2020. Le Gouvernement s'engage à traduire ces propositions en projets de loi, en mesures réglementaires voire, pour les plus puissantes, à les soumettre à référendum.

Le Conseil de défense écologique s'assurera pour sa part de la mobilisation au plus haut sommet de l'Etat pour faire de l'écologie une priorité de l'ensemble de nos

politiques publiques. Nous devons défendre aussi bien le climat que le pouvoir d'achat, la qualité de l'air que nos industries ou nos emplois. Nous avons là un nouvel « en même temps » à construire, qui appelle les mêmes dépassements : dépassement des oppositions entre producteurs et écologistes, dépassement de nos habitudes de consommation, dépassement des postures. Il faut que nous arrivions à en faire l'affaire de tous. Et il faut que nous nous concentrons sur les résultats concrets, dans le quotidien des Français. Je ne veux pas être l'homme des effets d'annonce, mais celui des engagements tenus.

Au cœur de l'acte II, il y a l'ambition écologique et il y a la justice sociale.

La justice sociale, c'est de permettre à tous de travailler.

Le chômage baisse, il a même atteint son plus bas niveau depuis 10 ans. Avec 93 000 emplois créés au 1er trimestre, les chiffres publiés encore ce matin par l'INSEE montrent que nous sommes sur la bonne voie.

Pour autant, nous n'en avons pas fini avec un chômage de masse qui enferme dans la précarité, qui lamine des familles et des territoires. Chaque période de chômage est une épreuve, est une angoisse. C'est un combat de tous les jours pour celui qui y est confronté. C'est le combat central de mon Gouvernement. Car nous en avons fini

avec la résignation et l'idée délétère que tout aurait été tenté contre lui.

Nous avons renforcé le dialogue social dans l'entreprise, pour mettre fin à la peur de l'embauche. Nous avons réformé la formation professionnelle et l'apprentissage, pour développer les bonnes compétences en face des besoins. Nous avons mis en place un plan pauvreté dont l'objectif central est la reprise d'activité. Il faut maintenant achever ce vaste mouvement de réformes et conduire, comme tous nos voisins l'ont fait, celle de notre assurance-chômage.

Avec la ministre du travail, Muriel Pénicaud, nous présenterons la réforme mardi prochain, le 18 juin ; nous nous fixons plusieurs objectifs.

Le premier c'est de mettre fin au recours abusif aux contrats courts.

Nous avons donné aux entreprises plus de souplesse et de sécurité grâce à la réforme du droit du travail et c'était nécessaire. La contrepartie – vous savez combien j'apprécie ce terme – c'est une responsabilité accrue dans le recours aux contrats courts qui empêchent les salariés de construire leur vie avec un minimum de sérénité.

C'est pourquoi, dans les 5 à 10 secteurs d'activité qui utilisent le plus ces contrats et qui génèrent de la

précarité, nous instaurerons un principe de bonus / malus sur les cotisations d'assurance chômage.

Dans les autres secteurs, nous prendrons une mesure transversale pour décourager le recours aux CDD d'usage.

Le deuxième objectif de cette réforme, c'est de faire en sorte que le travail paye toujours plus que l'inactivité.

C'est en général le cas. Dans la majorité des situations, les règles d'indemnisation sont bien faites et elles continueront à s'appliquer.

Mais il existe des situations où le montant de l'allocation mensuelle du chômage est supérieur au salaire mensuel moyen perçu. Nous devons y mettre fin.

Le troisième objectif vise à introduire une dégressivité de l'indemnisation pour les salariés qui perçoivent les salaires les plus élevés et qui sont en mesure de retrouver un emploi plus vite que les autres.

Quatrième objectif de la réforme de l'assurance chômage : renforcer l'accompagnement des demandeurs d'emplois.

Vous le savez, le Gouvernement a regretté que les partenaires sociaux n'aient pu, par le dialogue, réformer eux-mêmes le régime d'assurance chômage. Mais nous

continuons à penser qu'ils ont leur place dans la mise en œuvre de cette réforme, comme ils ont leur place dans la mise en œuvre de tout l'acte II. En particulier, les nouvelles mesures d'accompagnement, pour lesquelles nous dégagerons de nouveaux moyens, ne doivent pas être pensées uniquement à Paris : les besoins ne sont pas les mêmes selon les bassins de vie et d'emploi. Les travaux que j'ai lancés autour de la mobilisation nationale et territoriale avec les partenaires sociaux devront permettre d'identifier les meilleures solutions et donner une grande marge de manœuvre aux acteurs locaux.

J'ajoute que conformément aux engagements du président de la République, cette réforme donnera accès à l'assurance chômage aux salariés démissionnaires ainsi qu'aux travailleurs indépendants.

La justice sociale, c'est de faire en sorte que le travail paye.

Avec le président de la République, nous avons reçu 5 sur 5 le message d'exaspération fiscale que les Français nous ont adressé.

Ceux-ci ne veulent plus des mots, ils veulent des actes. Nous avons donc décidé une baisse d'impôts historique : au total, les impôts des ménages baisseront durant ce quinquennat de 27 milliards d'euros.

Je vous confirme que **la taxe d'habitation sur les résidences principales sera intégralement supprimée pour l'ensemble des Français.**

Les 80% de Français les plus modestes bénéficieront dès ce mois de septembre de la suppression du deuxième tiers de la Taxe d'habitation et leur taxe sera intégralement supprimée en 2020. Pour les 20 % de Français restants, la suppression se déploiera sur trois années.

Nous réformerons le financement des collectivités territoriales, en garantissant leur autonomie financière et le dynamisme de leurs ressources. Jacqueline Gourault et Gérald Darmanin reprendront les concertations avec les associations d'élus dès la semaine prochaine. Comme je m'y suis engagé, l'ensemble des mesures devra figurer dans le projet de loi de finances afin de garantir la visibilité aux maires.

Nous avons choisi de concentrer l'intégralité de la baisse de l'impôt sur le revenu annoncée par le président de la République sur les classes moyennes qui travaillent :

Le taux d'imposition de la première tranche de l'IR, qui regroupe 12 millions de foyers, sera abaissé de trois points. Cela représente un gain moyen par foyer de 350 €, soit, à ce niveau, un tiers de l'impôt en moyenne; c'est massif, c'est clair, c'est net.

Les 5 millions de foyers de la tranche suivante bénéficieront d'un gain moyen de 180€.

Ces baisses seront votées dans le projet de loi de finances pour 2020.

Soyons clairs : baisser les impôts de 5 Md€, en une fois, nous obligera à faire des choix pour contenir nos dépenses publiques. Certains opposent parfois ceux qui seraient attachés aux équilibres budgétaires à ceux qui feraient vraiment de la politique. Je crois profondément le contraire. La responsabilité politique, c'est de mettre en œuvre des principes et, en même temps, de respecter le réel.

C'est le choix d'une grande nation, qui veut maîtriser son destin. C'est la marque des premiers ministres qui m'inspirent. Je pense à Pierre Mendès France et Georges Pompidou, à Michel Rocard et Alain Juppé.

Le réel, c'est souvent nos sous. Ceux des Français. Ceux que nous prenons pour financer nos politiques publiques ou la redistribution. Ceux de nos enfants, car les dettes que nous créons, ce sont nos enfants qui les rembourseront.

Le Président a dans cette perspective annoncé la révision de certaines niches fiscales et sociales. Nous nous concentrerons :

- sur les niches anti-écologiques,

- sur les niches concentrées sur les très grandes entreprises,
- ou sur les niches qui en fait réduisent les droits sociaux des salariés, comme la déduction forfaitaire spécifique.

Dans chacun de ces secteurs, la concertation a montré que le changement était possible, mais qu'il devait être progressif. Nous avons appris de la taxe carbone, et nous ferons donc ces réformes, en laissant aux entreprises le temps de s'adapter. Bruno Le Maire et Gerald Darmanin indiqueront au début du mois de juillet les choix du Gouvernement.

La justice, c'est de mieux associer les salariés aux résultats de l'entreprise, de renouer avec l'idée gaullienne de participation.

La prime exceptionnelle de fin d'année qu'avait annoncée le président de la République sera reconduite pour 1 an en 2020, avec le même régime défiscalisé dans la limite de 1 000 € par bénéficiaire. Pour que cet élan soit pérenne, les entreprises devront, pour verser la prime exceptionnelle, mettre en place un dispositif d'intéressement au profit de leurs salariés avant le 30 juin 2020. Nous les y aiderons, en simplifiant la mise en place des accords d'intéressement dans les PME, en les autorisant à tester ces accords sur un an au lieu de trois,

en mettant à la disposition des PME des accords-types opposables à l'administration.

La justice sociale, c'est de renouer avec la méritocratie républicaine. Avec l'égalité des chances.

Trop souvent, notre modèle social repose sur des politiques de compensation, qui lissent les inégalités sans chercher à les réduire à la base. La France est un des pays les plus redistributifs au monde et pourtant l'un des pays où le déterminisme social est le plus élevé. Les études PISA montrent par exemple que l'influence du milieu social sur les performances scolaires est parmi les plus élevées.

A cet égard, le dédoublement des classes de CP et de CE1 de zones d'éducation prioritaires mené par Jean-Michel Blanquer restera comme l'une des grandes mesures de ce quinquennat. Nous irons encore plus loin dans le traitement des difficultés à la racine, en rendant l'école obligatoire dès 3 ans, en étendant l'effort de réduction du nombre d'élèves à la grande section de maternelle dans les zones les moins favorisées et en limitant à 24 élèves par classe sur tout le territoire les CP et CE1.

Jean-Michel Blanquer et Sophie Cluzel ont également présenté en début de semaine, après des mois de concertation, les contours d'un nouveau service public d'accueil des enfants handicapés à l'école. Nous voulons

en finir avec des systèmes qui bricolent des solutions pour les enfants en situation de handicap, qui trop souvent font leur rentrée après les autres enfants.

Nous poursuivons la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Avec la réforme de ParcoursSup que Frédérique Vidal a conduite, les jeunes Français choisissent désormais leur voie par vocation, non plus par défaut. Cette réforme qu'on disait impossible, elle est faite, elle marche et elle est juste. On compte déjà 30% de plus de boursiers dans les classes préparatoires parisiennes et les IUT ont admis 19% de bacheliers technologiques de plus.

Renforcer notre modèle social, c'est en combler les failles. C'est l'adapter aux situations individuelles. C'est inventer de nouvelles solidarités.

Je pense aux familles monoparentales qui se sont beaucoup exprimées durant le grand débat. Logement, travail, fins de mois, garde d'enfants, tout est plus difficile quand on est seul. C'est pourquoi, dans le plan Pauvreté, nous avons prévu l'ouverture de 30 000 places en crèches et la formation de 600 000 professionnels. Un service unique d'information des familles sera créé en 2020 pour connaître en temps réel, les places de crèches et d'assistantes maternelles disponibles. Enfin, dès juin 2020, le Gouvernement mettra en place un nouveau

système pour protéger les personnes seules contre le risque d'impayés des pensions alimentaires. Sur décision d'un juge, ou sur demande en cas d'incidents de paiement, les pensions seront automatiquement prélevées par la CAF pour être versées à leurs bénéficiaires et c'est la CAF qui déclenchera une procédure de recouvrement en cas d'impayé. Quand la vie est dure, que chaque euro compte, que chaque jour compte, il ne faut pas rajouter de l'inquiétude, de la tension, de la précarité et laisser les familles seules face à l'incertitude sur le versement des pensions.

Je pense à notre système de soins. Nous sommes tous choqués par ces images d'urgences saturées ; de brancards qui s'empilent dans les couloirs ; de professionnels qui enchaînent les heures et les patients. Agnès Buzyn a apporté des premières réponses la semaine dernière, pour mieux reconnaître l'engagement des professionnels et moderniser les locaux. Mais tout le monde sait que la situation des urgences traduit un mal plus profond. Notre ambition est de transformer le système de santé, en ville comme à l'hôpital, pour mettre un terme aux crises qui minent la confiance des soignants et des patients. La loi sera bientôt votée. C'est une grande loi de transformation. Le défi sera alors celui de l'exécution. Nous serons au rendez-vous. Pour l'heure, j'en appelle au sens des responsabilités de tous les

professionnels de santé, publics et privés, pour se rassembler autour des directeurs d'ARS, afin de coordonner leur présence estivale et d'anticiper les points de tension à venir.

Je pense au combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes que mène le Gouvernement, avec Marlène Schiappa, dans les domaines de l'égalité salariale, de la lutte contre les discriminations et contre les violences.

Je pense aux millions d'aidants qui arrêtent de travailler ou qui réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche. Nous demanderons aux partenaires sociaux de se saisir de cette question et nous examinerons comment prendre en compte ces situations dans le calcul des retraites.

Je pense à tous ceux qui sont perdus face à la complexité de notre système d'aides sociales et pour lesquels nous sommes en train de préparer le futur revenu universel d'activité. La concertation a commencé, elle conduira à la présentation d'un projet de loi en 2020.

L'acte II, c'est répondre au défi du vieillissement de la population.

C'est l'un de nos grands défis de société. Certains parlent d'une révolution de la longévité... Nous avons trop tardé pour nous y confronter, parce que les budgets en jeu sont gigantesques, mais aussi peut-être par une forme de déni. Nous le voyons tous avec nos parents ou nos grands-

parents : malgré le dévouement des soignants, des familles et des aidants, nous sommes mal préparés.

C'est notre regard qui doit changer. Celui que nous portons sur la place des personnes âgées dans notre société. Le rôle qu'elles peuvent y jouer. Nous devons aussi entendre leur volonté de vieillir à domicile. Entendre les familles qui supportent une charge financière importante et qui souvent sont prises en tenaille entre leurs obligations d'enfants et celles de parents voire de grands-parents. Entendre les personnels, dont le métier doit être revalorisé.

La ministre des solidarités et de la santé présentera à la fin de l'année un projet de loi qui définira une stratégie et la programmation des moyens nécessaires pour prendre en charge la dépendance. Dès le prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale, nous enclencherons une première étape, avec des mesures favorisant le maintien à domicile et des investissements dans les EHPAD.

Cela fait 10 ans qu'on promet cette grande réforme de dignité et de fraternité. Nous la conduirons et ce sera un autre grand marqueur social de ce quinquennat. Peut être un des plus importants.

L'autre grand défi de notre génération, c'est la mise en place d'un système universel de retraites.

Nous avons aujourd'hui 42 régimes qui assurent globalement un bon niveau de retraite : la France est un des rares pays où le niveau de vie des retraités est supérieur à celui de la population.

Cependant, notre système n'est ni simple ni juste. Il pénalise les carrières courtes ou hachées. Ce constat est connu. S'y ajoutent des inquiétudes légitimes concernant son avenir.

Le Haut-Commissaire Jean-Paul Delevoye a mené un intense travail de concertation. Il présentera en juillet ses recommandations en faveur d'un système universel permettant à la fois de renforcer l'équité entre générations, la protection des plus fragiles et la confiance des Français.

Ce nouveau système, que nous mettrons en place de manière très progressive, reposera sur un principe simple : les règles seront les mêmes pour tous. C'est-à-dire qu'un euro cotisé ouvrira les mêmes droits pour tous. Ce système sera aussi plus redistributif car il réduira l'écart entre les pensions des plus modestes et celles des plus aisés, entre les pensions des hommes et celles des femmes. Il garantira enfin, comme le Président l'a demandé, que les personnes qui ont travaillé toute leur vie ne gagnent pas moins que 85% du SMIC.

Nous savons tous que ces principes sont justes mais qu'ils nécessitent des évolutions profondes. S'agissant

des fonctionnaires par exemple, dont les retraites sont calculées actuellement sur les six derniers mois hors primes, le nouveau mode de calcul, sur l'ensemble de la carrière et sur l'ensemble de la rémunération, devra nous conduire à revaloriser les profils de carrière de certaines professions, je pense en particulier aux enseignants.

Les mêmes règles pour tous, c'est vrai, **cela signifie aussi la fin des régimes spéciaux**. Cela se fera très progressivement, sans modifier les conditions de départ des personnes qui ont déjà des projets pour leur retraite et en conservant l'intégralité des droits acquis. Ce qui compte, c'est la cible vers laquelle nos régimes vont converger ; pour aller vers cette cible, il faut du temps et de la souplesse. Nous nous en donnerons pour réussir cette transformation.

Enfin, le Président l'a affirmé, nous devons travailler plus longtemps. C'est la clé de la réussite du pays. Je vois bien que cela inquiète. Mais la réalité, c'est qu'il s'agit aussi d'une question de justice. Continuer à partir à la retraite deux ans plus tôt que l'âge moyen des autres pays européens, c'est demander à nos enfants de financer cet écart. Et les Français sont lucides. Déjà, l'âge moyen de départ à la retraite est supérieur à l'âge légal, parce que nos compatriotes ont compris que grâce à leur travail, ils pouvaient bénéficier d'une meilleure pension. Et ils ont raison. Nous maintiendrons la possibilité d'un départ à 62

ans, mais nous définirons un âge d'équilibre et des incitations à travailler plus longtemps. Ainsi, chacun pourra faire son choix, en liberté et en responsabilité.

La condition pour que ce choix existe, c'est que le chômage recule, et c'est la raison pour laquelle nous lancerons un grand plan pour l'emploi des seniors.

L'acte II, c'est aussi répondre à un certain nombre de peurs. Des peurs qui se sont exprimées durant le grand débat. Qui s'expriment depuis des années dans le débat public.

Toutes reposent sur un sentiment de « perte de contrôle ». Perte de contrôle sur les évolutions du monde. Sur le progrès technologique. Sur des menaces réelles ou ressenties. Sur la violence.

Il existe plusieurs manières d'appréhender ces inquiétudes ou ces peurs. On peut les attiser pour en tirer profit. On peut les nier, pour éviter de se poser des questions difficiles. Ou alors, on peut les affronter. En montrant à nos concitoyens que sur tous les sujets, la République a les moyens de garder le contrôle.

Garder le contrôle, c'est d'abord garantir l'ordre public pour tous et sur tout le territoire.

Une de nos premières décisions a été de lancer un vaste plan de recrutement et d'équipements des forces de

l'ordre et d'y accorder les moyens. Il y avait urgence. Et on parlait de loin.

Une autre décision a été de concentrer les forces dans les quartiers de reconquête républicaine où la délinquance, les incivilités avaient grimpé en flèche.

Les premiers résultats sont là : en 2018, les vols avec armes ont baissé de 10% ; les cambriolages de 6% et les vols de véhicules de 8%.

Durant les douze prochains mois, notre priorité sera de combattre le trafic de stupéfiants qui gangrène des pans entiers de notre territoire. Cela implique d'harcéler les points de vente, de neutraliser les échelons de distribution, de faire tomber les têtes de réseaux. Nous procéderons aux changements d'organisation nécessaires pour parvenir à ces résultats opérationnels.

J'ai également demandé à Christophe Castaner un plan pour lutter contre la violence gratuite. Les Français n'en peuvent plus des coups de couteaux donnés pour un mauvais regard ou des batailles rangées entre bandes rivales. Nous ne devons plus rien laisser passer.

Pour réussir, nous devons finaliser les réformes que nos forces de l'ordre attendent depuis longtemps sur le temps de travail, sur les heures supplémentaires, sur la fidélisation dans les postes et les territoires.

Pour traduire ces orientations, le ministre de l'Intérieur et le Secrétaire d'Etat engageront dès cet été, la rédaction d'un livre blanc sur la sécurité intérieure ainsi que d'une future loi de programmation.

Garder le contrôle, c'est maintenir une vigilance de tous les instants contre la menace terroriste.

C'est continuer de fermer les lieux de culte radicalisés.

C'est poursuivre l'expulsion systématique des ressortissants étrangers en situation irrégulière qui figurent au FSPRT, le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste. Nous en avons expulsé plus de 300 au cours des dix-huit derniers mois.

C'est poursuivre les efforts de recrutement dans le renseignement : il y en aura 1 900 d'ici la fin du quinquennat.

Garder le contrôle, c'est affirmer notre singularité et notre indépendance dans le monde. Un monde qui est dangereux. Où la France, inlassablement, cherche à porter la voix de la paix et de la stabilité :

- en continuant de promouvoir le multilatéralisme contre la loi du plus fort ;
- en investissant dans l'aide au développement. Au-delà des moyens en hausse que nous y consacrons, pour

aller jusqu'à 0,55% du PiB, c'est l'ensemble de notre dispositif qui doit être revu. Une mission est en cours et je sais que les commissions parlementaires ont fait de nombreuses propositions.

Le président de la République tiendra un conseil du développement en juillet et à l'issue des rencontres du G7 cet été, Jean-Yves Le Drian préparera un projet de loi qui sera déposé au Parlement à l'automne et discuté en 2020.

La France doit également rester capable de se battre contre ses ennemis :

- en Syrie où la fin du califat territorial est une victoire, mais ne marque pas la fin de la menace ;
- au Mali, aux côtés de nos alliés.

Je sais que vous vous associerez tous à l'hommage que je veux rendre à celles et ceux qui risquent leur vie pour protéger la nôtre. Mes pensées vont à leurs familles, et plus particulièrement à celles qui ont été endeuillées cette année.

Conformément aux engagements du président de la République, mon Gouvernement a voulu donner les moyens à nos armées de nous défendre. Le 13 juillet dernier, le président a promulgué la loi de programmation militaire pour porter notre effort de défense à 2% du PIB.

C'est un effort massif. Mais il s'agit là aussi d'être constant et cohérent.

Combattre les peurs du pays, montrer que nous gardons le contrôle, **c'est avoir le courage d'affronter sans fausse pudeur certaines réalités, notamment concernant la pression migratoire.**

Cette réalité, **c'est un nombre de demandeurs d'asile** qui a baissé de 10% en Europe l'année dernière, mais **qui continue d'augmenter en France de 22%**. Si nous voulons bien accueillir et bien intégrer ceux qui rejoignent notre pays, nous devons maîtriser ces flux migratoires.

Ce combat est évidemment d'abord européen. Le président de la République l'a annoncé : la France portera dans les prochains mois avec de nombreux partenaires européens, un projet de refondation complète de Schengen.

Nous devons également prendre nos responsabilités au niveau national. Le droit d'asile est un trésor. Nous y consacrons des moyens en forte hausse. C'est le prix de la fidélité à nos valeurs. Mais c'est aussi pour cette raison que nous devons lutter avec fermeté contre les abus.

Nous continuerons évidemment à offrir aux demandeurs d'asile des conditions d'accueil et de protection sociale conformes à nos principes. Mais nous devons nous assurer que les demandeurs d'asile choisissent la France pour son histoire, pour ses valeurs, pour sa langue, et non parce que notre système serait plus favorable que celui

d'autres pays européens. Le fond de ma conviction, c'est que ces sujets devraient faire l'objet d'une harmonisation complète dans l'Union européenne.

Ces questions sont difficiles. Elles soulèvent les passions. Elles touchent aux fondements de notre souveraineté et de nos principes. Il est donc nécessaire d'en débattre de manière régulière et au grand jour avec le Parlement. C'est pourquoi, comme l'a annoncé le président de la République, le Gouvernement organisera chaque année un débat au Parlement sur les orientations de la politique d'immigration et d'asile. Le premier aura lieu au mois de septembre.

Combattre les peurs, c'est lutter contre l'islamisme et faire vivre la laïcité.

Le Gouvernement accompagnera les Musulmans dans la construction d'un islam où les croyants français exercent les responsabilités. Nous ne le ferons pas à leur place, mais nous leur donnerons les moyens.

D'abord, de **combattre l'islamisme et les discours de haine sur les réseaux sociaux**. Je salue la proposition de loi de Laetitia Avia, qui nous donnera les outils nécessaires.

Ensuite de **réformer l'organisation du culte musulman**. Des assises territoriales de l'islam de France ont eu lieu l'été dernier. Un large consensus s'est dégagé

en faveur d'une structuration départementale. Il est important que des suites soient données à ces attentes.

Enfin, **l'islam de France doit recruter et former des imams en France**, qui parlent le français. Et mettre fin de manière progressive au système où beaucoup d'imams ou psalmodieurs sont choisis et rémunérés par des Etats étrangers.

S'il faut des dispositions législatives pour garantir le respect de l'ordre public et renforcer la transparence du financement des cultes, en particulier quand ce financement est étranger, le Gouvernement vous les proposera, sans remettre en cause la loi de 1905 ni le libre exercice des cultes.

Combattre les peurs, c'est « remettre de la conscience dans la science » pour paraphraser une formule célèbre. C'est déterminer ce qui est permis et ce qui ne l'est pas dans des domaines où tout devient techniquement possible.

Les Etats généraux de la bioéthique se sont achevés il y a un an. Le Parlement s'est également saisi de ces questions. Le projet de loi que le Gouvernement s'est engagé à préparer pour tirer les conclusions de ces travaux est prêt. Conformément aux engagements du président de la République, il autorise le recours à la procréation médicalement assistée pour toutes les femmes. Sur certaines questions, comme l'accès aux

origines, le régime de filiation en cas de PMA avec tiers donneur, plusieurs options étaient possibles, et le Gouvernement a retenu celles qui lui semblaient les plus à même de permettre un débat apaisé.

Le projet de loi sera adopté en Conseil des ministres fin juillet et pourra être débattu au Parlement dès la fin septembre, juste avant la discussion budgétaire. J'ai la chance d'avoir dans mon Gouvernement trois ministres d'exception, une médecin, Agnès Buzyn, une juriste Nicole Belloubet et une scientifique, Frédérique Vidal. Les débats que vous avez eus avec elle, que j'ai eus avec elles, ont été de grande qualité. Je suis persuadé que nous pouvons atteindre une forme de consensus sur ces dossiers. C'est mon ambition en tout cas.

Combattre les peurs, enfin, c'est regarder l'avenir avec confiance, investir dans l'intelligence, renouer avec l'esprit de conquête.

L'Etat qui devrait raisonner en stratège pour le long terme, est trop souvent englué dans le court terme. Dans la gestion politique à 6 mois. Alors que des entreprises ou des collectivités territoriales déploient des plans d'action à 10 ans, investissent, motivent leurs collaborateurs, cherchent, découvrent.

Il faut, comme le Président nous y a invités, tracer une perspective collective de long terme pour notre pays, donner de la visibilité à chacun sur les objectifs de la

Nation à l'horizon 2025. Bâtir un pacte productif. Rattraper notre retard en robotique, comme nous sommes en train de rattraper notre retard en numérique. Devenir le principal hub de l'intelligence artificielle en Europe. Devenir en tout point la Nation la plus attractive, pour le tourisme, la santé, l'industrie...

Offrons à la jeunesse des raisons de s'engager. Pour l'environnement. Pour le développement. Dans les territoires isolés. Via le service national universel que nous commençons à déployer cette année.

Définissons une nouvelle ambition pour la recherche et l'enseignement supérieur. Je vous saisisrai d'un projet de loi de programmation et de réforme au printemps 2020.

Combattons les peurs, le repli, et défendons ce que le président de la République a appelé « l'art d'être Français », c'est-à-dire aussi l'art tout court. La culture. Nous poursuivrons le déploiement du Pass culture. Nous réaffirmerons dans le cadre du projet de loi audiovisuel, qui sera discuté au Parlement au tout début 2020, le rôle de l'audiovisuel public dans la diffusion de la culture. Nous défendrons le patrimoine national. Un patrimoine avec lequel, on l'a vu lors de la catastrophe de la cathédrale de Notre-Dame, les Français entretiennent un rapport fort et intime.

L'acte II se joue enfin dans la réforme de l'Etat. Non pas au sens bureaucratique qu'on lui donne souvent, mais au sens qu'on lui donnait en 1935, en 1958, quand déjà, la République cherchait à renouer avec le peuple.

J'ai déjà évoqué, devant vous, le « mur de défiance » qui s'est élevé, au fil des années, entre les Français et ceux qui les représentent ou qui les administrent. J'ai aussi fait le constat avec vous du besoin de proximité et de participation qui s'est exprimé lors du grand débat.

Nous ne répondrons pas à ces attentes avec de simples aménagements. **C'est l'ensemble de l'action publique** – « du sol au plafond » si vous me permettez l'expression – **qu'il faut désormais transformer.**

Il y a un an, nous avons présenté un projet de loi constitutionnelle et deux projets de loi complémentaires, organique et ordinaire.

Les circonstances n'ont pas permis leur examen. Mais les discussions se sont poursuivies, en particulier avec le Sénat et avec son président. Les événements des derniers mois nous ont confortés dans notre conviction que ces textes étaient utiles. Et le grand débat nous a permis de les enrichir.

La Garde des Sceaux est prête à présenter dès ce mois-ci trois nouveaux textes en conseil des ministres. Ces textes reprennent le cœur des engagements du président de la

République, y compris l'inscription de la lutte contre le changement climatique à l'article 1er de notre Constitution. Ils sont recentrés sur 3 priorités :

- les territoires, avec l'autorisation de la différenciation, l'assouplissement du cadre relatif à la Corse ainsi qu'aux outre-mer ;
- la participation citoyenne, avec un nouveau titre dans la Constitution, la transformation du CESE en conseil de la participation citoyenne, la possibilité de former des conventions de citoyens tirés au sort, la facilitation du recours au référendum d'initiative partagée et l'extension du champ de l'article 11 ;
- la justice, avec l'indépendance du parquet et la suppression de la Cour de Justice de la République.

En parallèle, des gestes ont été faits pour parvenir à un consensus avec le Sénat.

Les dispositions relatives au fonctionnement des assemblées ont été retirées. Nous avons considéré qu'il appartenait aux assemblées elles-mêmes de décider de leurs réformes.

Les dispositions relatives au cumul des mandats dans le temps ont été assouplies pour en exclure les maires de communes de petite taille et prévoir une entrée en vigueur progressive.

Le président de la République a accepté de revoir sa proposition de baisse d'un tiers du nombre de parlementaires pour viser une réduction d'un quart, qui permet une juste représentation territoriale et l'introduction d'une dose significative de proportionnelle.

La réalité aujourd'hui, c'est que nous sommes proches d'un accord sur le projet de loi constitutionnel, mais que ce n'est pas encore le cas sur le projet de loi organique, et en particulier sur la question de la réduction du nombre de parlementaires. Et le Sénat a été très clair sur le fait qu'il n'y aurait d'accord sur rien s'il n'y avait pas accord sur tout. Nous allons donc continuer à chercher à nous rapprocher. Mais nous ne mobiliserons pas du temps parlementaire pour in fine constater le désaccord du Sénat.

Nous ne renonçons pas à nos ambitions, qui, nous le pensons, sont conformes à la demande de nos concitoyens. Nous attendrons le moment propice et la manifestation de volonté du Sénat, qui peut être ne viendra qu'après le renouvellement de la Haute Chambre en 2020. Nous pouvons aussi voter seulement la proportionnelle à l'Assemblée, sans changer le nombre de députés. Et le président de la République a la faculté d'interroger directement les Français sur la réduction du nombre de parlementaires. Ma conviction est que nous ne

devons pas résister au désir de changement exprimé par les Français.

Transformer l'action publique, c'est réformer nos administrations et notre service public, à Paris et sur le terrain.

A la suite d'un long travail préparatoire, j'ai signé deux instructions qui remodelent nos administrations, à Paris et sur le terrain. Dès janvier prochain, 95% des décisions individuelles seront prises sur le terrain. Les services locaux seront renforcés, réorganisés pour plus de cohérence, les administrations centrales allégées et rendues plus agiles.

Dans le même temps, nous achèverons d'ici l'été l'examen de la loi de transformation de la fonction publique et nous donnons plus de pouvoir aux managers. La mission Thiriez démarre ses travaux sur la haute fonction publique, pour rénover profondément son recrutement, sa formation et la gestion des carrières. C'est un dossier déterminant pour l'Etat, parce que pouvoir bénéficier des meilleurs éléments, et des plus dévoués, a toujours été essentiel. Je m'en occuperai personnellement.

Le service public, c'est une promesse républicaine, en particulier pour les territoires isolés, la ruralité, les quartiers, l'outre-mer. Des personnes, un accueil, un

conseil. Quel que soit l'endroit où l'on habite, on doit pouvoir rencontrer un de ses représentants.

C'est le sens de la création des maisons France Services que le président de la République a souhaitée. Depuis plusieurs années, les maisons de service aux publics ont tenté d'apporter une première réponse. Certaines le font déjà remarquablement. Je l'ai vu à Montmoreau en Charente. Mais reconnaissons ensemble que les maisons de service public sont très variées et proposent des niveaux de service très différents. Nous devons changer d'échelle et de logique. Partir des besoins de nos concitoyens. Dépasser les frontières des administrations, oublier que nous sommes l'Etat, le département, la CPAM ou la CAF. Cela veut dire des choses simples, comme des horaires d'ouverture élargis, des agents polyvalents, capables d'offrir immédiatement des réponses, d'accompagner vers la bonne porte d'entrée. Dès le 1er janvier 2020, je veux 300 maisons France service pleinement opérationnelles. Et d'ici la fin du quinquennat, nous en aurons une par canton.

J'aurai également le plaisir de signer avant le 14 juillet les contrats de convergence et de transformation avec les collectivités ultramarines. Des contrats qui mettent en œuvre nos objectifs de développement économique et social dans ces territoires, et qui s'inscrivent résolument dans la transition écologique. Je veux redire, comme je

l'avais fait lors de ma première déclaration de politique générale, à nos compatriotes ultramarins notre volonté de faire appliquer, en toutes circonstances, ce que j'ai appelé un « réflexe outre-mer ». Nous tiendrons nos engagements.

Transformer l'action publique, enfin, c'est répondre à l'aspiration fortement exprimée dans le grand débat pour plus de simplicité et plus de proximité.

Je suis favorable, pour ma part, à un nouvel acte de décentralisation. Mais je sais que cela prend du temps et que les positions des territoires sont moins unies que nous ne le voudrions tous. C'est bien normal, d'ailleurs, car notre système est devenu compliqué.

Ma conviction, c'est qu'il faut d'abord conforter les maires, qui sont plébiscités par nos concitoyens, pour répondre au sentiment de fracture territoriale.

Je vous propose donc de procéder en deux temps :

- d'abord, en prenant des mesures pour favoriser l'engagement des maires. Elles seront rassemblées dans un projet de loi que le Gouvernement présentera dès le mois de Juillet et que je proposerai au Sénat d'examiner dès la rentrée ;
- ensuite, nous devons nous accorder avec les élus et leurs représentants sur la meilleure méthode pour clarifier le fameux « millefeuille territorial ». Il faut

aller vers des compétences clarifiées, une responsabilité accrue, des financements clairs, comme le président de la République nous y a invités.

J'irai demain solliciter l'approbation de la politique du Gouvernement au Sénat. Mes prédécesseurs l'ont peu fait et encore, seulement lorsque le Sénat était clairement dans la majorité. Convenez avec moi que c'est loin d'être le cas en ce qui concerne mon Gouvernement... J'irai donc demain au Sénat, sans penser revenir avec une majorité. Mais ce sera l'occasion pour le Gouvernement de détailler ce chapitre territorial de l'acte II et le vote permettra à chacun de le président,

Mesdames et messieurs les députés,

J'ai appelé au dépassement pour relever les défis. Mais je reconnais que **le Gouvernement aussi doit dépasser ses habitudes, ses inclinations, pour changer de méthode.** Le sentiment d'urgence nous a parfois conduits à prendre des décisions rapides, pas assez concertées. C'est toujours une erreur et au final, cela fait perdre du temps. Dans ma vie de maire, j'ai pu constater qu'écouter c'est toujours mieux pour se faire entendre.

En cette troisième année aux responsabilités, **nous voulons faire évoluer notre manière de gouverner.** Nous sommes et nous demeurerons des réformateurs. Mais nous devons davantage associer les Français à la

fabrique de nos décisions. Les transformations que nous avons engagées, beaucoup de nos concitoyens ont pensé que nous les faisons sans eux ; certains ont même cru que nous les faisons contre eux. Je pense notamment aux retraités et aux Français des territoires isolés. C'est à nous de les convaincre que nous les faisons pour eux, à nous de changer de méthode pour les faire avec eux.

C'est le sens de la mobilisation nationale qui réunit sur les territoires élus, partenaires sociaux, associations, services de l'Etat, pour identifier ce qu'on doit changer au service de l'emploi et de la transition écologique. C'est le sens aussi du développement d'une forme de démocratie directe. Parce que le grand débat n'est pas une parenthèse. Mais un besoin de fond de nos démocraties. Le sens enfin de cette attention que nous devons apporter à ce « fameux dernier mètre » qui sépare parfois une décision prise dans un lointain bureau ministériel des Français, qui, seuls, comptent.

Changer de méthode, c'est aussi changer de ton. La détermination, la conviction, la passion que nous mettons à défendre nos idées ne devraient jamais nous conduire à l'arrogance, à l'agressivité, à la caricature. Regardons avec lucidité notre scène politique et nos débats médiatiques. Ils ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux. Je ne donne aucune leçon et je ne m'exonère d'aucune responsabilité dans ce domaine. Mais nous

avons à traiter de belles questions, qui méritent mieux que des raccourcis, des outrances ou des postures. Ces belles questions méritent, elles aussi, que nous dépassions nos vieilles habitudes ; que nous nous écartions de ces partitions vieilles qui nous font jouer, mal le plus souvent, les mêmes rengaines fatiguées. Nous pouvons faire tellement mieux ! La France, qui est souvent belle dans la tradition et la permanence, n'est jamais aussi grande que dans l'effort et le dépassement.

Dans le pays des Lumières, ce n'est jamais l'argument d'autorité qui doit prévaloir ; dans le pays des Lumières, on doute et on se respecte.

Je ne me résigne pas au rétrécissement du débat public et je souhaite que nous portions ensemble l'espoir d'un ressaisissement, sans gommer nos différences. Il est un joli mot, qui vient de la rude et grave républicaine romaine, mais qui semble parfois faire défaut dans nos démocraties, c'est celui de « civilité ». Une civilité qui va au-delà de la politesse de façade, et qui concerne au fond le respect que l'on doit à tout membre d'une même communauté. Si vous le voulez bien, c'est, après le dépassement, le second terme que j'aimerais placer au cœur de notre projet. Pour marquer le respect, la considération que chacun a le droit le plus fondamental de revendiquer.

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les députés,

Notre feuille de route est claire pour l'année qui vient. Mais notre vision pour le pays va bien au-delà d'une année de travail, aussi intense soit-elle. **Nous souhaitons réconcilier la France avec elle-même.** Notre pays, qui a tout et que le monde envie, a perdu confiance. En tout cas, des millions de ses citoyens ont perdu confiance en lui.

Cette confiance, nous voulons la rebâtir :

- en renouant avec l'idée de rassemblement, car notre pays a besoin d'unité et de respect ;
- en renouant avec l'idée de puissance, gage de notre grandeur et de nos modes de vie ;
- en remettant l'humain au cœur de nos préoccupations.

Une France fidèle à elle-même, puissance industrielle, militaire et culturelle, une France travailleuse, solidaire et écologique, qui puise dans ce qu'elle produit la ressource de la justice sociale et qui ne vit pas au crédit de ses enfants, ni de leur environnement.

Je me tiens devant vous pour tenir les engagements du président de la République et mettre fidèlement en œuvre l'intégralité de ce que viens de vous annoncer. Et j'ai l'honneur d'engager devant l'Assemblée nationale la

responsabilité du Gouvernement que je dirige sur ce programme.